

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL

LA PRATIQUE INTERNATIONALE DU TRAVAIL SOCIAL EN CONTEXTE DE PROJET DE  
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ

COMME EXIGENCE PARTIELLE  
DE LA MAÎTRISE EN TRAVAIL SOCIAL

PAR

DOMINIQUE JOLETTE

FEVRIER 2011

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL  
Service des bibliothèques

Avertissement

La diffusion de ce mémoire se fait dans le respect des droits de son auteur, qui a signé le formulaire *Autorisation de reproduire et de diffuser un travail de recherche de cycles supérieurs* (SDU-522 – Rév.01-2006). Cette autorisation stipule que «conformément à l'article 11 du Règlement no 8 des études de cycles supérieurs, [l'auteur] concède à l'Université du Québec à Montréal une licence non exclusive d'utilisation et de publication de la totalité ou d'une partie importante de [son] travail de recherche pour des fins pédagogiques et non commerciales. Plus précisément, [l'auteur] autorise l'Université du Québec à Montréal à reproduire, diffuser, prêter, distribuer ou vendre des copies de [son] travail de recherche à des fins non commerciales sur quelque support que ce soit, y compris l'Internet. Cette licence et cette autorisation n'entraînent pas une renonciation de [la] part [de l'auteur] à [ses] droits moraux ni à [ses] droits de propriété intellectuelle. Sauf entente contraire, [l'auteur] conserve la liberté de diffuser et de commercialiser ou non ce travail dont [il] possède un exemplaire.»

## REMERCIEMENTS

Ce mémoire de maîtrise aurait été impossible sans l'implication des six personnes coopérantes qui ont chaleureusement partagé leur temps et leur expérience avec moi et qui sont demeurées disponibles pour toutes mes petites questions subséquentes à l'entrevue.

Je tiens à remercier également mes directrices, Sylvie et Elizabeth, pour leur rigueur et leur soutien tout au long du processus. Sans elles, mon mémoire ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui.

Je suis reconnaissante à ma famille et à mes amis, amies qui m'ont soutenue et encouragée dans les moments difficiles ; qui ont partagé mes joies et mes déceptions tout au long de la démarche. Un merci tout particulier à Myriam qui s'est avérée une compagne de rédaction motivante pour terminer ce projet.

## TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	vii
LISTE DES ACRONYMES.....	viii
RÉSUMÉ .....	ix
INTRODUCTION : UNE MISE EN CONTEXTE NÉCESSAIRE.....	1
Une définition du travail social international .....	2
Pertinence sociale de la pratique internationale du travail social.....	3
Tour d'horizon des différentes sections du mémoire .....	4
CHAPITRE I	
PROBLÉMATIQUE : UN ÉTAT DES LIEUX.....	6
1.1 Usage des discours et des savoirs dans la pratique internationale du travail social dans un contexte de développement international ayant un volet femmes.....	6
1.2 Échec des discours de la théorie de la modernisation en contexte de projet de développement international, particulièrement auprès des femmes.....	9
1.2.1 Dégradation des conditions de vie des populations du Sud.....	9
1.2.2 Remise en question du savoir scientifique, de la construction des discours et des rapports de pouvoir Nord-Sud.....	11
1.3 Remise en question du discours impérialiste dans le travail social international.....	13
1.4 Vers une « autre pratique internationale du travail social » .....	14
1.5 Questions de recherche .....	16
CHAPITRE II	
CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE.....	18

2.1 Des discours qui construisent la pratique : un cadre poststructuraliste .....	20
2.1.1 Une pratique de travail social .....	22
2.2 Des figures pour la pratique : réflexion sur les rapports de pouvoir dans les échanges Nord-Sud.....	26
CHAPITRE III	
MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE .....	31
3.1 Stratégie générale de recherche .....	31
3.2 Méthodes de collecte de données .....	32
3.2.1 Entrevue semi-dirigée .....	32
3.2.2 Corpus sur les discours.....	35
3.3 Description de l'échantillon .....	36
3.3.1 Critères de sélection .....	36
3.3.2 Recrutement.....	37
3.3.3 Présentation de l'échantillon .....	38
3.4 Considérations éthiques .....	40
3.5 Méthodes d'analyse des données : petit récit d'une démarche d'opérationnalisation méthodologique .....	41
3.5.1 Première étape : analyse descriptive des entretiens .....	42
3.5.2 Deuxième étape : analyse des inférences à l'aide d'un corpus littéraire. ....	44
3.5.3 Limites de l'analyse.....	44
CHAPITRE IV	
PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DÉBUT D'ANALYSE .....	47
4.1 Les aspects du travail social québécois selon le corpus.....	47

4.2 La pratique des personnes répondantes .....	52
4.2.1 Johanne au Bénin .....	52
4.2.2 Miguel en Palestine .....	57
4.2.3 Hervé au Guatemala .....	62
4.2.4 Mathieu au Niger .....	67
4.2.5 Ève au Ghana .....	72
4.2.6 Valérie au Rwanda .....	78
CHAPITRE V	
DISCUSSION .....	85
5.1 Performance des discours dans la pratique des personnes coopérantes.....	85
5.1.1 Base formelle du travail social : le discours de l'organisation communautaire .....	85
5.1.2 Contexte institutionnel : discours des approches de développement .....	90
5.1.3 Cadre de la pratique : une pratique difficile à identifier .....	98
5.2 Les figures de Karsz bien présentes .....	99
5.2.1 Une figure de prise en compte .....	100
5.2.2 Une figure de <i>prise en charge</i> .....	101
5.2.3 Une figure de <i>charité</i> .....	103
CONCLUSION .....	107
Performance des discours .....	108
Figures idéologiques de l'intervention sociale .....	110
Les limites de la recherche : .....	111

ANNEXE A	
GRILLE D'ENTREVUE .....	113
ANNEXE B	
COURRIEL ENVOYÉ AUX DÉPARTEMENTS DE TRAVAIL SOCIAL D'UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES.....	115
ANNEXE C	
FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCRIT .....	116
ANNEXE D	
GRILLE DE CODIFICATION (HEALY, KARSZ) DE L'ENTREVUE X.....	118
ANNEXE E	
OUTILS CONCEPTUELS DU GED.....	119
RÉFÉRENCES .....	120

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau		Page
2.1	Opérationnalisation des figures de l'intervention sociale développée par Karsz (2004) .....	30
3.1	Portrait des répondantes et des répondants .....	39
4.1	Méthodes et approches du service social : transaction personne – environnement .....	49

## LISTE DES ACRONYMES

AISS	Association internationale des écoles de service social
FITS	Fédération internationale des travailleurs sociaux
GED	Approche Genre et développement
IFD	Intégration des femmes au développement
PAR	<i>Participatory action-reflection research</i>
PNUD	Programmes des Nations Unies pour le développement
PRA	<i>Participatory Rural Appraisal</i>
OCI	Organisation de coopération internationale
ONG	Organisation non gouvernementale
UNRRA	<i>United Nation Relie and Rehabilitation Administration</i>
WID	<i>Women in Development</i>

## RÉSUMÉ

Cette recherche se penche sur la pratique internationale du travail social, particulièrement les différents discours qui la composent, passant des théories de la modernisation aux critiques des rapports impérialistes entre le Nord et le Sud. L'objectif principal de cette étude est de contribuer à décrire les pratiques discursives et les savoirs présents dans la pratique internationale du travail social en contexte de développement international ayant un volet femmes.

Cette recherche de type qualitatif est basée sur six entrevues semi-dirigées, réalisées auprès de personnes coopérantes, formées en travail social au Québec. Toutes les répondantes et les répondants ont une expérience d'au-delà d'un an dans un projet de développement international ayant un volet femmes. Un corpus littéraire sur la base formelle du travail social et le contexte des projets complètent la collecte de données.

Dans une perspective poststructuraliste, le cadre d'analyse s'appuie principalement sur les concepts de savoirs, de discours et de pratique en travail social. Deux modèles théoriques, soit celui d'une pratique dynamique de travail social développé par Karen Healy (2005) et celui des figures idéologiques de l'intervention sociale de Karsz (2004), sont proposés afin d'analyser la pratique des personnes interrogées. D'une part, le premier modèle, par une analyse de discours, permet de mettre en lumière la performance des discours de l'organisation communautaire en travail social et ceux des approches de développement international dans les propos des répondantes et des répondants. D'autre part, le second modèle retrace les rapports de pouvoir existant entre les personnes coopérantes, les personnes participant au projet et les institutions.

Mots clés : pratique internationale, travail social international, développement international, discours, modernité.

## INTRODUCTION : UNE MISE EN CONTEXTE NÉCESSAIRE

Très jeune, j'ai été rapidement initiée aux réalités interculturelles. Mes parents étaient de grands voyageurs et ils m'ont amenée dans divers coins du monde. En vieillissant, j'ai toujours voulu continuer de voyager et même peut-être travailler à l'étranger. Dans les dernières années, j'ai roulé ma bosse dans quelques pays du Sud, particulièrement en Asie et en Amérique latine. J'y ai visité plusieurs projets de développement international, dont les résultats de certains sont souvent décevants, et ce, particulièrement pour les femmes. Leurs conditions de vie demeurent précaires mondialement, elles ont fréquemment des journées de travail plus longues et des responsabilités familiales plus lourdes (Thibault, 2004). Plusieurs des projets n'améliorent pas leur situation et sont laissés à l'abandon suite au départ de la personne coopérante, ceux qui fonctionnent vraiment, à mon avis, sont ceux dans lesquels la population a pris une part active. Cette constatation a fait naître un désir d'étudier le sujet d'une manière plus rigoureuse.

Ma formation en travail social m'offrait des avenues intéressantes et peu exploitées sur le sujet. En effet, peu d'auteurs et d'auteures se sont intéressés aux relations entre la pratique du travail social et la coopération internationale. Wilson et Whitmore (2000) présentent une expérience au Nicaragua dans laquelle elles ont travaillé à l'inclusion du concept de genre dans le curriculum du travail social. Dans leur livre, elles soulignent que les caractéristiques recherchées chez une personne coopérante sont similaires aux caractéristiques demandées aux travailleuses et travailleurs sociaux, ce qui ferait de nous de bons coopérants volontaires. Cet énoncé a grandement alimenté la réflexion entourant ce mémoire et constitue un de ses points de départ, entre autres sur les relations entre la pratique du travail social et la coopération internationale.

Au fil d'une première recherche documentaire, j'ai réalisé qu'il existait un domaine du travail social méconnu et peu enseigné, celui du travail social international, duquel découle le sujet de cette recherche.

### **Une définition du travail social international**

On retrouve peu de définitions du travail social international, et encore moins, une qui fasse l'unanimité (Deslauriers et Hurtubise, 2005 ; Haug, 2005 ; Healy, 2008 ; Lacroix, 2007). Les deux principales associations internationales, soit la Fédération internationale des travailleurs sociaux (FITS) et l'Association internationale des écoles de service social (AIESS), ont identifié une définition commune du travail social, voulant rendre compte des diverses réalités à travers le globe :

La profession d'assistant social ou de travailleur social cherche à promouvoir le changement social, la résolution de problèmes dans le contexte des relations humaines et la capacité et la libération des personnes afin d'améliorer le bien-être général. Grâce à l'utilisation des théories du comportement et des systèmes sociaux, le travail social intervient au point de rencontre entre les personnes et leur environnement. Les principes des droits de l'homme et de la justice sociale sont fondamentaux pour la profession (Fédération internationale des travailleurs sociaux, 2000)

Toutefois, cette définition n'indique pas ce qu'est le travail social international. Généralement, on le présente par des échanges comparatifs à travers les cultures (Deslauriers et Hurtubise, 2005 ; Haug, 2005) ou encore par la pratique dans le domaine des organisations humanitaires internationales (Haug, 2005).

Pour sa part, Lynne Healy (2008 : 7), auteure incontournable du travail social international, en présente une définition plus ciblée :

*International social work is defined as international professional action and the capacity for international action by the social work profession and its members. International action has four dimensions : international related domestic practice and advocacy, professional exchange, international practice, and international policy development and advocacy*

Cette définition est intéressante, car elle précise des dimensions de l'action du travail social international, ce qui permet de situer cette recherche dans une dimension spécifique, soit la **pratique internationale du travail social**. Lynne Healy (2008) entend par pratique : la

contribution directe des travailleuses et travailleurs sociaux au développement international à travers l'emploi ou le bénévolat dans des agences de développement international.

En lien avec notre étude, une nuance doit tout de même être ici apportée, notre étude ne s'intéresse pas uniquement à des travailleuses et des travailleurs sociaux, mais bien à toute personne ayant une formation universitaire en travail social et qui s'est impliquée dans des projets de développement international connexes à la discipline, tels par exemple des projets d'organisation communautaire.

Conjuguant mes préférences pour la coopération internationale et la pratique du travail social, ce mémoire s'intéresse à la pratique de personnes coopérantes, formées en travail social, dans un contexte de développement international ayant un volet femmes.

### **Pertinence sociale de la pratique internationale du travail social.**

Une fois le sujet bien posé, il est possible également d'en montrer la pertinence sociale et scientifique. En ce sens, Deslauriers et Hurtubise (2005) soulignent que de nombreux étudiants et de nombreuses étudiantes s'inscrivent maintenant en travail social avec un intérêt croissant pour les questions internationales. D'ailleurs, certains d'entre eux et elles ont même une ou deux expériences de stage en coopération internationale à leur actif dès leur entrée dans la formation. Néanmoins, de nombreux programmes en travail social ne comportent pas de dimensions internationales dans leur curriculum et les professeures et les professeurs sont hésitants à s'engager dans des démarches internationales, car ils et elles n'ont pas le sentiment de posséder l'expertise et les habiletés pour le faire. Pourtant, le corps enseignant en tant que formateur a la responsabilité d'outiller les étudiantes et les étudiants à faire face à ces défis (Lacroix, 2007) et d'adapter les contenus spécifiques au Nord du travail social, à son contexte international (Deslauriers et Hurtubise, 2005 ; Gray, 2005 ; Lacroix, 2007). Par ailleurs, Gray (2005) soulève que plusieurs personnes intervenantes à travers le globe sont engagées dans des échanges internationaux, c'est-à-dire impliquées dans la pratique internationale du travail social et que leur travail n'est reconnu que par une minorité de personnes. Leurs expériences demeurent sous-exploitées et pourraient servir à enrichir la

formation actuelle en travail social. Cette recherche se propose de mettre en valeur le discours de ces actrices et de ces acteurs qui s'inscrivent dans la pratique internationale du travail social et d'enrichir le discours du travail social international dans la sphère québécoise. De plus, nous avons constaté qu'il existe une riche littérature anglophone sur le travail social international, mais très peu d'études empiriques sur sa pratique, et ce, particulièrement du côté francophone. Par conséquent, cette recherche se veut un outil pour alimenter les discussions entourant ce sujet.

Enfin, cette mise en contexte nous amène à formuler le but général de la recherche, soit de contribuer à décrire les pratiques discursives et les savoirs présents dans la pratique internationale du travail social en contexte de développement international ayant un volet femmes.

### **Tour d'horizon des différentes sections du mémoire**

Pour ce faire, nous présenterons, d'abord un état des lieux sur la pratique internationale du travail social dans le premier chapitre. Nous établirons ce que la littérature peut déjà nous apprendre sur le sujet. Le voyage commence dans les années 1960, avec le discours de certains auteurs sur l'« aide » possible à apporter aux pays du Sud. Ce discours sera remis en question dans les années 1980, suite au constat d'échec de nombreux projets. Puis, nous terminerons le premier chapitre en présentant nos questions de recherche.

Dans le deuxième chapitre, nous présenterons le cadre d'analyse conceptuel, c'est-à-dire les concepts théoriques retenus pour permettre d'analyser la pratique de personnes coopérantes, formées en travail social. Quelques concepts attirent particulièrement l'attention, soit ceux de savoirs, de discours et de pratique du travail social.

Le troisième chapitre, quant à lui, laisse place à la méthodologie retenue pour collecter nos données. Nous exposons la stratégie générale de la recherche, ainsi que les méthodes de collectes de données privilégiées, les questions éthiques et l'analyse proposée.

Dans le quatrième chapitre, nous décrivons les résultats obtenus suite aux entrevues effectuées auprès de six personnes coopérantes, formées en travail social. Nous présentons leur pratique à l'étranger en fonction du cadre d'analyse conceptuel retenu.

Puis dans le cinquième chapitre, nous proposons une analyse transversale du discours de nos répondantes et de nos répondants sur leur pratique internationale de travail social et une réflexion sur le sujet.

## CHAPITRE I

### PROBLÉMATIQUE : UN ÉTAT DES LIEUX

La question de la pratique internationale du travail social dans un contexte de développement international n'est pas une question nouvelle puisque nous pouvons recenser quelques écrits. C'est d'ailleurs ce que nous proposons dans ce premier chapitre : dresser un panorama des discours et des savoirs sur le sujet afin de tracer un fidèle état des lieux. Nous présenterons les différents discours présents au cours des dernières décennies, tout en faisant quelques incursions dans le monde du développement international ayant un volet femmes.

#### **1.1 Usage des discours et des savoirs dans la pratique internationale du travail social dans un contexte de développement international ayant un volet femmes.**

Plusieurs des ouvrages consultés qui abordent concrètement la pratique internationale du travail social en contexte de développement international datent des années 1960 et posent le travail social occidental comme moyen d'améliorer les conditions de vie des populations du Sud en mettant l'accent sur leur expertise.

Goldman (1962) illustre bien cette conception en soutenant que les populations du Sud nécessitent une aide pour mobiliser leurs ressources matérielles et humaines afin de se reconstruire et de se développer au point de vue social. Il mentionne que « la demande sociale des personnes dans les pays sous-développés prend un sens d'urgence et d'attentes à être comblées. Elles attendent une assistance des nations industrialisées et en santé, tel un droit » (Goldman, 1962: 3, traduction libre). Ce discours s'inscrit dans une perspective de

développement, où l'intervention se base sur les orientations des Nations-Unies qui visent à travailler sur les défis du sous-développement. Par ailleurs, le modèle de travail social proposé pour y arriver est celui des États-Unis, dominant à cette période (Healy, 2008). Il n'est par conséquent pas rare de constater que les modèles de *casework*, d'intervention de groupe et communautaire sont proposés aux populations afin d'améliorer leurs conditions. Les arguments utilisés à l'époque sont basés sur la capacité du travail social de lier le social et l'économique, mais aussi de se concentrer sur le problème de la personne et de sa relation avec son environnement (Goldman, 1962). On conçoit donc le travail social international comme avantageux pour le développement international, puisqu'il permet un transfert de connaissances à une population désavantagée.

Ce discours s'inscrit bien dans le contexte mondial de l'époque qui voit, entre autres, la théorie de la modernisation comme salvatrice de tous les maux (Healy, 2008 ; Midgley, 1981 ; Parpart, 1995). Cette théorie réfère à la modernité, c'est-à-dire au principe de rationalité qui relègue au dernier plan la culture, la tradition, la religion pour se centrer sur la raison, la science et la technologie (Touraine, 1989). Elle se base sur le principe que :

la nature humaine est rationnelle et dépourvue d'intérêt personnel; que chaque individu a des droits humains sans égard à sa culture; que le développement économique capitaliste est bon, car il amène le progrès; que le développement est bénéfique à tout le monde; et que la connaissance est en mesure de se développer d'un point de vue impartial et universel (Ferguson, 2000: 190, traduction libre).

Ainsi, les développeurs, compris comme personnes au sein des pays occidentaux, ont adopté des postulats voulant que certaines personnes et sociétés sont moins développées que d'autres et que les populations des pays développés possèdent les connaissances et l'expertise requises pour aider les moins développés à accéder à la « modernité » (Parpart, 1995). De ce modèle, il est possible de comprendre l'expression commune de « pays sous-développés », c'est-à-dire pays dont le développement n'est pas conforme au modèle de modernité occidentale.

Les théories de la modernisation dans le développement international proposent d'appliquer, telle une recette, les transformations sociales et économiques expérimentées à travers

l'industrialisation de l'Europe et de l'Amérique du Nord du XIX<sup>e</sup> et début du XX<sup>e</sup> siècle (Midgley, 1981). Pour ces théoriciens et ces théoriciennes, les modèles de connaissances occidentales sont présentés comme étant universels et applicables à tous. Ils conçoivent leurs connaissances techniques, issues de la pensée moderniste, comme étant l'essence même de la civilisation. Ainsi, d'après ces modèles théoriques, les problèmes de développement peuvent se réduire à des problèmes techniques et se résoudre par un transfert d'expertise des pays développés vers les pays sous-développés (Parpart, 1995).

Comme illustré précédemment, le travail social international des années 1960 ne fait pas exception et s'inscrit aussi dans ce discours en proposant d'« aider » les pays du Sud par leur expertise. Toutefois, certains auteures et auteurs semblent nuancer un peu leur position quant aux références culturelles (Goldman, 1962 ; Wilkins, 1961). En ce sens, Goldman (1962 : 6, traduction libre) croit que « les programmes de développement social et économique doivent tenter de conserver le plus possible des traditions culturelles, compatibles avec leur nouvelle façon de vivre »<sup>1</sup>. Il poursuit en mentionnant que le travail social développé dans une localité spécifique ne peut être transplanté dans une autre société sans considération pour la culture de la société d'accueil. Cet aspect démontre bien un souci de la culture locale, mais ne remet jamais en question l'importation du modèle occidental dans les pays du Sud. On continue de concevoir le mandat des travailleuses et travailleurs sociaux comme celui d'aider les pays pauvres à sortir de la pauvreté, laissant entendre que les populations du Sud ont besoin d'une aide extérieure pour y arriver (Healy, 2008). Cette conception sera remise en question dans les décennies qui suivront, suite, entre autres, au constat d'échec des projets de développement international basés sur la théorie de la modernisation, et ce, particulièrement auprès des femmes. Toutefois, avant d'en arriver aux éléments de la remise en question de ce discours, il est intéressant d'en illustrer les répercussions sur les populations du Sud.

---

<sup>1</sup> Comprendons ici que cette nouvelle façon de vivre réfère toujours au modèle occidental proposé.

## 1.2 Échec des discours de la théorie de la modernisation en contexte de projet de développement international, particulièrement auprès des femmes

### 1.2.1 Dégradation des conditions de vie des populations du Sud

En effet, les projets initiés dans les années 1960 et 1970 n'ont pas donné les retombées anticipées. On commence à constater dans les années 1980, un accroissement continu de la pauvreté et des inégalités indiquant de façon concrète l'insuccès des projets de développement international basés, entre autres, sur la théorie de la modernisation (Kothari, 2002). Midgley (1997) soutient que l'échec d'harmoniser les politiques économiques et sociales a fait en sorte que certaines personnes ont bénéficié de la croissance économique, tandis que les besoins des autres ont été négligés. Le problème, dans plusieurs pays, n'est pas l'absence de développement économique, mais plutôt la difficulté de concilier les objectifs économiques et sociaux afin d'assurer des bénéfices économiques à la population dans sa totalité (Midgley, 1997).

S'inscrivant dans un même continuum, mais plus près de la réalité des femmes du Sud, de nombreuses féministes critiquent également l'aide au développement des années 1960. Elles remettent en question le discours androcentrique du développement, c'est-à-dire que l'analyse à la base des programmes de coopération se fait à partir de la réalité des hommes dans les pays du Sud et qu'il est présupposé que cette réalité soit aussi celle des femmes. Rathgeber mentionne que :

[...] dans la littérature sur la modernisation de cette période, les femmes étaient rarement, sinon jamais, considérées comme une unité d'analyse séparée. On prenait comme acquis que les normes établies à partir de l'expérience des hommes pouvaient être généralisées aux femmes et que tout le monde profiterait également de la modernisation croissante des sociétés. (Rathgeber, 1994: 79)

Il est déploré que les femmes aient été exclues de plusieurs secteurs d'activités, car on concevait que le développement était affaire d'hommes. Par conséquent, les projets de développement ont été bâtis sur la présupposition que le travail productif était entièrement effectué par les hommes. Néanmoins, certains économistes ont commencé à réaliser que le développement avait des effets négatifs sur la situation des femmes et certaines théoriciennes

et conceptrices de projets internationaux ont commencé à se préoccuper du sous-développement des femmes du Sud (Parpart, 1998).

Encore aujourd'hui, les répercussions des projets de développement international ne semblent pas améliorer les conditions de vie des populations du Sud et particulièrement celles des femmes. Le *Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)* constate une avancée dans les domaines de la technologie, du commerce et de l'investissement et une hausse spectaculaire de la prospérité. Toutefois, leur rapport mondial du développement humain (2005) souligne qu'encore 800 millions de personnes dans le monde sont analphabètes, dont la majorité est féminine; que 10 millions d'enfants de moins de cinq ans meurent chaque année; que 850 millions de personnes, dont un tiers des enfants en âge préscolaire, continuent d'être piégées dans le cercle vicieux de la malnutrition et de ses effets; que 115 millions d'enfants se voient refuser l'accès à un enseignement primaire de base, ce dernier étant toujours plus limité pour les jeunes filles. D'une manière globale, l'Est asiatique (dont la Chine) a connu une croissance importante, mais plusieurs pays, dont ceux de l'Afrique subsaharienne, de l'Amérique latine et du Moyen-Orient ont vu leur taux de pauvreté demeurer semblable voire même augmenter :

Les plus grandes réussites en matière de réduction de la pauvreté ces deux dernières décennies ont eu lieu dans les années 80 et durant la première moitié des années 1990 (tableau 1.2). Depuis le milieu des années 1990, la pauvreté mesurée par le seuil d'un dollar par jour a baissé cinq fois plus lentement qu'entre 1980 et 1996. Pourtant, la croissance moyenne des pays en développement a décollé dans les années 90 et plus que doublé par rapport au taux de croissance par habitant de la décennie précédente (PNUD, 2005: 37)

Leurs prévisions pour 2015 demeurent, par ailleurs, peu reluisantes. Elles prévoient que plus de deux milliards de personnes n'auront toujours pas accès à de meilleures conditions sanitaires; que 1,7 milliard de personnes vivront avec moins de deux dollars par jour; que 670 millions de personnes souffriront de malnutrition et que 47 millions d'enfants ne seront pas scolarisés majoritairement dans les « pays en développement » (PNUD, 2005).

Tout compte fait, les conditions de vie des pays du Sud, présentées par le rapport du PNUD (2005), permettent de poser le constat suivant : l'intervention des pays du Nord n'a pas permis un développement social significatif dans les pays du Sud. Aujourd'hui, encore plusieurs

populations du Sud vivent toujours sous le seuil de pauvreté, et ce, malgré un développement économique significatif, sans compter que, notamment pour les femmes, la situation demeure précaire. Cette triste conclusion mène plusieurs auteures et auteurs à remettre en question le discours dominant des années 1960 en développement international. Ils interrogent, entre autres, les rapports de pouvoir Nord-Sud, présents dans les échanges entre nations, mais également dans le savoir scientifique.

### **1.2.2 Remise en question du savoir scientifique, de la construction des discours et des rapports de pouvoir Nord-Sud**

Les années 1970 annoncent une nouvelle ère sur le plan de la connaissance, tant en Occident qu'en Orient. Certains auteurs mettent en lumière les rapports de pouvoir entre les savoirs et reconnaissent les différences dans la construction et la légitimation des savoirs et des discours (Foucault, 1971 ; Lyotard, 1979 ; Said, 1980). En effet, cet apport fondamental permet, entre autres, la reconnaissance des savoirs alternatifs par rapport aux savoirs scientifiques et évite de postuler le discours occidental comme seul discours légitime. Ces auteurs sont source d'inspiration pour de nombreux acteurs et actrices du développement international. Les féministes postcoloniales, notamment, poursuivent la réflexion et contestent le développement international auprès des femmes basé, entre autres, sur la théorie de la modernisation.

Elles mentionnent que les présuppositions morales des modernistes ont empêché des chercheurs de comprendre leur complicité dans la perpétuation de relations de domination néocoloniale entre le Nord et le Sud. Une réévaluation critique des discours des experts scientifiques démontre qu'ils sont souvent ignorants des conditions locales et des systèmes de connaissance alternatifs (Harding, 2000). Ainsi, il s'avère nécessaire de remettre en question les motifs qui guident l'intervention, non dans le sens où ces interventions ne sont pas louables, mais que les référents correspondent toujours à une vision occidentale des personnes du Nord et non à celles du Sud (Ferguson, 2000). Autrement dit, intervenir dans un pays du Sud, sans prendre en compte les coutumes et les savoirs locaux, mène à poser le savoir occidental en supériorité à celui du Sud, vestige de l'époque coloniale. En ce sens, l'un

des buts recherchés de la colonisation était d'ignorer ou de discréditer les savoirs du Sud afin de permettre une domination économique et politique par les colonisateurs (Bouguerra cité dans Mayer, 1999: 21) :

Les pays colonisateurs se sentaient l'obligation morale, pour justifier leur autorité, de faire état de l'infériorité technique et culturelle des peuples dominés, car la colonisation devait leur permettre d'accéder aux progrès de la civilisation. Cette idée a eu des effets extrêmement préjudiciables. Elle s'est traduite par un mépris des connaissances des colonisés et une glorification excessive de celles des colonisateurs, ce qui est encore manifeste aujourd'hui dans les sociétés anciennement dominées.

Ainsi, il peut être positif d'analyser et d'intervenir sur une problématique du Sud, mais pour ce faire, il est nécessaire d'être conscient de nos valeurs et de nos références occidentales, de telle sorte que les besoins exprimés par la population ne correspondent peut-être pas à ceux identifiés par les partenaires au Nord, tout comme pour les solutions envisagées. Dans cet ordre d'idées, depuis les années 1990, différents auteurs et auteures proposent une approche en Genre et développement (GED) pour la conception et la réalisation des projets de développement international auprès des femmes. Contrairement à ses prédécesseurs, le GED s'intéresse au rapport de genre plutôt que de simplement chercher à intégrer les femmes au développement (Ferguson, 2000 ; Harding, 2000 ; Parpart, 1995, 1998 ; Rathgeber, 1994 ; Thibault, 2004). Il met l'accent sur l'importance d'examiner la division du travail selon les genres dans des sociétés spécifiques, particulièrement les aspects invisibles du travail productif et reproductifs des femmes (Parpart, 1998).

Par ailleurs, une deuxième critique des théories féministes postcoloniales mérite d'être explicitée dans le cadre de ce mémoire. Mohanty (1988) dénonce vigoureusement la pensée féministe dominante qui pose l'ensemble des femmes du « tiers-monde » comme victimes de la violence masculine, de l'institution du mariage, du système familial ou de l'idéologie religieuse. Elle leur reproche, entre autres, de conceptualiser les problèmes et les besoins des femmes du Sud comme un tout uniforme. L'utilisation de la conception unique de la femme dans le développement élimine l'histoire propre à chacune d'entre elles et se base uniquement sur leur subordination (Mohanty, 1988). Non seulement les femmes du Sud sont-elles vues comme un tout uniforme, mais aussi constitué comme un groupe exploité et sans pouvoir. En

ne reconnaissant pas leur propre représentation, on persiste à les concevoir comme victimes plutôt que participantes et agissantes de leur propre indépendance et développement (Kothari, 2002).

### 1.3 Remise en question du discours impérialiste dans le travail social international

Les critiques proposées par les féministes postcoloniales nous servent d'amorce aux critiques du discours du travail social international des années 1960. En effet, comme abordé précédemment, plusieurs des auteurs des années 1960 conçoivent les populations du Sud comme attendant une aide extérieure pour améliorer leurs conditions de vie (Goldman, 1962 ; Shawky, 1963). Cette conception laisse supposer que les populations ne sont pas en mesure de répondre elles-mêmes à leurs besoins. Prenons par exemple Shawky (1963), auteur des années 1960 sur le travail social international, qui présente les personnes des pays non industrialisés comme étant :

pauvres, sans éducation et de santé précaire, c'est-à-dire sans ressources, sans services et moins courageux, ayant moins d'habiletés, moins créatifs, moins productifs et faisant preuve de moins d'initiative et d'ambition, etc. (Shawky, 1963: 146, traduction libre)

Ces mots aujourd'hui dérangeants justifiaient, dans les années 1960, l'intervention d'une personne extérieure et laissait peu de pouvoir d'autodétermination aux populations. C'est d'ailleurs l'une des raisons de la remise en question du travail social international.

En ce sens, les intentions « altruistes » du Nord créent un déséquilibre, pendant longtemps invisibles dans le rapport de pouvoir entre le Nord et le Sud (Gray, 2005). Rappelons que dans plusieurs pays, sont implantés intégralement les modèles occidentaux (Gray, 2005 ; Healy, 2008 ; Midgley, 1981). Nombre de formations en travail social, construites grâce au programme *United Nation Relief and Rehabilitation Administration* (UNRRA), furent bâties à l'aide de personnes consultant envoyées sur place ou encore par des intellectuels allant étudier dans les écoles des États-Unis et revenant pour transférer les connaissances apprises. Les Nations-Unies sont rapidement devenues les promotrices des écoles de travail social dans les « pays en développement » (Healy, 2008). Toutefois, les années 1970 amènent des résistances dans ce transfert de connaissance (Gray, 2005) et l'Amérique latine arrête de

chercher des solutions du côté des modèles anglo-saxons du travail social pour développer leur propre modèle qui répond adéquatement à leurs besoins (Healy, 2008). Au même moment, les projets d'organisation communautaire dans les pays du Sud prennent également un nouveau virage, particulièrement avec le discours de la théologie de la libération latino-américaine et les méthodes d'éducation populaire de Paulo Freire. Le développement social s'inspire du discours de l'*empowerment* et propose des projets de développement communautaire autogérés (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2007).

Cette nouvelle réalité amène à questionner les rapports Nord-Sud de la profession et la base sur laquelle les échanges peuvent se faire. Certains auteures et auteurs (Haug, 2005 ; Midgley, 1997) constatent que le travail social international doit véhiculer des valeurs telles que le respect des droits humains et la justice sociale plutôt qu'une pratique en particulier, à moins que cette dernière s'inscrive réellement dans un échange Nord-Sud et soit représentative des diverses expériences de travail social. Selon Gray (2005), il est nécessaire d'avoir la capacité de sortir des paradigmes occidentaux et de poser un regard humble sur les problématiques internationales afin d'éviter de perpétuer un impérialisme professionnel. D'où une critique croissante envers le concept d'« indigénisation », qui consiste à se référer au contexte local pour déterminer la pratique du travail social. L'indigénisation provient de l'Amérique latine et fait référence à un processus à travers lequel le pays récipiendaire du modèle occidental expérimente des difficultés dans l'importation du modèle et nécessite de l'adapter, de l'ajuster ou de le modifier afin qu'il corresponde au pays et à la culture locale (Ferguson, 2005).

#### **1.4 Vers une « autre pratique internationale du travail social »**

Ainsi, une autre orientation au travail social international ne serait pas uniquement d'étendre la profession, mais aussi de favoriser le développement des pratiques propres aux contextes locaux. Le travail social, étant réceptif à divers contextes et sensible aux réalités des cultures locales, doit être une entité flexible, ouverte à de nouvelles formes de travail social évoluant en réponse aux problèmes et aux besoins locaux. Ceci nécessite une nouvelle façon de voir et de

répondre lorsque des personnes du Nord se déplacent au Sud pour accompagner sur le type de travail social voulu. Cela demande de porter une attention à la culture locale et aux coutumes de la population. Il est nécessaire d'apprendre à écouter et d'éviter d'imposer notre culture trop rapidement aux autres, il en résulterait une position impérialiste de notre part (Gray, 2005). Ces critiques s'adressent principalement au transfert des savoirs, en l'occurrence à la formation d'un pays à l'autre.

Dans ce contexte, est-il possible d'appliquer la même critique à la pratique internationale du travail social en contexte de développement international ayant un volet femmes, c'est-à-dire lorsqu'une personne coopérante volontaire, formée en travail social dans un pays occidental, intervient auprès des femmes dans une communauté locale au Sud? Des moyens sont-ils actuellement mis en place pour contextualiser la demande et s'inscrire dans un échange Nord-Sud, respectueux des façons de faire locales? De quelle manière évitons-nous de reproduire intégralement nos méthodes, causant un impérialisme culturel? Ces questions sont importantes, si l'on souhaite baser la relation avec la communauté du Sud sur un échange, plutôt que de penser l'intervention sur une conviction missionnaire, sur un besoin de venir en « aide » à des individus défavorisés en attente de notre appui<sup>2</sup>. De plus, la formation québécoise en travail social met un point d'honneur à favoriser l'implication des personnes dans la définition du problème et aussi à encourager leur capacité d'autodétermination (Bilodeau, 2005 ; Lamoureux, 2002 ; RUFUTS, 1993). Dans ce même ordre d'idées, les acteurs et actrices du développement international réfléchissent et mettent en place des approches plus respectueuses des réalités des pays du Sud. Dans les années 1990, les approches participatives prennent leur envol et proposent des attitudes et des comportements qui doivent faciliter plutôt que dominer. Elles visent l'entraide et le partage d'informations, d'expériences entre les différentes personnes du projet (Chambers, 1997). Il s'agit d'un discours de plus en plus présent dans le contexte de développement international.

---

<sup>2</sup> D'ailleurs, Karsz (2004) définit des figures idéologiques de l'intervention sociale qui vont s'avérer fort intéressante pour analyser cette réalité.

Ainsi, retrouverons-nous cette réflexion si l'on questionne des acteurs du développement international formés en travail social au Québec? Quels sont les discours dominants des personnes pour expliquer leur pratique internationale de travail social? Retrouvons-nous tant des éléments des approches prônées en développement international que des critiques du travail social international? Rappelons que nous avons trouvé très peu d'études empiriques qui questionnent la pratique internationale du travail social et encore moins le discours des praticiennes et des praticiens, et ce, particulièrement dans un contexte de développement international ayant un volet femmes. D'une part, les conditions de vie des femmes sont toujours précaires mondialement et les féministes postcoloniales nous mettent au défi de développer des méthodologies plus respectueuses du vécu de ces femmes. Dans cette optique, les travailleuses et les travailleurs sociaux s'avèrent une ressource intéressante, dans la perspective où il est possible d'établir une relation entre l'intervention en travail social et celle féministe (Bilodeau, 2005 ; Van de Sande, Beauvolsk et Renault, 2002). D'autre part, notre recension des écrits sur le discours des travailleuses et travailleurs sociaux en contexte de pratique internationale retracent des articles sur l'utilisation des savoirs pratiques et théoriques dans la pratique de travailleuses et travailleurs sociaux (Närhi, 2002), la signification de certains concepts clés du travail social, tel l'*empowerment*, pour les praticiennes et les praticiens d'un pays donné (Leung, 2005), des récits d'expériences de travailleuses et travailleurs sociaux à l'étranger (Johnson, 1999 ; Schwab, 1999), ou encore la représentation du travail social pour des intervenantes et des intervenants d'un pays en particulier (Fargion, 2008), mais aucune qui analyse le discours de travailleuses et travailleurs sociaux en contexte de développement international.

### **1.5 Questions de recherche**

Cela dit, afin de contribuer à décrire les pratiques discursives et les savoirs présents dans la pratique internationale du travail social en contexte de développement international ayant un volet femmes, nous en sommes donc venue à poser notre question de recherche en ces termes :

**Quel est le discours de personnes coopérantes, formées en travail social au Québec, sur leur pratique de travail social dans un contexte de projet de développement international ayant un volet femmes?**

D'une part, rappelons que la pratique exercée dans un projet de développement international par des personnes formées en travail social correspond à ce que Lynne Healy (2008) appelle la pratique internationale du travail social. Nous pensons qu'en décrivant ce que les personnes coopérantes ont fait et de quelle manière elles lient leurs savoirs, nous pourrions analyser les différents discours présents dans le milieu. D'autre part, soucieuse de ne pas oublier les nombreuses critiques formulées à l'égard de la pratique internationale du travail social, nous aimerions également identifier leur positionnement idéologique à l'égard de leur pratique dans un pays du Sud. Pour y arriver, nous nous sommes inspirée des écrits de Karsz (2004) qui propose trois figures<sup>3</sup> du travail social. Nous posons alors comme sous-question de recherche :

**Quelle(s) figure(s) du travail social est (sont) mobilisée(s) dans leurs discours sur leur pratique internationale du travail social ?**

Nous verrons donc au cours des prochaines pages à quoi correspondent les figures et comment elles sont traduites dans les réponses de nos répondantes et de nos répondants.

---

<sup>3</sup> *Charité, prise en charge* et prise en compte qui seront développés dans le cadre théorique

## CHAPITRE II

### CADRE D'ANALYSE THÉORIQUE

À la lumière de notre question générale de recherche, deux concepts semblent incontournables pour l'élaboration de notre modèle d'analyse, celui de discours et celui de pratique. Pour ce faire, il nous est nécessaire, dans un premier temps, de poser quelques repères épistémologiques en faisant une incursion dans le concept de savoir.

D'emblée, nous postulons que les discours sur la pratique sont des lieux de construction théorique et que ces discours constituent des savoirs<sup>4</sup> en soi. Nombre d'auteurs (Habermas, 2003 ; Weil, 2009) abordent le concept de pratique en opposition à celui de théorie, plus particulièrement à l'égard de leur rapport épistémologique. Habermas explique la distinction et la polarisation des deux termes avec l'avènement de la modernité qui tend à promouvoir le rationnel et l'objectivité de la théorie sur la pratique des sciences humaines (Habermas, 2003). On applique dans les sciences sociales les mêmes procédés du positivisme basés sur des faits observables et vérifiables et cette tendance a pour effet de discréditer le sens ou le

---

<sup>4</sup> Nous privilégierons le terme de savoir à celui de connaissance, car plus intelligible dans le cadre de cette recherche. En ce sens, selon le Grand Robert de la langue française (Rey, 2001) la connaissance est le fait de connaître, c'est-à-dire « avoir présent à l'esprit (un objet réel ou vrai, concret ou abstrait, physique ou mental); être capable de former l'idée, le concept, l'image de. » (Tome II, p. 455). Ainsi, la connaissance est une acquisition, un bagage de la culture, de l'éducation, de l'instruction, etc. Tandis que, dans l'absolu, un savoir réfère à : « avoir à l'esprit un ensemble d'idées et d'images constituant des connaissances organisées rationnellement à propos de (un objet de pensée) ». (Tome VI, p. 223). On comprend la relation entre savoir et connaissance dans le fait que le savoir nécessite l'organisation rationnelle des connaissances. Dans le cadre de cette recherche, nous croyons être en mesure de nous intéresser aux savoirs, car nous irons plus loin dans notre analyse des discours que le seul fait de mettre en lumière des connaissances. Nous mettrons en relation plusieurs discours pour constituer celui des personnes coopérantes.

contexte donné à la réalité. Historiquement, le travail social ne fait pas exception, certains des discours théoriques de la profession s'appuient sur un pôle moderniste qui met l'accent sur une vision rationnelle et objective de la réalité qui se base sur des faits empiriques. En effet, la profession du travail social, particulièrement dans les institutions de santé et de services sociaux, s'est construite sur plusieurs discours, dont entre autres, celui bio médicolégal, celui des disciplines de la psychologie et de la sociologie. Ces discours se présentent comme étant rationnels, neutres et objectifs, et ce, peu importe le contexte culturel dans lequel ils s'inscrivent. Les personnes sont vues comme réagissant normalement ou anormalement à une réalité et sont traitées en fonction de l'analyse effectuée par le professionnel (Healy, 2005). Toutefois, depuis les années 1980, il existe également un pôle postmoderniste qui met l'accent sur une vision subjective et constructiviste de la réalité. Cette vision laisse plus de place au sens et à l'interprétation de la réalité, on n'y conçoit plus qu'une seule vérité est possible, mais bien, plusieurs réalités (Lecomte, 2000a). On retrouve particulièrement ces idées dans les *post théories* qui revoient la construction des discours dominants issus du modernisme.

Ces deux modes de pensée, le modernisme et le postmodernisme, laissent des traces dans le développement des savoirs en travail social. En effet, dans un pôle moderniste, le discours théorique est produit par des experts qui utilisent des méthodes rationnelles et objectives. Tandis que le pôle postmoderniste s'intéresse plutôt aux manières de produire l'usage des savoirs. On retrouve toujours actuellement dans les discours du travail social, une distinction entre théorie et pratique, à savoir si la pratique peut être source de savoirs et la théorie s'appliquer à la pratique (Groulx, 1994). L'alliance entre théorie et pratique émerge de plus en plus dans la sphère québécoise, on reconnaît à des praticiens et praticiennes la possibilité de produire des savoirs, où sont développés des méthodes pour arriver à l'explicitier (Lhotellier et St-Arnaud, 1994 ; Patenaude, 1998 ; Racine, 2000 ; Schön, 1994). Toutefois, dans la pratique comme dans la formation, on persiste dans le rapport dichotomique entre savoirs théoriques et savoirs sur la pratique.

Pourtant, Couturier et Huot (2004 : 108) proposent une alternative au débat en concevant « le savoir, qu'il soit de nature théorique ou pratique [comme étant] fondamentalement *logos*, c'est-à-dire une forme particulière de discours qui permet à un acteur social d'établir son rapport au monde, à la société et à l'autre ». De cette manière, la référence au théorique renvoie à une conception de la théorie comment étant : « théoria : 1) théorie, qui renvoie à un corps de connaissance, à un dispositif discursif cohérent, qui donne un éclairage sur le monde, et 2) théorique, une posture à l'égard des objets du monde qui interroge de l'extérieur les phénomènes » (Couturier et Huot, 2004: 111). Ainsi, il ne s'agit plus de distinguer les deux concepts, mais plutôt d'envisager que les discours sur la pratique sont des lieux de construction théorique. En ce sens, il existe dans ces discours, des connaissances produites et utilisées par les discours scientifiques, universitaires et les milieux de pratiques.

En somme, dans le cas de cette recherche, en conformité avec notre problématique qui remet en question le discours moderniste, notre approche se situe davantage dans un cadre poststructuraliste. Il ne s'agit pas de chercher une seule vérité sur ce que serait une pratique internationale du travail social, mais bien reconnaître plusieurs pratiques localement situées qui se construisent et se négocient à travers les discours des acteurs et des actrices.

## **2.1 Des discours qui construisent la pratique : un cadre poststructuraliste**

Conséquemment, nous privilégions une définition poststructuraliste du concept de discours, c'est-à-dire que la signification est toujours contextuellement située et compréhensible à travers le langage (Healy, 2000, 2005). Cette approche suggère que les discours ne sont pas uniquement le reflet ou la représentation sociale d'entités ou de relations, ils les construisent et les constituent. Ainsi, le monde social est expérimenté à travers les discours où le langage permet de rendre tangible l'expression de ces expériences, dans ce qui est dit et partagé (Healy, 1998). Cette proposition rejoint celle de Mucchielli qui souligne que « tout discours est, non pas un macro-signe ou un assemblage de signes, mais un procès de signification par une énonciation » (Mucchielli, 1996: 221).

Pour sa part, Foucault amène un éclairage intéressant en mentionnant que le discours est une « existence, un événement, une pratique s'ordonnant selon des règles (règles de formation des objets, des énonciations, des concepts...) » (Gros, 2004: 52). Il identifie quatre éléments dans la formation des discours. Premièrement, le discours est produit par des règles et des procédures spécifiques qui permettent de rendre possibles certaines affirmations qui apparaissent à un moment et à un endroit spécifique, donc situé dans un contexte. Deuxièmement, les discours sont discontinus et contradictoires, c'est-à-dire que les discours peuvent varier d'un contexte à l'autre et d'une époque à l'autre. Ils peuvent également varier dans un même contexte, car plusieurs discours existent simultanément. Troisièmement, le discours et le pouvoir sont interreliés : il faut s'intéresser au processus qui en fait une vérité, une *doxa*, influencée par le statut de l'auteur et de la discipline, plutôt qu'à la vérité en soi. Puis, quatrièmement, plutôt que tenter de comprendre, voire même d'interpréter, la signification profonde des discours, il faut s'intéresser aux effets des discours ou ce qu'ils produisent (Foucault, 1971 ; Healy, 2000).

Dans cet ordre d'idée, nous favoriserons la définition de discours de Parton (cité dans Healy, 2000 : 39) pour notre recherche :

Discourses are structures of knowledge, claims and practices through which we understand, explain and decide things. In constituting agents they also define obligations and determine the distribution of responsibilities and authorities for different categories of persons such as parents, children, social workers, doctors, lawyers and so on... They are frameworks or grids of social organization that make some social actions possible while precluding others.

En effet, cette définition délimite bien le sens que nous souhaitons donner au concept de discours. Elle met de l'avant le caractère subjectif et non limitatif d'un discours qui se construit à travers différents espaces et acteurs qui sont interreliés. Ainsi, les personnes coopérantes construisent leur discours à travers leur expérience, leurs croyances, les individus qu'elles ont côtoyés et les institutions qui encadrent leur pratique. Il est impossible de les sortir du contexte de leur expérience sans perdre le sens. Cette définition de discours nous mène d'ailleurs à adopter un modèle, proposé par Healy (2005), pour définir une pratique de travail social. Toutefois, avant d'en faire la présentation, nous soulignerons les raisons pour lesquelles nous avons préféré ce modèle à un autre.

### 2.1.1 Une pratique de travail social

Le concept de pratique est d'autant plus important, considérant que plusieurs auteures et auteurs (Couturier et Huot, 2004 ; Lhotellier et St-Arnaud, 1994 ; Perrenoud, 2004) mentionnent la difficulté pour des praticiennes et praticiens de nommer leur pratique. Une des explications possibles retenues est que les références à la pratique ne sont pas des données brutes perceptibles. Elles ne peuvent être comprises et interprétées que par l'analyse (Couturier et Huot, 2004) et le contexte de la pratique (Healy, 2005). Afin de donner un sens à l'analyse des discours, il importe de dépeindre le plus finement possible l'ensemble des procédures liées à leur action, c'est-à-dire les actions réalisées concrètement, plutôt que les catégories générales (Couturier et Huot, 2004 ; Perrenoud, 2004). Couturier et Huot (2004) soulignent à cet effet que les personnes intervenantes, lorsque questionnées sur leurs pratiques, réfèrent à des catégories générales convenues dans une communauté de pratique, d'où l'importance du contexte de la pratique. Pour arriver à en faire l'analyse, il est nécessaire de donner un sens à ces catégories en les rattachant à des conditions de pratique. Ainsi, pour nous aider dans l'analyse des données, il est nécessaire de comprendre ce qu'est une pratique pour les personnes formées en travail social et de décrire des éléments qui nous aideront à faire son analyse.

Dans son sens large, la pratique peut constituer « tout acte qui intègre dans son accomplissement la représentation du rapport existant entre les objectifs poursuivis et les ressources à mobiliser et à mettre en œuvre pour réaliser un projet. » (Dumont, 1995: 442). Plus spécifiquement, pour Nélisse (1997 : 137) « parler de pratique, c'est saisir les activités comme exercice autonome de l'acte professionnel », c'est-à-dire la capacité de décision de la personne intervenante (choix des façons de faire, des personnes, du rythme, du volume) et parler de travail, « c'est faire le tour des conditions de la pratique comme on dit souvent. Conditions administratives, techniques, réglementaires dites externes aux actes professionnels ». Ainsi, il distingue deux registres pour parler des activités effectuées par les personnes praticiennes (Nélisse, 1997). Pourtant, ces deux registres peuvent se retrouver dans un seul modèle.

En effet, Karen Healy (2005) a développé un modèle dynamique de la pratique en travail social. Elle identifie quatre éléments essentiels sur lesquels la pratique se construit. En son centre, on retrouve le but de la pratique, c'est-à-dire ce pour quoi la personne est engagée. Il s'agit de son rôle formel dans le projet, de sa description de tâches, de ses propres caractéristiques et des caractéristiques des personnes avec lesquelles elle interviendra.

Le but de cette pratique interagit avec trois autres éléments. Tout d'abord, il y a le contexte institutionnel influencé par les discours dominants, pensons par exemple aux discours biomédical, néolibéral ou légal. Ces discours se traduiront à travers les politiques de l'organisation, les lois encadrant leur travail, les manières propres de l'organisation d'intervenir. Dans ce cas-ci, les organismes de coopération internationale<sup>5</sup> peuvent promouvoir des approches et des méthodologies qui leur sont propres, peu connues du travail social traditionnel. Sans oublier que le contexte des pays tiendra également un rôle dans le contexte de la pratique.

Par la suite, on retrouve le cadre de référence de la personne intervenante à caractère plus informel. Il s'agit d'habiletés que la personne a développées, des connaissances acquises grâce à son expérience de praticienne et des théories issues de la pratique qui l'influencent dans sa pratique.

Puis la base formelle de la profession, il s'agit des théories formelles de la pratique professionnelle, des grandes théories des sciences humaines, de l'historique du travail social, des valeurs et des croyances de la profession et des habiletés formelles apprises dans le cadre académique (Healy, 2005). On retrouve dans ces éléments les différents discours dominants, comme le biomédical, le néolibéral, le légal, ceux de la psychologie et de la sociologie, celui des mouvements sociaux et de la défense des droits, etc. Il s'agit également des approches d'intervention, notamment celles associées au discours de l'organisation

---

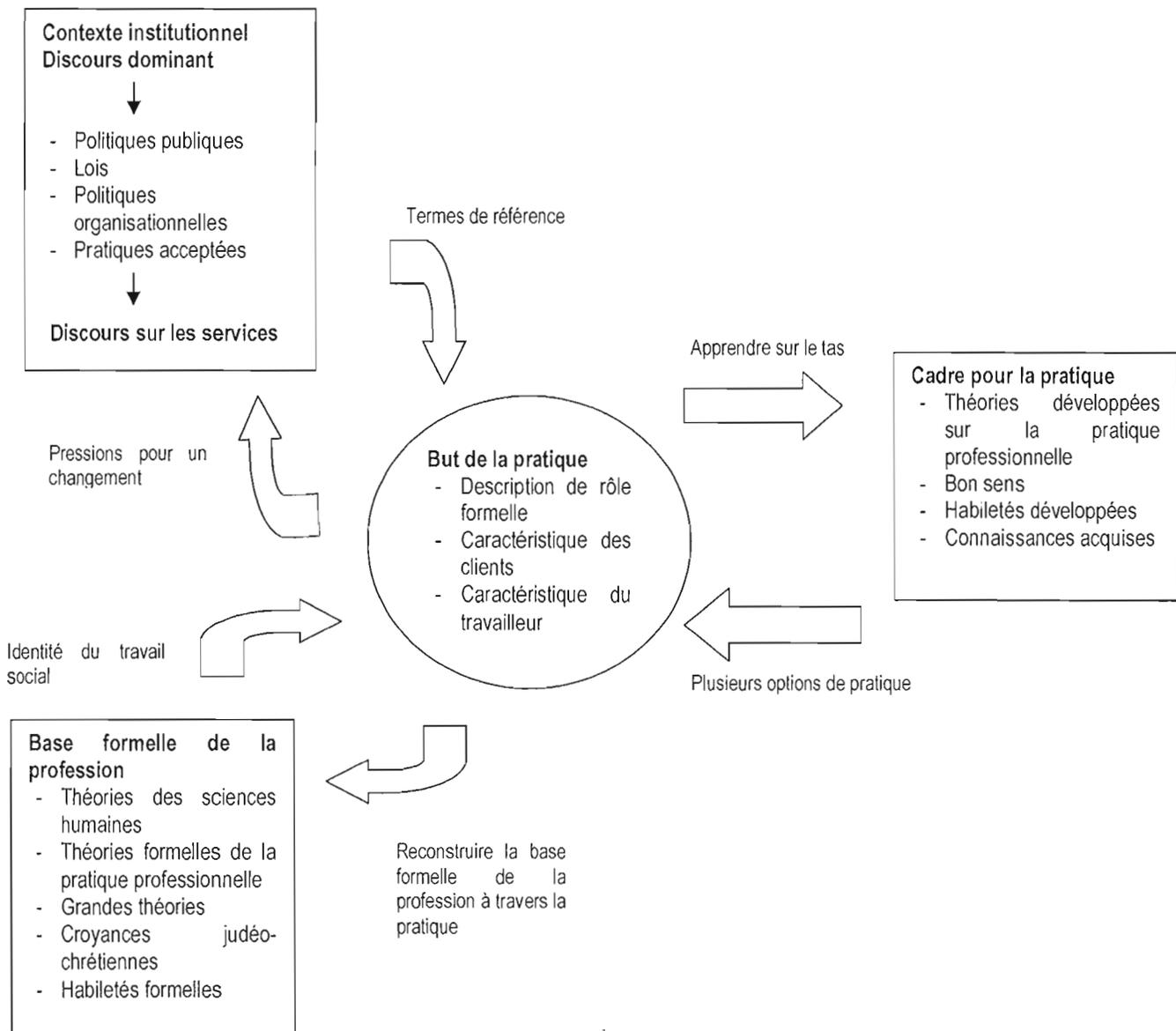
<sup>5</sup> Les organismes de coopération internationale (OCI) se distinguent de ceux de l'aide internationale et de ceux de la solidarité internationale. Les OCI sont dans une logique de soutien au développement, par l'envoi de coopérants par exemple. (Favreau, Lachapelle et Fréchette, 2007)

communautaire. La page qui suit présente le tableau synthèse de la pratique de travail social vu par Karen Healy (figure 2.1).

En effet, le modèle développé par Karen Healy est particulièrement intéressant, car il prend en compte les différents discours qui se négocient à travers la capacité de choisir de la personne, de se baser sur son expérience pour guider son intervention, mais également les contraintes professionnelles et administratives de l'organisation qui l'engage pour effectuer un travail, au sens de Nélisse.

Dans le cas de cette recherche, ces différents éléments pourront servir à l'analyse du discours des personnes interrogées. En concordance avec notre approche poststructuraliste, il s'agit de mettre en relation les différents discours présents pour constituer celui de la personne coopérante et comprendre ce qu'il produit. D'une part, les dimensions développées par Karen Healy nous permettent de catégoriser l'information recueillie lors des entrevues et de l'ordonner. Puis, d'autre part, ce modèle nous permettra de comprendre comment les personnes coopérantes négocient avec les discours proposés par ces différents cadres pour définir leur pratique, répondant ainsi à notre question générale de recherche.

Figure 2.1 Modèle dynamique de pratique en travail social



Source : Figure 1.1 Constructing social work practice : a dynamic model (traduction libre)  
Healy, K (2005). *Social Work Theories in Context. Creating Frameworks for Practice*. New York : Palgrave MacMillan.

## 2.2 Des figures pour la pratique : réflexion sur les rapports de pouvoir dans les échanges Nord-Sud

Pour notre part, nous proposons un modèle d'analyse complémentaire à celui de Karen Healy afin de juger si les discours des personnes coopérantes sont plus critiques à l'égard des rapports de pouvoir entre le Nord et le Sud. En ce sens, Karen Healy propose un modèle qui permet de comprendre le discours sur la pratique et ce qu'il produit, mais reste silencieux sur les rapports de pouvoir entre les personnes participantes et praticiennes. Comme explicité dans la problématique, nous sommes sensible aux rapports de pouvoir qui peuvent intervenir dans les relations entre les individus des pays du Sud et ceux du Nord, particulièrement lorsque nous parlons de pratique. Rappelons qu'historiquement, le travail social occidental s'est imposé dans les pays du Sud, supplantant les façons de faire locales. Actuellement, certains auteurs posent le défi de baser la relation sur un rapport de réciprocité entre les deux cultures (Lacroix, 2007 ; Midgley, 1997 ; Wilson et Whitmore, 2000). Qu'en est-il réellement? Les discours sur la pratique des personnes coopérantes, formées en travail social sont-ils plus critiques à l'égard de l'intervention? Pour répondre à ces questions et plus particulièrement à notre sous-question de recherche : **quelle(s) figure(s) du travail social est (sont) mobilisée(s) dans leurs discours sur la pratique internationale du travail social?**, nous nous sommes particulièrement intéressée à Karsz (2004) qui propose trois figures idéologiques de l'intervention sociale, soit la *charité*, la *prise en charge* et la *prise en compte*. Ces figures tiennent compte du rapport de pouvoir entre la personne intervenante, l'établissement et la personne participant au processus. Nous privilégions particulièrement ce modèle, car il permet de répondre à nos préoccupations postcoloniales. En effet, il est possible d'inscrire les deux premières figures dans un cadre colonialiste, c'est-à-dire que les besoins des personnes sont compris et conçus selon l'analyse de la personne intervenante ou de l'organisation, laissant supposer un lien hiérarchique entre elles. Tandis que la troisième figure réfère plutôt à un positionnement postcolonial, où l'intervention se construit à partir de la compréhension de la problématique par les personnes elles-mêmes.

Néanmoins, nous sommes, tout de même, consciente que l'analyse du discours à partir de ce modèle est quelque peu limitée, voire contradictoire avec notre perspective poststructuraliste. En ce sens, nous nous intéressons au contenu du discours des personnes coopérantes afin de déterminer s'il s'inscrit ou non dans un rapport de pouvoir colonial, plutôt qu'à sa manière de se construire et ce qu'il produit. Nous avons maintenu ce modèle, car nous avons une préoccupation pour des rapports égalitaires dans la pratique entre le Nord et le Sud. D'emblée, nous sommes consciente d'interpréter et de juger les rapports de pouvoir présents dans le discours des personnes coopérantes, d'où l'intérêt d'en faire un élément d'analyse en soit.

Ainsi, nous présenterons chacune des figures et identifierons certains repères pour nous permettre d'analyser le discours des personnes coopérantes en ce sens. Tout d'abord, la figure de la *charité* est particulièrement intéressante, considérant que l'une de ses actualisations contemporaines se retrouve dans l'humanitaire. La *charité* est, entre autres, promue dans les œuvres philanthropiques et caritatives. Issue de la charité chrétienne, la conceptualisation actuelle de la charité emploie de plus en plus une forme laïque, mais sans pour autant perdre son âme salutaire. Souvent aveugle à leur propre positionnement idéologique, les praticiennes et les praticiens qui s'inscrivent dans une logique de charité se sentent l'obligation de redresser des torts causés. Ils et elles conçoivent les personnes comme étant nécessiteuses, fragiles, démunies, etc. Ces dernières sont perçues comme ignorantes de leur situation et incapables de définir leurs besoins (Karsz, 2004). Cette image est préoccupante, car elle suppose un rapport de pouvoir hiérarchique entre la personne coopérante et les personnes participant au projet. Nous nous attendons à retrouver cette idée de l'œuvre missionnaire dans le discours des personnes coopérante, car elle est souvent à l'origine de leur implication dans un projet de développement international (Do Pascal Sessouma, 1998).

Quant à la figure de *prise en charge*, elle est issue de l'État providence et de la conception d'un État protecteur. Son intervention s'adresse à des destinataires qui formulent des demandes. Ceux-ci sont perçus comme défavorisés, exclus, marginalisés de la société. La visée de l'intervention est l'insertion de ces personnes par des politiques sociales et un

support apporté par des professionnels travaillant dans des établissements afin de développer une capacité d'agir sur les inégalités sociales. Ainsi, les praticiennes et les praticiens reçoivent des formations qui les préparent pour leurs interventions futures; elles et ils emploient des méthodologies bien établies et planifiées, apprises sur les bancs d'école ou dans leur cadre institutionnel. Leur rôle est celui de guide, montrant le chemin vers l'amélioration des conditions de vie (Karsz, 2004). Lorsqu'elles sont issues de ces deux figures (*charité* et *prise en charge*), il s'avère évident, pour nous, que les personnes coopérantes se positionnent dans un rapport impérialiste à l'égard des personnes du Sud; elles se placent en position de supériorité en établissant ce qui est bon pour les autres. Elles désirent redresser des torts causés à des personnes démunies ou encore les insérer dans les structures sociétales plutôt que leur reconnaître la place qu'elles occupent déjà dans la société. Elles leur donnent peu ou pas de pouvoir de réagir face aux événements ce qui concorde à une vision colonialiste du développement.

Quant à la figure de *prise en compte*, elle suppose plutôt que la personne praticienne a une capacité de se questionner elle-même, c'est-à-dire de comprendre son travail et par quoi elle est influencée. Dans la *prise en compte*, ce n'est pas la personne intervenante qui donne une place aux individus, elle reconnaît, au contraire, la place qu'ils occupent déjà. Il ne s'agit pas de les mobiliser, mais plutôt d'entendre ce dont ils sont déjà porteurs. La personne intervenante agit désormais à titre d'accompagnatrice dans le processus choisi. Pour Karsz (2004), il est difficile de déterminer l'efficacité des résultats qui seront obtenus, constituant ainsi un risque pour les acteurs et actrices (personne intervenante, établissement, destinataire) de cette figure. Pourtant, « en s'y aventurant, le travail social participe à l'affermissement des tendances démocratiques dans les sociétés contemporaines. » (Karsz, 2004: 113). La figure de la *prise en compte* de Karsz s'inscrit davantage dans un rapport de pouvoir postcolonial. D'une part, la personne coopérante est « consciente » de sa propre culture et de ses valeurs afin d'éviter de les imposer à d'autres. D'autre part, elle travaille à établir une relation de réciprocité avec les personnes du Sud et favorise un rapport égalitaire entre les acteurs. De plus, la méthodologie proposée rejoint celles des approches

participatives qui accompagnent les personnes du Sud tout au long du processus et déterminent au fur et à mesure les résultats à atteindre. Elle rejoint également plusieurs des stratégies et des principes issus de l'intervention féministe, qui conçoit l'intervention sur une base égalitaire et où l'expérience et le vécu des femmes sont valorisés.

Toutefois, il est possible que les trois figures, celle de la *charité*, de la *prise en charge* et de la *prise en compte*, coexistent dans une même pratique et qu'il s'avère difficile de catégoriser le discours d'une personne dans une seule figure. L'exercice de l'analyse sera plutôt de déterminer dans quelle figure les différents discours des personnes coopérantes s'inscrivent davantage, ce qui devrait permettre de poser un regard critique quant à la pratique actuelle dans les pays du Sud. D'ailleurs, afin de systématiser notre approche, nous retrouvons à la page suivante un tableau qui opérationnalise les figures (tableau 2.1).

En somme, ce deuxième chapitre retrace bien les différents aspects de l'analyse que nous prévoyons. Nous pourrons, d'une part, comprendre comment les discours se négocient dans celui des personnes coopérantes, au moyen du modèle dynamique d'une pratique de Karen Healy. D'autre part, nous pourrons également saisir comment se joue les rapports de pouvoir, dans le discours des personnes coopérantes, entre les personnes intervenantes, celles participantes et les institutions, grâce aux figures idéologiques développées par Karsz.

Tableau 2.1 Opérationnalisation des figures de l'intervention sociale développée par Karsz (2004)

Dimensions	Composantes	Indicateurs
Figure du travail social	Charité	<p>Perçoit les participantes et les participants comme devant être sauvés, en victime.</p> <p>Perçoit les participantes et les participants comme sachant peu de sa situation, de ce qui a provoqué sa condition présente et de ce qu'elle ou il voudrait à l'avenir.</p> <p>Perçoit son rôle comme un redresseur de torts</p> <p>Attend de son interlocuteur ou de son interlocutrice qu'il ou qu'elle confesse son malheur, qu'il ou qu'elle avoue sa souffrance, condition pour qu'une aide lui soit apportée.</p> <p>Repose sur un don de soi, sur des qualités réputées naturelles, certains aspects seulement pouvant être enseignés et appris.</p> <p>Le praticien ou la praticienne de la charité cherche à faire ce qu'il ou elle croit bien</p>
	Prise en charge	<p>Perçoit les participants et participantes comme des personnes en difficulté, défavorisées, exclues.</p> <p>Perçoit les participants et les participantes comme ayant des demandes, dont leurs conditions de vie ne permettent pas la réalisation.</p> <p>Perçoit son rôle comme celui d'aider (de guider) chacun et chacune à trouver une place dans la société (insertion).</p> <p>Perçoit son rôle comme celui de faciliter l'intégration des individus et des groupes au monde.</p>
	Prise en compte	<p>Réfère à des positions économiques, politiques, culturelles, affectives des personnes et des couches sociales.</p> <p>Présence de corpus de méthodologies, d'ensemble plus ou moins codifié de règles, de démarches, attitudes et postures, de mots clés, de cases à remplir dans des formulaires.</p> <p>Perçoit les participants et participants comme étant un statut de sujet, c'est-à-dire sujet humain, mais sujet sans résonances humanistes.</p> <p>Se prend en compte lui-même ou elle-même, c'est-à-dire qu'il, elle interroge ses valeurs, ses idéaux.</p> <p>Capacité d'interroger son rapport entre sa pratique et les situations, et entre praticien et praticienne et sujets.</p> <p>Capacité de comprendre son parti pris dans les situations et qu'il, elle n'est pas neutre.</p> <p>Reconnaît la place que les participants et les participantes occupent déjà (ne pas tenter de leur donner une place).</p> <p>Perçoit son rôle comme étant celui d'accompagnateur, d'accompagnatrice, de supporteur, de supporteuse.</p>

## CHAPITRE III

### MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE

Comme nous avons précédemment établi notre cadre théorique et exposé les différentes écoles de pensées au sujet de la pratique internationale du travail social, nous pouvons maintenant traiter des différents aspects méthodologiques de notre recherche. D'abord, nous exposerons la stratégie générale de la recherche et les différentes méthodes de collecte de données. Ensuite, nous présenterons notre échantillon et la manière dont s'est effectué le recrutement. Après quoi, il sera question de quelques considérations éthiques, dont nous avons tenu compte dans notre enquête terrain. Puis, nous décrirons l'analyse sous-jacente à nos résultats et à notre discussion.

#### **3.1 Stratégie générale de recherche**

Pour répondre à l'objet d'étude, considérant l'importance accordée au caractère compréhensif, nous préconisons une recherche de type qualitative. Cette méthodologie nous apparaît pertinente, puisqu'elle permet d'appréhender la réalité des personnes ou des groupes en enquêtant, en interviewant, en expérimentant avec elles et en analysant leur discours à l'aide de leurs mots, de leurs expériences et de leur conduite (Paillé, 2006).

Par ailleurs, la recherche qualitative poursuit une logique essentiellement compréhensive, c'est-à-dire qu'elle s'intéresse à ce que les gens mentionnent sur leur réalité, rejoignant ainsi notre positionnement poststructuraliste. De plus, elle insiste sur l'étude des processus, à la recherche d'une profondeur analytique (Mucchielli, 1996). Nous croyons donc que cette

stratégie générale permet de répondre à nos questions de recherche, en comprenant la relation existant entre le discours de la personne coopérante et les différents discours présents dans sa pratique (contexte institutionnel, cadre de la pratique, base professionnelle formelle).

### **3.2 Méthodes de collecte de données**

Nous avons retenu deux méthodes pour constituer le discours de la personne coopérante, soit une entrevue semi-dirigée et un corpus littéraire.

#### **3.2.1 Entrevue semi-dirigée**

Tout d'abord, l'utilisation de l'entrevue a été retenue, car elle vise à recueillir de l'information auprès de personnes ciblées et elle rend explicite et compréhensible l'univers de l'autre (Gauthier, 1997). Nous avons prôné une approche semi-dirigée, car, d'une part, elle a offert la possibilité à la personne interrogée de s'exprimer librement et, d'autre part, il a été possible de la rediriger lorsqu'elle s'éloignait trop de la thématique abordée, soit celle de la pratique internationale du travail social en contexte de développement international ayant un volet femmes. De plus, elle a permis de centrer l'entrevue sur les éléments thématiques centraux de la recherche (Mayer, 2000) qui ont été initialement définis selon des repères développés par Karsz (2004). Les thèmes qui ont été abordés sont ceux du rôle de la personne intervenante, de l'ONG et des personnes participantes. Nous avons invité les personnes répondantes à décrire les différentes actions réalisées dans le cadre du projet, leur motivation à vivre cette expérience et la pertinence du travail social dans leur pratique. Cette approche a été privilégiée à l'entrevue libre, car elle a permis d'accéder à certaines données qui autrement auraient été difficiles à obtenir. Rappelons qu'il peut être ardu pour les personnes intervenantes de nommer leur pratique (Couturier et Huot, 2004 ; Healy, 2005), ainsi les questions ont été posées de manière à les amener à décrire le plus finement possible leurs actions sur place avec les individus participants. De plus, nous avons jugé nécessaire d'aborder spécifiquement la profession de travail social avec nos répondantes et nos répondants, plus particulièrement les liens entre leur expérience dans un projet de développement international et le travail social. Nous ne pouvons tenir pour acquis que la

personne interrogée liait son expérience de coopération à une pratique en travail social, d'où l'intérêt de la questionner sur les liens possibles.

### 3.2.1.1 Construction de la grille d'entrevue

La grille d'entrevue (*voir annexe A*) a été bâtie à l'aide des différents repères normatifs que Karsz<sup>6</sup> a développés afin d'analyser une pratique. Dans son modèle, on retrouve trois repères nommés de manière explicite : soit celui théorique, celui éthique et celui subjectif (Karsz, 2004) et un quatrième implicite, celui politique (Parazelli et Maria Nengeh Mensah, 2009). Le repère subjectif réfère aux intérêts conscients et inconscients qui guident la personne dans ses actions. Ce dernier a été mis de côté, considérant la difficulté à l'expliciter dans le cadre de cette recherche. Ainsi, la grille d'entrevue a été construite de manière à recueillir de l'information sur les repères théoriques, éthiques et politiques d'une pratique. Le repère théorique réfère à l'interprétation donnée par la personne à la situation, soit ses orientations théoriques. Afin de recueillir de l'information sur ce repère, des questions descriptives de l'action ont été posées, tel que : «pourriez-vous me donner un exemple concret d'une activité qui représente bien votre pratique là-bas?» Le repère éthique, quant à lui, correspond au jugement posé par la personne coopérante en fonction de ses convictions, ses valeurs et son interprétation de la situation et celle promue par l'organisation. Des questions, telles que : «quelles étaient vos motivations à vous impliquer dans un projet de développement?», lui ont été formulées. Puis, le repère politique renvoie au rapport de pouvoir entre les acteurs ou les actrices, qu'il soit implicite ou formel (Parazelli et Maria Nengeh Mensah, 2009). Les questions ont été construites de manière à interroger directement les personnes sur les rapports de pouvoir entre les acteurs et les actrices au projet.

Une fois la grille d'entrevue construite, nous l'avons éprouvée auprès de personnes-ressources qui nous ont transmis quelques commentaires, ce qui nous a amené à retravailler

---

<sup>6</sup> Initialement, Karsz était un auteur clé de notre cadre conceptuel et la grille d'entrevue a été définie en fonction de différents repères conceptuels qu'il a développés. Toutefois, l'utilisation de ces repères a été revue à l'étape de l'analyse des données, car ils se sont avérés trop abstraits pour en faire une opérationnalisation rigoureuse. À l'étape de la codification, il était difficile de déterminer les énoncés propres à chacune des catégories d'une manière impartiale. La codification se réalisait d'une manière plus intuitive, d'où l'utilisation, finalement, d'un second modèle d'analyse, celui de Karen Healy (2005).

l'univocité des termes employés. Par la suite, dans la perspective d'assurer la cohérence et l'enchaînement logique des questions (Kaufmann, 2004), nous avons procédé à une préentrevue auprès d'une de nos connaissances qui satisfaisait en partie nos critères de sélection. Suite à cet entretien préliminaire, certaines questions situationnelles ont été ajoutées à la grille, permettant de briser la glace et d'avoir une idée générale du projet de la personne interrogée. Cet ajout a permis une entrée en matière plus progressive, moins brusque pour nos répondantes et nos répondants. Autrement, aucune autre modification n'a été effectuée suite à cette préentrevue.

### **3.2.1.2 Déroulement des entrevues**

D'une manière plus concrète, afin de faciliter la réalisation de l'entrevue, nous commençons l'entretien par une mise en contexte du projet de mémoire et de ses objectifs. Nous expliquons également les mesures de confidentialité et d'anonymat prises. Lors de cette introduction, plusieurs des individus interrogés mentionnaient leur difficulté à faire le lien entre leur expérience et le travail social, se sentant inadéquats pour répondre aux questions. Il était alors possible à ce moment de les rassurer sur la pertinence de leurs réponses et sur le fait qu'il n'y avait pas de bonnes ou mauvaises réponses. Cette première partie permettait d'établir un climat de confiance entre la personne interviewée et l'intervieweuse. Par la suite, les questions étaient posées suivant la grille. Toutefois, il nous est arrivé de délaissier la grille afin d'approfondir et de faciliter la compréhension de l'expérience de la personne, tout en demeurant centrée sur les thématiques abordées. Nous rejoignons ainsi Kaufmann (2004 : 48) qui souligne que « la meilleure question n'est pas donnée par la grille : elle est à trouver à partir de ce qui vient d'être dit par l'informateur ». Nous procédions alors par des questions de clarifications, telles : « qu'est-ce que ça veut dire pour vous? Est-ce que vous pourriez me l'illustrer par un exemple? » Etc.

En tout, six entrevues, d'une durée moyenne de 78 minutes, ont été réalisées dont la plus longue fut de 112 minutes et la plus courte de 48 minutes. Certains auteurs (Bertaux; LeGall; Michelat, cités dans Mayer *et coll.*, 2000) soutiennent que le nombre d'entrevues est déterminé par le niveau de saturation de l'information recueillie et la diversité des cas.

Toutefois, plusieurs problèmes liés au recrutement ont diminué le nombre de personnes rencontrées. De plus, considérant qu'il s'agit d'une analyse de discours dans une perspective poststructuraliste, les six entretiens nous permettent de procéder à une exploration singulière de la pratique des personnes coopérantes, sans rechercher la saturation des données, qui n'est pas le but dans ce type de recherche. Ainsi, les six entretiens nous offrent une multitude de situations et d'expériences à explorer en lien avec notre thématique de recherche.

Par ailleurs, considérant la difficulté de rencontrer physiquement toutes les personnes, due à un éloignement géographique, une entrevue fut réalisée par télécommunication avec le logiciel skype : il s'agit de contacter la personne par ordinateur interposé. L'entrevue s'est bien déroulée, mais comme nous n'étions pas en présence de cette personne, nous n'avons pas été en mesure de réagir au non-verbal de la personne interrogée. Nous sommes tout de même demeurée sensible au ton, au timbre et au débit de la voix, qui constituent des éléments non-verbaux.

### **3.2.2 Corpus sur les discours**

La deuxième méthode de collecte de données consiste à consulter un corpus littéraire, soit de la documentation déjà existante qui donne accès à une information précieuse (Quivy et Van Campenhoudt, 2006). Ce corpus a été constitué suite à l'élaboration de notre cadre d'analyse actuel. En effet, afin de bien comprendre les relations entre les discours présents dans la pratique, il a été nécessaire de recueillir une information supplémentaire sur les projets et la base du travail social. Nous avons recueilli trois types d'informations différentes : 1) certains rapports finaux des projets abordés par les personnes coopérantes; 2) une information sur les organisations non gouvernementales, leurs approches, missions, valeurs et méthodes d'intervention; 3) un corpus théorique et méthodologique du travail social. Ces différentes données permettent d'illustrer les différents discours qui se jouent dans le discours de la personne coopérante.

Pour constituer le corpus littéraire, une première démarche a été faite auprès des personnes interrogées afin d'avoir accès au rapport final de leurs projets. Trois participants sur six, nous

ont autorisée à communiquer avec l'ONG ou nous ont fourni eux-mêmes les rapports. Ensuite, pour constituer l'information sur les ONG en tant que telles, nous avons répertorié l'information accessible grâce à leur site internet. Nous avons recueilli leur mission, leurs valeurs, leur vision, le rapport d'activités de l'année où le projet s'est réalisé et, pour certains, leur code d'éthique. Cette cueillette s'est avérée cruciale pour constituer un corpus sur le contexte organisationnel de l'ONG. Puis, finalement, en lien avec les projets, nous avons recueilli de l'information sur la méthodologie du travail social enseignée dans les institutions québécoises d'enseignement. Nous nous sommes principalement intéressée aux données relatives à l'organisation communautaire, car la plupart des projets s'inscrivaient dans ce cadre. Cette dernière information permet de rassembler les éléments de la base formelle du travail social à analyser.

### **3.3 Description de l'échantillon**

#### **3.3.1 Critères de sélection**

Considérant la spécificité de la thématique de recherche, l'échantillonnage rencontre une certaine homogénéité afin d'assurer l'accessibilité à l'information recherchée (Miles et Huberman, 2003). Plus spécifiquement, le recours à un échantillonnage par choix raisonné fut la méthode adéquate pour y arriver. En effet, cette dernière a permis la sélection d'individus en fonction de caractéristiques prédéfinies, basées sur une analyse préalable (Mayer et Ouellet, 1991). Ces critères permettent l'approfondissement des thèmes abordés (Manseau, 1990), car la personne interviewée devait avoir une connaissance des éléments étudiés. Ainsi, les personnes ont été choisies en fonction de leur participation à des projets de développement international ayant un volet femmes et de certaines caractéristiques professionnelles. Elles devaient répondre aux critères préétablis suivants :

- avoir un statut de coopérant volontaire, c'est-à-dire qu'elles aient une expérience d'au-delà d'un an dans un projet de développement international ayant un volet femmes. En ce sens, l'expérience outremer doit être considérable pour dépasser la première

période de « choc culturel » et qu'une amorce de collaboration soit établie avec la communauté locale;

- avoir une formation universitaire en travail social. Sans obligatoirement avoir été engagées sur cette base, mais le projet réalisé doit avoir un aspect connexe à la profession.

Les six personnes interrogées répondaient favorablement aux critères. Toutefois, l'expérience d'une des personnes variait sensiblement des autres. En ce sens, elle a mis en place elle-même le projet de développement international auprès des femmes et se déplaçait entre le Québec et le Guatemala durant la durée du projet, comparativement, aux autres personnes interviewées qui sont parties sur des projets de développement international chapeautés par des organisations de coopération internationale (OCI) et qui demeuraient plus d'un an sur place (critère initial). Nous avons maintenu la participation de cette personne à la recherche, car, d'une part, elle répondait aux critères préétablis et d'autre part, elle permettait aussi l'accès à un type de pratique internationale du travail social différent des autres.

### **3.3.2 Recrutement**

Initialement, le recrutement s'est effectué par un contact avec trois OCI, soit CUSO, le CECI et Oxfam-Québec. Nous avons sélectionné ces organisations, car les trois groupes mentionnent utiliser l'approche en Genre et développement (GED) transversalement à tous leurs projets. Ils soulignent également que leurs interventions se construisent sur un échange avec des partenaires au Sud, principe essentiel des approches participatives. Toutefois, à ce moment, ces organisations ont montré peu de disponibilité à nous aider dans nos démarches de recrutement. Conséquemment, nous avons procédé différemment pour le recrutement de nos personnes répondantes, soit par un effet « boule-de-neige ». Cette technique consiste à communiquer « avec des personnes qui peuvent suggérer le nom d'autres personnes susceptibles de participer à l'étude, qui, à leur tour, feront la même chose » (Mayer, 2000: 83). Concrètement, nous avons ciblé des personnes de nos réseaux sociaux qui pouvaient être susceptibles de nous aider. Nous avons également communiqué (*voir* courriel type en annexe

B) avec les départements de travail social d'universités québécoises (UQAM, UQO, Université Laval, Université de Montréal) afin qu'ils transmettent l'information à leur corps enseignant et à leurs étudiants et étudiantes. En tout, sept personnes ont répondu à l'appel, dont une qui s'est désistée en cours de route.

Suite à la réalisation des entrevues, nous avons également contacté certains des OCI afin d'avoir accès aux rapports finaux des projets étudiés dans le cadre de cette recherche. Ces dernières nous ont grandement aidées dans nos démarches, en nous fournissant les renseignements désirés.

### **3.3.3 Présentation de l'échantillon**

Notre échantillon se compose de six personnes répondantes, soit trois femmes et trois hommes. Ils sont tous d'origine caucasienne et ils nous ont également semblé d'origine québécoise. Ils maîtrisaient très bien la langue française. Tous ont participé à des projets de développement international, ayant minimalement un volet femmes. Pour quatre des répondants, le projet s'est réalisé dans un pays d'Afrique, tandis que pour les deux autres, les projets se sont tenus en Palestine et au Guatemala. La durée des projets s'échelonne de 13 à 24 mois et s'est déroulée entre la fin des années 1990 et maintenant.

Quatre des six répondants étaient diplômés d'une université montréalaise, tandis que les deux autres étaient diplômés d'une université en région. La majorité d'entre eux a obtenu son diplôme au milieu des années 1980.

Le tableau 3.1, à la page suivante, présente un portrait général des répondantes et des répondants.

Tableau 3.1 Portrait des répondantes et des répondants

Répondant	Lieu	Durée	Objectif du projet	Année approximative du projet	Année approximative de diplomation	ONG
Johanne	Bénin	24 mois	Programme d'alphabétisation dans l'optique que les Béninoises gèrent adéquatement leur banque villageoise	2000-2005	1986-1990	A
Miguel	Palestine	18 mois	Renforcement de la société civile par la réalisation de petits projets de développement social	2000-2005	1981-1985	B
Hervé	Guatemala	24 mois	Répondre à un besoin issu de la communauté	2006-2010	1976-1980	C
Mathieu	Niger	18 mois	Établir des priorités de développement pour et par la population d'un secteur de sept villages	2000-2005	1986-1990	D
Ève	Ghana	13 mois	Concevoir un programme de prévention pour sensibiliser les femmes et les enfants à la violence conjugale et aux agressions sexuelles	2006-2010	2001-2005	E
Valérie	Rwanda	14 mois	Choisir des projets présentés par des organisations rwandaises et en assurer le suivi financier	1996-2000	1986-1990	B

### 3.4 Considérations éthiques

D'un point de vue éthique, nous croyons que l'étude ne soulève pas de risque émotionnel évident auprès des répondantes et des répondants, car elle n'aborde pas une problématique sociale à haute teneur émotive. Les personnes rencontrées font part de leur expérience professionnelle sur le terrain. Néanmoins, la recherche se déroulant auprès de personnes humaines, il demeure tout de même primordial d'établir des structures qui permettent le respect des droits humains et l'anonymat des individus interrogés (Crête, 1997). Tout d'abord, ce sont les personnes intéressées qui se sont portées volontaires pour participer à l'étude, elles ont été informées des objectifs et des modalités de la recherche ainsi que de l'utilisation des données recueillies. Elles ont été mises au courant de leur droit de refuser de répondre à une question ou de se retirer de l'étude à tout moment. Un formulaire de consentement éclairé a été prévu à cet effet (voir annexe C). Ce formulaire incluait l'énumération des personnes qui auraient accès aux informations recueillies, de quelles manières les données seraient conservées et leur durée de conservation. D'une façon pratique, les enregistrements numériques ont été effacés de l'appareil et conservés sur notre ordinateur dans un dossier sécurisé. Par ailleurs, aucun nom réel n'est cité dans les documents, des noms fictifs ont été utilisés pour identifier les différentes personnes répondantes et les données ont été traitées de manière à ce que l'on ne puisse pas identifier les personnes associées. De plus, considérant que le monde de la coopération internationale est plutôt petit, d'autres mesures ont été prises pour respecter l'anonymat des personnes interrogées. Par exemple, l'université qui les a diplômées n'est pas identifiée, l'année de diplomation et l'année du projet sont situées dans des intervalles de temps et elles ne sont pas associées à l'OCI avec laquelle elles ont réalisé le projet.

Toutefois, après une première analyse des données et le constat d'un manque d'informations sur les projets, une deuxième autorisation, par courriel, a été envoyée aux répondantes et aux répondants concernant la possibilité de contacter les OCI afin d'avoir accès aux rapports finaux des projets. En contactant ces organisations, il y avait un risque de briser l'anonymat des participantes et des participants, car les organisations prennent connaissance d'une étude

réalisée sur leur projet de développement international et, par le fait même, sur la personne coopérante au projet. Donc, chacune et chacun a été informé du risque et était libre de refuser ou d'accepter la demande. Deux des personnes répondantes nous ont autorisées à communiquer avec l'OCI et une autre a été en mesure de nous fournir elle-même le rapport final du projet.

### **3.5 Méthodes d'analyse des données : petit récit d'une démarche d'opérationnalisation méthodologique**

De prime abord, il est important de souligner que la méthode d'analyse des données s'est modifiée en cours de processus passant d'une analyse de contenu à une analyse de discours. Le modèle d'analyse selon Karsz retenu initialement s'est avéré trop abstrait et subjectif pour réussir à codifier les éléments d'une manière rigoureuse et univoque. Un retour dans les ouvrages théoriques a permis d'identifier un modèle d'analyse complémentaire, soit celui de Karen Healy (2005), constituant le cadre d'analyse actuel.

Initialement, une analyse de contenu des entretiens avait été prévue, car elle permettait une systématisation du matériel, par l'intermédiaire de différentes règles explicites d'analyse et d'interprétation (Bardin, cité dans l'Écuyer, 1987). Toutefois, à la révision du cadre d'analyse et en conformité avec notre posture poststructuraliste, une analyse de discours a été privilégiée. En effet, l'analyse de contenu s'avère contradictoire à notre posture poststructuraliste. En ce sens, l'analyse de contenu s'intéresse au contenu des discours, à ce qui est dit. Tandis que cette recherche s'intéresse plutôt à ce que le discours produit. En ce sens, nous soutenons que le discours de la personne coopérante se construit à travers l'interaction et la négociation de différents discours et que c'est cette relation qui produit le discours des personnes coopérantes. Il ne s'agit donc pas d'interpréter le discours de la personne, mais plutôt de comprendre de quelle manière il s'est constitué.

Pour les poststructuralistes, le discours réfère aux pratiques du langage à travers lequel on comprend la « réalité » et les actions (Healy, 2005) et il n'existe pas de réalité à l'extérieur des discours (Foucault, cité dans Healy, 2000). Ceci ne signifie pas que le langage produit les

expériences (ou la réalité sociale), mais plutôt que ces expériences sont comprises à travers le langage. Ce dernier délimite ce qui peut être dit, partagé, pensé et ressenti dans l'expérience (Healy, 1998). Ainsi, l'analyse de discours s'avère une méthodologie efficace pour comprendre de quelle manière les discours des personnes coopérantes sont produits. Son utilisation dans le cadre de cette recherche permettra de mettre en lumière comment le discours s'est construit et constitué pour la personne coopérante à travers les différents discours présents (contexte institutionnel, base formelle du travail social, cadre de pratique). En d'autres termes, le discours sur la pratique résulte d'une négociation entre la personne coopérante, l'ONG qui l'envoie, les personnes participant au projet et sa base professionnelle de travail social.

Concrètement, l'analyse s'est déroulée en deux temps : tout d'abord, les énoncés dans les entretiens ont été catégorisés en fonction du modèle d'une pratique de travail social développé par Karen Healy (2005). Dans un deuxième temps, l'analyse du corpus littéraire est venue compléter l'information déjà recueillie dans le cadre des entretiens. Cette deuxième étape permet d'explicitier les jeux du discours de la personne coopérante en fonction des autres discours présents dans sa pratique (contexte institutionnel, base professionnelle formelle et cadre de la pratique). En effet, il s'agit alors de montrer les relations de collaboration ou d'opposition entre ces différents discours et la négociation effectuée entre eux.

### **3.5.1 Première étape : analyse descriptive des entretiens**

Nous présenterons dans cette section, les différentes étapes suivies afin de codifier le matériel des entretiens (L'Écuyer, 1987 ; Mayer, 2000 ; Miles et Huberman, 2003), permettant de décrire la pratique des personnes coopérantes. La méthode utilisée est similaire à la méthodologie proposée par l'analyse de contenu, sans en constituer le but ultime. La méthode proposée aura permis de procéder à la description de la pratique des personnes coopérantes en fonction des catégories déterminées par le modèle de Karen Healy (2005), soit les quatre dimensions : le but de la pratique, le contexte institutionnel, le cadre de pratique et la base formelle.

Dans les faits, la première étape, suite à l'entretien, a été la retranscription intégrale de chacune des entretiens, c'est-à-dire tant les éléments verbaux que ceux non verbaux (rire,

pause, hésitation, etc.). L'analyse de discours demande que la transcription des enregistrements prenne en compte, non seulement le contenu, mais les sons du langage (ton, rythme, pause, rire, etc) afin d'y retrouver les attitudes face aux différents discours en jeux (Healy, 1998). De plus, malgré la tâche astreignante de la transcription, elle s'avère pertinente, car elle permet une première familiarisation avec le matériel.

Par la suite, la deuxième étape a consisté à lire et relire plusieurs fois les transcriptions afin de bien s'imprégner du matériel à analyser. Suite à ces lectures, nous avons procédé à l'exploitation du matériel à proprement dit et à la catégorisation. Les dimensions d'une pratique en travail social, développées par Karen Healy, ont servi de catégorie générale à la codification (*voir* en annexe D : grille de codification) et certaines ont pu être redécoupées en sous-catégories, basées sur la figure 2.1 (*voir* page 25). Par exemple, le but de la pratique s'est subdivisé en trois sous-catégories : 1) le rôle de la personne coopérante; 2) les caractéristiques des personnes participantes au projet; 3) les caractéristiques de la personne coopérante. Ces catégories et ces sous-catégories ont constitué les codes donnés aux segments de texte permettant l'analyse des données. Par ailleurs, chacune des entrevues a été codée par nous-même, à deux reprises, afin d'assurer la constance des codes.

De plus, sans oublier nos préoccupations postcoloniales, en cours de codification, chacun des segments était évalué en fonction des figures développées par Karsz. Nous répondions à la question : est-ce que l'énoncé peut-être classé dans une figure de Karsz? Dans l'affirmative, nous notions l'élément à droite de notre grille, afin de pouvoir y revenir dans la discussion.

Finalement, afin d'éviter un écueil de la codification, tout le matériel a été codé et certains codes ont émergé, tel par exemple des éléments descriptifs du projet, la perception de la pratique internationale du travail social ou encore la difficulté pour la personne intervenante à nommer sa pratique. En somme, la codification a été basée sur une formule mixte où les catégories ont été dérivées de la théorie de Karen Healy et de Karsz (Gauthier, 1997 ; L'Écuyer, 1987 ; Mayer, 2000) et d'autres, induites par l'analyse. À cette étape, nous avons utilisé des codes de nature « descriptive », c'est-à-dire qu'« ils ne suggèrent aucune interprétation, mais simplement l'attribution d'une classe de phénomènes à un segment de texte » (Miles et Huberman, 2003: 113). En effet, cette première analyse visait à décrire la

pratique internationale de travail social de personnes coopérantes et demeure insuffisante pour permettre des inférences rigoureuses sur la négociation du discours de la personne coopérante avec le contexte et sa base professionnelle.

### **3.5.2 Deuxième étape : analyse des inférences à l'aide d'un corpus littéraire.**

Ainsi, une deuxième analyse a été effectuée à l'aide des rapports finaux des projets disponibles, les éléments fondamentaux des ONG (mission, valeurs, approche, code d'éthique, rapport d'activités) et un corpus méthodologique du travail social. Toutes les dimensions du modèle de Karen Healy ont été reprises et enrichies à l'aide du corpus littéraire. Par exemple, le but de la pratique a été comparé au but officiel, nommé dans les rapports finaux, tels que les objectifs poursuivis. La représentation du rôle, par les personnes coopérantes, a été liée aux rôles reconnus en travail social, leurs caractéristiques, telles que leurs motivations et convictions, aux valeurs promues en travail social. Des relations ont été établies entre le contexte institutionnel et les éléments fondamentaux des ONG. Puis, des éléments de la méthodologie du travail social ont été liés aux méthodes des personnes coopérantes. Ceci s'est déroulé dans la perspective de mettre l'accent sur les relations entre les dimensions de Karen Healy (2005).

De cette manière, l'analyse se concentre sur la production et la performance des discours, c'est-à-dire que nous désirons saisir de quelle manière certains discours de la base formelle du travail social et d'autres du contexte institutionnel s'inscrivent dans celui des personnes coopérantes. Pour arriver à cette analyse plus fine, sans prétendre à l'exhaustivité, nous nous sommes inspirée du lexique et du positionnement des mots (Maingueneau, 1991). Nous avons regardé le sens donné à certains termes clés, les mots qui y sont associés et les fréquences de ces associations. Ces éléments sont traités plus spécifiquement dans le chapitre de la discussion.

### **3.5.3 Limites de l'analyse**

Néanmoins, nous reconnaissons certaines limites à l'analyse de données. D'une part, le cadre d'analyse de la recherche s'est modifié suite aux entrevues, faisant en sorte que les

personnes interviewées ont été questionnées en fonction du modèle de Karsz et non de celui de Karen Healy. Ceci constitue une limite à l'utilisation du modèle d'Healy et à sa compréhension possible. En effet, plusieurs données n'ont pas été recueillies et réduisent la portée de l'analyse. Il aurait été pertinent de poser certaines questions aux personnes répondantes afin de compléter la cueillette de données, mais des contraintes humaines, matérielles et temporelles ont limité les possibilités. Rappelons que le recrutement s'est avéré difficile et que les personnes ont été contactées à trois reprises, sans préalablement en avoir été informées. Le recours à un corpus littéraire est l'une des solutions envisagées pour pallier cette difficulté. Il augmente la rigueur scientifique de la recherche en utilisant plusieurs sources de données plutôt qu'uniquement les propos des personnes coopérantes, puisqu'il vise surtout les inférences entre les différents discours.

D'autre part, une deuxième limite à notre recherche se voit dans l'exhaustivité de l'analyse de discours. Nous sommes consciente que cette analyse pourrait être approfondie et plus rigoureuse. Toutefois, considérant l'ampleur du travail et les contraintes temporelles du mémoire, nous n'avons qu'amorcé l'analyse de discours. Nous croyons que ce type d'analyse pourrait être repris dans des études doctorales, plutôt que dans le cadre de ce mémoire. Ainsi, notre analyse de discours s'est préoccupée de la récurrence de certains termes pour exprimer certaines idées. Toutefois, nous aurions pu approfondir notre analyse en utilisant les approches lexicométrique, syntaxique et énonciative (Maingueneau, 1991).

Puis, nous ne pouvons passer sous silence une limite imposée par nous-mêmes. En ce sens, cette recherche se revêt d'un caractère subjectif. Nous ne sommes pas neutre, nous préférons certains discours à d'autres et, par conséquent, nous avons pu influencer les réponses de nos répondantes et répondants. Toutefois, inscrivant cette recherche dans une perspective poststructuraliste, nous ne recherchons pas non plus l'objectivité, mais plutôt à comprendre la réalité vécue par chacune des personnes coopérantes. Ainsi, le discours sur la pratique s'est produit dans un contexte particulier, soit celui de l'entrevue où les personnes interrogées interagissaient avec nous-même. De plus, malgré notre perspective théorique, il nous arrive de nous positionner dans les discours dominants, car ceux-ci nous ont influencée durant la totalité de nos études et il nous est impossible d'en faire une abstraction complète. Pour cette raison,

certaines termes peuvent sembler contradictoire avec notre perspective et constitue une de ses limites.

Enfin, en terminant ce chapitre, il est possible de comprendre les raisons sous-jacentes à l'utilisation de plusieurs méthodes de collecte de données qui devraient nous permettre une analyse plus rigoureuse de notre objet de recherche. Il sera intéressant de voir dans le prochain chapitre, celui de la présentation des résultats et du début de l'analyse, comment tout cela s'articule, s'oppose et s'entrecroise.

## CHAPITRE IV

### PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ET DÉBUT D'ANALYSE

Quoiqu'ils proviennent de milieux différents, qu'ils aient travaillés dans des pays différents et selon des problématiques tout aussi différentes, Johanne, Miguel, Hervé, Mathieu, Eve et Valérie ont tous quelque chose en commun : une expérience de travail inoubliable qui les a profondément touchés et dont le récit réveillait bon nombre de souvenirs. Dans ce chapitre, nous analyserons les entrevues de chacune et de chacun de nos répondants. En concordance avec notre modèle d'analyse, nous privilégions une présentation individuelle de la pratique des personnes interrogées afin de ne pas décontextualiser leurs propos. Cette pratique sera présentée en fonction des quatre dimensions du modèle d'Healy : le but de la pratique, le contexte institutionnel, la base formelle de la profession et le cadre de la pratique. Toutefois, afin d'éviter la redondance, nous amorcerons la présentation des résultats avec les éléments formels du corpus du travail social québécois. Nous décidons de commencer avec ceux-ci, car ils seront utilisés dans chacune des pratiques recueillies.

#### **4.1 Les aspects du travail social québécois selon le corpus**

Dans cette partie, nous présenterons certains éléments relatifs au corpus du travail social québécois. Le but de l'exercice, ici, n'est pas d'exposer d'une manière exhaustive ses différentes composantes, mais plutôt, à partir des références de nos personnes répondantes, de montrer ce que la littérature formelle du travail social propose comme éléments de discours sur la pratique. Pour ce faire, le choix des ouvrages s'est fait en fonction de leur utilisation dans les institutions universitaires québécoises. Nous avons privilégié les auteurs et auteures

les plus largement utilisés, car ils et elles constituent les discours dominants de la base professionnelle formelle du travail social au Québec.

Tout d'abord, parmi les différentes définitions possibles du travail social, on retrouve comme composantes communes : la personne comprise dans son contexte social et le lien entre la personne et son environnement (Lecomte, 2000b: 26). Ainsi, le travail social concerne la capacité de lier la personne à son environnement. Pour arriver à le faire, il existe un éventail d'approches théoriques et pratiques, souvent choisies en fonction du type d'intervention privilégié. Bilodeau (2005 : 118) en présente une synthèse, illustrée à la page suivante (tableau 4.1).

Tableau 4.1 Méthodes et approches du service social : transaction personne-environnement

	Les approches axées sur la personne	Les approches axées sur les transactions familiales	Les approches axées sur l'environnement
<b>Micro-système</b> Service social personnel	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approche psychosociale</li> <li>- L'approche fonctionnelle</li> <li>- La résolution de problème</li> <li>- La crise</li> <li>- Le court terme planifié</li> <li>- L'approche écologique</li> <li>- L'approche féministe</li> <li>- L'empowerment</li> <li>- L'approche centrée sur les solutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approche systémique</li> <li>- L'approche structurale</li> <li>- L'approche stratégique</li> <li>- L'approche intergénérationnelle</li> <li>- L'intervention de réseau</li> <li>- La médiation familiale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'approche structurale</li> <li>- La négociation sociale</li> <li>- L'intercession sociale</li> </ul>
	<b>Méso-système</b> Service social des groupes	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La réadaptation</li> <li>- L'éducation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le soutien social</li> </ul>
<b>Macro-système</b> Organisation communautaire		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le développement local</li> <li>- La conscientisation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le planning social</li> <li>- L'approche communautaire</li> </ul>

Méthodes d'intervention directe

Méthodes d'intervention indirecte

Source : Figure 4.2 Méthodes et approches du service social : transactions personne-environnement  
 Bilodeau, G (2005). *Traité de travail social*. Paris: Éditions de l'École Nationale de la Santé Publique.

Des différentes approches que l'on retrouve dans le corpus du travail social, nous ciblons particulièrement le discours de l'organisation communautaire. Bilodeau (2005) et Lamoureux (2002) soutiennent que l'organisation communautaire permet à des groupes de s'organiser, de se mobiliser en vue d'un changement dans leurs conditions de vie :

Le travail communautaire cherche à organiser les collectivités avec leurs leaders, à les mobiliser, à leur assurer plus de force et de pouvoir pour mettre sur pied des programmes d'action afin de résoudre des problèmes d'ensemble, pour changer des conditions de vie dégradantes ou des pratiques sociales discriminatoires (Bilodeau, 2005: 159).

Trois grandes étapes sont nécessaires à toute démarche d'organisation communautaire, soit la préparation, la réalisation et l'évaluation (Bilodeau, 2005 ; Lamoureux, 2002 ; Mercier, 2000 ; Van de Sande, Beauvolk et Renault, 2002). L'étape de la préparation réfère à la connaissance du milieu d'intervention, à l'analyse de la situation ou du besoin nommé par les personnes, pour ensuite les amener à choisir une action, à la mettre en pratique et à l'évaluer (Lamoureux, 2002). Trois modèles d'organisation communautaire sont encore dominants dans le corpus québécois, soit celui de développement local, celui d'action sociale et celui de planning social (Bilodeau, 2005 ; Lamoureux, 2002 ; Mercier, 2000). Le modèle de développement local retient particulièrement notre attention. En effet, il correspond à des stratégies de changement social, c'est-à-dire à un processus dans lequel une communauté identifie des besoins, les priorise et travaille à les combler. La communauté se mobilise et trouve les ressources pour y faire face, développant un sentiment de coopération entre les individus (Ross cité dans Mercier, 2000).

Dans la littérature du travail social, certains auteurs (Bilodeau, 2005 ; Mercier, 2000) déterminent des rôles associés à la pratique des travailleuses et des travailleurs sociaux. Pour Bilodeau (2005), on retrouve entre autres, dans les rôles liés à l'organisation communautaire, ceux de formateur, d'éducateur, de conseiller, d'intermédiaire courtier. Tandis que, pour Mercier (2000), les rôles attachés à l'organisation communautaire, et plus particulièrement ceux du développement local, sont ceux de catalyseur, correspondant à celui qui mobilise, suscite des actions, forme et coordonne. Ces derniers aident à familiariser les personnes ou les groupes aux outils et aux processus de résolution de problème.

Selon Lamoureux (2002 : 113), les valeurs portées par l'organisation communautaire sont : « la justice sociale, la solidarité, la démocratie, l'autonomie et le respect ». Une grande importance est accordée à la capacité des personnes à s'autodéterminer et à agir collectivement sur une situation problématique. Les problèmes ne sont pas vus comme une faiblesse individuelle, mais comme une distribution inégale du pouvoir :

La volonté et la capacité d'intervenir sur les problèmes sociaux collectifs vécus par les personnes appauvries économiquement, marginalisées socialement et culturellement ou discriminées politiquement; l'analyse de ces problèmes en fonction, non pas d'une faiblesse des personnes qui les vivent, mais d'une distribution inégale du pouvoir – social, économique et politique – et dont les solutions passent par le renforcement du pouvoir des communautés de base, l'empowerment des individus et des communautés; un parti pris pour la démocratie et l'autogestion des communautés de base, et une croyance dans leurs capacités de définir les problèmes qui les confrontent et de devenir des acteurs de changement social. (Mercier, 2000: 185)

Ces valeurs et principes, particulièrement portés en organisation communautaire rejoignent ceux promus par *les normes de pratique professionnelle des travailleurs sociaux*, qui correspondent au « respect du principe d'autonomie de la personne et du principe d'autodétermination » et à la « croyance en la capacité humaine d'évoluer et de se développer » (Boulanger, 1993: 5). Tout comme le RUFUTS (1993) qui souligne que les personnes, le groupe ou la communauté sont les premières concernées par la définition de la situation problématique et que la personne intervenante devrait agir avec, plutôt que pour la personne. Ces valeurs et principes rejoignent particulièrement le concept d'empowerment :

L'empowerment se traduit concrètement à travers des attitudes et des comportements comme l'autodétermination, la prise de décision, la possibilité de faire des choix éclairés parmi les options d'action, l'accès aux ressources de la société et une participation à la vie communautaire [...] Dans l'approche d'empowerment, l'intervention professionnelle mise sur la reconnaissance du pouvoir de la personne et sur le développement des capacités à agir par elle-même de manière à devenir un acteur actif et de premier plan dans l'orientation de sa vie et dans ses rapports avec son environnement, lequel est envisagé comme « une oasis de ressources » (Rapp, 1998). La personne n'a pas besoin d'être changée, ni d'être améliorée, mais d'être aidée à accéder aux ressources et aux opportunités sociales (Bilodeau, 2005: 131).

Sortant du modèle d'organisation communautaire promu en travail social, plusieurs des approches prônées en intervention individuelle (psychosociale, fonctionnelle, centrée sur la résolution de problème, etc.) mettent de l'avant l'importance d'établir une relation de confiance entre la personne intervenante et la personne. En effet, la relation est considérée comme un

facteur prédominant des résultats obtenus, et ce, peu importe l'approche théorique utilisée. La relation est considérée comme le « lien affectif qui s'établit entre deux êtres humains dans le but d'aider l'un d'eux à trouver une solution » (du Ranquet, 1991: 79). Elle s'établit à l'aide d'attitudes thérapeutiques telles : « l'écoute, l'acceptation, l'absence de jugement, l'empathie et la congruence (authenticité) »(Bioy et Maquet, 2003: 49).

## **4.2 La pratique des personnes répondantes**

Comme nous avons dressé un portrait précis du corpus théorique du travail social, intéressons-nous maintenant aux dimensions de la pratique de chacune des répondantes et de chacun des répondants afin de voir comment ils s'inscrivent ou s'opposent aux discours présents dans leur pratique.

### **4.2.1 Johanne au Bénin**

#### **4.2.1.1 Le but de la pratique**

Johanne a obtenu son baccalauréat en travail social dans le milieu des années 1980. Elle est également titulaire d'une maîtrise en administration internationale. Au début des années 2000, elle a participé à un projet d'alphabétisation de 24 mois au Bénin. Elle décrit l'objectif du projet comme étant de bâtir et de réaliser un programme d'alphabétisation afin de permettre à des Béninoises de mieux gérer leur banque villageoise. Cette banque villageoise est en fait, selon elle, un regroupement de femmes qui cherchent à emprunter solidairement. Elle explique que ce prêt leur permet de faire du commerce et d'améliorer collectivement et individuellement leur situation.

Pour Johanne (Bénin), son rôle dans le cadre du projet correspond majoritairement à celui de conceptrice, c'est-à-dire qu'elle a conçu un programme d'alphabétisation en lien avec le besoin exprimé par les Béninoises. Elle souhaitait habiliter les ONG à offrir des formations et à favoriser l'autonomie des femmes.

J'avais un rôle euh de conceptualisation, beaucoup. Et moi je voulais habiliter les ONG qui donnaient la formation en alphabétisation à, à bâtir des programmes le plus près possible des populations, de ce qu'elles demandaient. Donc, j'avais vraiment un rôle de conceptualisation, puis eux avaient un rôle plus

de, de dispensation, c'est eux qui exécutaient les programmes de formations qu'on, parce que c'était tout en langue vernaculaire [...] (Johanne, Bénin).

### **Caractéristiques des personnes participantes**

Pendant l'année du projet, au Bénin, le taux d'analphabétisme atteignait 79,1 % des femmes, comparativement à 52,3 % des hommes sur une population totale estimée à 5 781 000, dont 45,2 % était âgé de moins de 15 ans. L'espérance de vie était alors de 53,4 ans et le pays comptait un indicateur de développement humain<sup>7</sup> de 0,421 (Collectif)<sup>8</sup>.

En effet, Johanne raconte que les femmes étaient incapables de lire les pancartes sur les routes, faisant en sorte qu'elles éprouvaient des difficultés à se repérer dans les villages. Elles étaient incapables d'utiliser une calculatrice ou de lire ce que les acheteurs écrivaient. De plus, elle souligne que d'un point de vue culturel, au Bénin, la promotion s'effectue à la radio et il est nécessaire d'écrire les annonces que l'on souhaite transmettre au public. Conséquemment, le projet visait à outiller les Béninoises afin qu'elles soient plus autonomes dans leurs actions.

Les personnes participantes étaient perçues par Johanne comme des individus nécessitant une aide extérieure pour l'amélioration de leurs conditions. Elle les décrit comme des « bénéficiaires », c'est-à-dire comme des femmes en attente d'un programme d'alphabétisation dans une relation d'« aidant/aidée ». Elle misait sur leur responsabilisation à l'égard de ce qu'elle pouvait leur apporter et devaient participer au programme d'alphabétisation si elles souhaitaient changer leur situation :

[...] je considère que c'est elles qui étaient responsables, je veux dire si euh elles voulaient pas y mettre le prix. Y a des classes qui fonctionnaient pas du tout. Moi, ce n'est pas quelque chose, ce n'est pas mon développement à moi, c'est le leur, donc j'ai bien composé dans la mesure où je les responsabilisais. Je veux dire si euh elles voulaient pas embarquer c'était elles qui avaient à décider. Ce n'était pas à moi de les pousser. Il y a un proverbe qui dit, un proverbe africain qui dit tu peux pas tirer sur les feuilles d'un arbre pour qu'y poussent. Donc, c'est ça. Alors, on les sensibilisait, on faisait tout pour qu'elles puissent

<sup>7</sup> Indicateur de développement humain (IDH) correspond à l'outil d'évaluation qui mesure la qualité de vie moyenne de la population d'un pays. Il se base sur trois éléments du développement humain : la longévité (l'espérance de vie à la naissance), le savoir (l'alphabétisation des adultes et le niveau moyen d'instruction) et le revenu (le produit national brut par habitant en parité du pouvoir d'achat exprimé en dollars américains). Théoriquement, il varie de 0 à 1 (Site des Nations Unies).

<sup>8</sup> Nous faisons le choix de ne pas indiquer la date de l'ouvrage. En effet, il s'agit de l'encyclopédie *l'État du monde* qui publie annuellement des données statistiques sur les pays. Pour chacun des projets, nous avons regardé spécifiquement les statistiques pour l'année du projet et nous jugeons que divulguer la date de l'ouvrage permettrait d'identifier l'année du projet et peut-être notre personne répondante.

être convaincues euh, mais si elles l'étaient pas, la conséquence leur appartenait. C'est des choses qui arrivent [...] (Johanne, Bénin).

### **Caractéristiques de la répondante**

Son implication dans le projet est d'ailleurs basée sur ses propres convictions du développement. Elle soulignait vouloir retourner en Afrique et utiliser l'éducation comme moteur de développement. Elle croit à la transmission des connaissances à une personne afin de lui permettre de se développer, de devenir indépendante et, par le fait même, d'améliorer ses conditions de vie :

[...] l'aspect le plus fondamental du développement, c'est ce qui fait la différence pour le développement, c'est l'éducation. Moi je ne crois pas dans des projets euh où on donne de l'argent, je pense, j'ai toujours, toujours été dans des projets où on donne des connaissances, où on donne des savoirs, des savoirs-faire, des savoirs-être et, ça, je peux vous dire, pour avoir fait énormément de projets que ça, ça reste. Tu peux pas l'enlever puis quand tu renforces un individu, tu rejoins au moins 5 individus par la suite, indirectement à travers, j'ai tellement d'exemples de gens qui ont reçu des formations puis qui ont pu, puis qui s'en sont servis pour se lancer dans leur vie. Pis améliorer les conditions de vie de leur famille, juste à partir de, de savoirs, juste à partir de l'éducation. Moi, je trouve que c'est ça la base de la base. Alors, c'est pour ça que ça rejoint absolument, c'est ça qui procure l'indépendance, c'est ça qui procure la capacité de débrouiller de, de d'auto, de l'autodéterminer dans ton propre développement. (Johanne, Bénin)

#### **4.2.1.2 Un contexte institutionnel à la pratique**

Les caractéristiques des personnes participantes, tout comme les motivations portées par notre personne répondante rejoignent la vision portée par l'ONG qui l'envoyait. La mission de l'ONG A est d'assister les personnes pauvres et vulnérables à l'étranger. Elle est motivée par la parole de Jésus Christ et le caractère sacré de la vie humaine. Elle est guidée par les principes de bien commun; de solidarité; de droits et responsabilités, etc. : « [...] motivated by the Gospel of Jesus Christ; [...] Sacredness and Dignity of the Human person; [...] Rights and Responsabilités; [...] Social Nature of Humanity; [...] » (ONG A, site internet)

Plus particulièrement en lien avec l'éducation, la mission éducative de l'ONG A vise à promouvoir et à supporter l'accès universel à une éducation. En appui avec les populations marginalisées, elle vise des effets individuels, structurels et systématiques : « [...] access to

quality basic education for all. [...] in solidarity with the most marginalized populations [...]. »(ONG A, site internet)

Johanne, sans mettre l'accent sur la vision charitable de l'ONG A, souligne avoir fonctionné en concordance avec le « cycle des projets », une méthodologie proposée par l'ONG qui l'envoyait. Cette méthodologie est également similaire à celle proposée par l'organisation communautaire dans le corpus du travail social que nous verrons plus spécifiquement dans la section suivante. Concrètement, elle mentionne avoir procédé en deux temps pour atteindre son objectif. Tout d'abord, elle a effectué un diagnostic, c'est-à-dire une analyse des besoins des femmes. Cette première étape permettait de bien comprendre la réalité vécue par les Béninoises et d'adapter son programme d'alphabétisation à leur situation. Une fois que le besoin fut bien ciblé, notre répondante raconte avoir conçu un programme d'alphabétisation comprenant trois niveaux de difficulté. Elle a travaillé conjointement avec des ONG béninoises qui étaient responsables d'offrir les formations en langue vernaculaire aux femmes. D'une manière générale, elle souligne que le projet a obtenu les résultats souhaités. Les femmes sont maintenant en mesure de gérer leur banque, de se repérer dans les villages et de lire les posologies des médicaments pour leurs enfants.

De plus, en lien avec le contexte culturel, Johanne raconte avoir développé des stratégies pour s'ouvrir des portes auprès des personnes influentes et faire avancer le projet. En effet, elle souligne que les relations professionnelles et amicales sont étroitement liées. Il lui a été nécessaire de développer de bonnes relations avec les personnes influentes afin qu'elles l'aident dans la réalisation du projet et qu'elle puisse respecter ses échéanciers :

[...] tout fonctionne comme relation personnelle là-bas. Je veux dire ce n'est pas des relations professionnelles comme ici. C'est pas euh il faut que tu sois amies avec des gens pour avoir ce que tu as de besoin. Moi, c'était pas pour moi, c'était pour le profit pour faire avancer le projet, mais moi j'ai pu arriver dans mes échéanciers à cause de ça. [...] j'essayais d'avoir des bonnes relations avec les gens qui étaient, qui étaient là pour m'ouvrir des portes dans l'organisation. Mais les autres aussi, mais principalement avec eux autres, c'était stratégique. (Johanne, Bénin)

#### **4.2.1.3 Base formelle du travail social**

Questionnée sur les liens avec le travail social, Johanne mentionne que c'est sa formation en travail social qui lui a permis de développer des attitudes thérapeutiques, telles « l'empathie »,

« l'écoute » et « l'ouverture à l'autre ». On retrouve, en effet, ces attitudes promues dans le travail social québécois, particulièrement en intervention individuelle (Bioy et Maquet, 2003 ; du Ranquet, 1991). Elle réfère également au travail social pour sa capacité à faire des liens plus globaux et une analyse plus sociale de la situation, rejoignant la définition du travail social de Lecomte (2000) :

[...] je pense ce qui me reste de ma formation, c'est beaucoup l'étude du monde, le, la compréhension, c'est que c'est difficile à expliquer, mais ça vient de très loin là, c'est-à-dire que quand tu travailles à l'étranger, tu es dans un autre monde, et pour comprendre ce monde-là, il faut que tu comprennes ta propre société. Pis le travail social m'a préparée à comprendre davantage ma société. Les problèmes, les, euh, les époques, les passages, l'histoire de ma société, les problèmes, les aspects plus sociologiques, qui on est euh comment on communique, comment on euh, le rôle des femmes à l'intérieur de notre société, tous les, tous les cheminements des femmes vers leur indépendance et tout ça. Ça je comprenais ça, de par ma formation en travail social. (Johanne, Bénin)

Par ailleurs, sans qu'elle ne le nomme d'une manière explicite, certains liens peuvent être établis entre la méthodologie qu'elle a employée et les étapes de l'organisation communautaire, plus précisément dans l'analyse des besoins d'une communauté et dans l'élaboration d'outils pour amener le groupe à modifier sa situation. Son rôle dans le projet rejoint celui de formateur et d'éducateur proposé par Bilodeau (2005) dans les rôles du travailleur social associé à l'organisation communautaire. Il est permis de se demander si les liens seraient plus explicites si l'expérience de travail social de Johanne se situait en organisation communautaire plutôt qu'en intervention individuelle. Elle mentionnait avoir principalement travaillé en intervention individuelle au cours de sa carrière.

#### 4.2.1.4 Un cadre à sa pratique

Néanmoins, Johanne exprime que certains éléments de sa pratique passée lui ont permis de s'adapter aux réalités locales, à la langue et d'adapter ses manières de faire. En d'autres mots, elle souligne que sa pratique ne peut être transposée telle quelle, qu'il faut l'adapter, vulgariser son langage pour les personnes avec lesquelles elle travaille. Cette adaptation est puisée à même son expérience passée.

Toutefois, malgré qu'elle soit en mesure d'identifier des éléments précis de sa pratique de travail social, elle mentionne aussi la difficulté d'identifier les spécificités théoriques du travail

social, ces derniers étant intégrés à sa pratique et s'exprimant maintenant d'une manière naturelle :

C'est rare qu'on a à réfléchir là-dessus, parce qu'on emmagasine tant, tant, tant de connaissances. Tu pioches à droite, à gauche, puis en fait, tu te sers de tout ce que t'apprends. C'est une panacée, à un moment donné. Alors comment relier ce que tu es, la façon que t'as de travailler à telle, ou telle, ou telle théorie, c'est plus difficile. Ça se fait de façon implicite, mais je ne peux pas dire, bon j'ai utilisé l'approche systémique par exemple pour euh la, la, pour mon travail là-bas, tu comprends. Ça, je ne pourrais pas dire ça parce que c'est pas aussi connecté que ça [...] (Johanne, Bénin).

En somme, nous voyons dans la description que Johanne fait de sa pratique, une place importante accordée au contexte institutionnel, particulièrement dans la méthodologie utilisée. Elle ne remet pas en question ses façons de faire, contrairement à ce que nous allons voir avec Miguel qui a réalisé un projet en Palestine.

## **4.2.2 Miguel en Palestine**

### **4.2.2.1 Le But de sa pratique**

Miguel a obtenu son baccalauréat en travail social, dans le milieu des années 1980. Il est titulaire d'une maîtrise en relations internationales et d'un certificat en langues. À la fin des années 1990, il dit être parti en Palestine, sur un projet de renforcement de la société civile, d'une durée de 18 mois. L'objectif était de soutenir financièrement de petites initiatives locales en développement social. Il souligne qu'à cette époque, la communauté internationale encourageait beaucoup les projets, ayant un volet femmes, particulièrement pour ce qui concerne la santé reproductive et l'accessibilité des jeunes filles à l'éducation. Il décrit son rôle comme étant d'accompagnateur des personnes dans leur processus. Concrètement, il disait soutenir les organisations dans la réalisation de leur projet et s'assurer que l'argent donné était adéquatement dépensé. Il se perçoit donc également comme « celui qui donnait le chèque » :

[...] il y a beaucoup de groupes là-bas, faisaient des demandes pour des projets. On les analysait en groupe, en équipe, on les choisissait, on les proposait à Montréal. Quand ils étaient acceptés, euh... d'abord fallait donner la réponse, ça faisait partie de mon travail et mon prêt c'était de suivre, faire du suivi de projets, dans quelle étape choisir [...] (Miguel, Palestine).

### Caractéristiques des personnes participantes

Les données démographiques recueillies<sup>9</sup> indiquent qu'en 2006, en territoire palestinien occupé, la population est estimée à 3 825 000 personnes, dont 45,9 % est âgé de moins de 15 ans et composée à 49,3 % de femmes. L'espérance de vie atteint 72,5 ans. La grande majorité des adultes est alphabétisée avec un taux de 93,8 % (MEDSTAT et EUROMED). Les caractéristiques démographiques concordent avec les propos de Miguel qui souligne qu'il y a un faible taux d'analphabétisme, considérant que l'éducation y est gratuite. La principale problématique, selon lui, est plutôt l'éloignement des établissements scolaires.

De plus, dans l'entrevue, Miguel prend également un bref moment pour expliquer la situation politique de la Palestine. Il relate à cet effet qu'il existe des Palestiniens dont les droits varient en fonction de leur lieu de résidence. Certains sont apatrides avec l'autorité palestinienne, telle la Cisjordanie. Son bureau était basé à Jérusalem et il travaillait plus spécifiquement avec des Palestiniens de Jérusalem, de la Cisjordanie et de Gaza. Il souligne que la situation en Palestine est un peu particulière, considérant que la plupart des pays développés y font de la coopération internationale ou y ont des intérêts politiques et économiques. Selon lui, le secteur de la santé et des services sociaux est d'ailleurs en grande partie financé par l'aide internationale. Il soutient que, contrairement à la réalité québécoise, les personnes salariées dans les ONG internationales sont plus rémunérées que celles qui occupent les postes au gouvernement. Conséquemment, il souligne que les postes dans les ONG sont primés et on y retrouve des personnes très éduquées. Ainsi, il perçoit les personnes participant au projet comme étant en mesure de tirer profit des organisations internationales pour arriver à leur fin. Il s'agit de personnes éduquées et capables de se prendre en charge. Il les voyait comme des agents de changements sociaux qui savent utiliser les ressources à leur disposition :

[...] des Palestiniens éduqués qui sont Palestiniens là... pis qui sont obligés de transiger avec ceux qui ont l'argent qui sont occidentaux... Y ont plus de vocabulaire que moi pis toi... [...] Ceux qui ont fait l'université, qui gèrent les ONG, qui ont été à l'étranger, qui parlent très bien anglais, ils ont adopté un mode de vie ou une façon de penser qui fait le pont entre l'Orient... la pensée orientale puis la pensée occidentale pour pouvoir aller chercher ce qu'ils ont à aller chercher [...]. Tous ceux qui étaient dans ce

<sup>9</sup> En territoire palestinien occupé, pour la période ciblée, nous avons eu accès à très peu d'informations et les statistiques datent de 2006, quelques années après le projet.

milieu-là avaient quand même à cœur que les choses changent. Euh... On pourrait dire que c'est des vrais agents de changements sociaux à la base là. (Miguel, Palestine)

### **Caractéristiques du répondant**

Le but de la pratique de Miguel n'était pas dans une perspective d'«aider» les Palestiniens, sa motivation première était plutôt la curiosité de voir comment cela se déroulait ailleurs. Il soulignait posséder une maîtrise en relations internationales sans connaître d'autres endroits dans le monde. Il était intéressé par le monde arabe et un poste s'est ouvert à l'organisation où il faisait du bénévolat :

Je suis arrivé là par hasard, un peu par un coup de chance. J'ai eu l'occasion d'aller... Ce que je ne t'ai pas dit c'est que je faisais du bénévolat à [ONG B] [...] et... finalement elle [personne qu'il connaissait dans l'ONG B] m'a dit qu'il y avait un poste en Palestine. Même si j'avais une maîtrise en relations internationales, je ne connaissais rien. Ça n'a pas été un sujet sur lequel je m'étais penché... mais ça m'intriguait. (Miguel, Palestine)

#### **4.2.2.2 Contexte institutionnel**

En lien avec le contexte institutionnel, Miguel pose un regard critique à l'égard des méthodes employées par les ONG internationales, particulièrement dans la transmission des valeurs ou des manières de faire occidentales à l'Orient.

D'une part, il souligne être en accord avec ce qu'on lui demandait de faire et d'avoir réalisé les objectifs du projet en fonction de ce qu'on s'attendait de lui. Toutefois, il se montre également critique à l'égard de l'« aide » qu'il pouvait apporter à la communauté, particulièrement en ce qui a trait aux contraintes imposées dans la réalisation du projet. Pour lui, les critères des projets sont ceux de l'ACDI et l'analyse et les repères de la personne coopérante sont « nécessairement occidentaux » :

Ce que tu vois, c'est un pastiche de l'occidentalité parce que pour avoir, faut que les affaires fonctionnent un peu sur notre modèle... pour pouvoir tu sais l'histoire des factures... Palestine y a pas de factures... mais pour les projets y en a. [...] quand les gens palestiniens ou les organisations présentent un projet qui mettent les femmes parce que c'est l'ACDI, ils le mettent aussi parce c'est « immovable » [...] (Miguel, Palestine).

Dans la dernière citation, on peut remarquer que Miguel met en doute, entre autres, le volet femmes des projets de développement international. Il se montre hésitant à croire que

l'implication des femmes au projet changera leur situation, il s'agit plutôt, selon lui, d'une exigence du bailleur de fonds, où tout le monde joue le jeu. Il laisse sous-entendre que cela correspond à des préoccupations occidentales et que le volet femmes, comme conçu dans les projets, n'est peut-être pas la meilleure façon de travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie :

Moi j'ai toujours senti que ce qu'on faisait, que c'était dans un sens avec lequel j'étais d'accord... Euh... Bon, y a des affaires que je trouvais un peu bébé. Entre autres, l'affaires des femmes, je trouvais ça bébé... Parce que c'était un parti pris occidental qu'on transposait dans une société orientale pis tout le monde jouait la « game » de dire que c'est correct pis dans le fond ça « fitait » pas tout le temps. Je trouvais ça bébé... Pourquoi pas dire les vraies affaires... mais c'était ma « job » de faire que ça marche comme l'ACDI le voulait, faque je le faisais. [...] on transforme pas le monde parce qu'on va là... mais les projets fonctionnaient pis y avait des choses qui faisait le chemin, mais ça libère pas les femmes palestiniennes de dire qu'on a un projet de femmes qui vient de l'ACDI... (Miguel, Palestine).

Rappelons que depuis plusieurs années, les approches auprès des femmes gagnent en popularité dans le monde du développement international et elles sont d'ailleurs largement critiquées (Ferguson, 2000 ; Harding, 2000 ; Kothari, 2002 ; Parpart, 1995, 1998 ; Rathgeber, 1994 ; Thibault, 2004). Toutefois, nous n'aborderons pas tout de suite les critiques, nous y reviendrons plutôt dans le chapitre de la discussion.

Ainsi, en concordance avec les approches promues par les acteurs du développement international, nous retrouvons dans la documentation de l'ONG B une préoccupation particulière pour les femmes. Cette dernière affirme axer son travail auprès des communautés touchées par les conflits et, plus particulièrement, auprès des femmes et des groupes de femmes :

Au Liban, en Palestine et en Jordanie : Notre programmation est axée sur l'intervention auprès des réfugiés et communautés touchées par les conflits. Nous intervenons également dans de nombreux projets en faveur du développement économique et social des femmes et des groupes de femmes. (ONG B, rapport d'activités)

De plus, on retrouve spécifiquement un objectif stratégique en lien avec l'équité entre les sexes afin de favoriser l'autonomie de femmes, par des changements de comportement et de mentalités et une plus grande participation des femmes aux instances décisionnelles (ONG B, site internet).

Ainsi, nous comprenons que le répondant critique les méthodologies de l'ONG B sur le volet femmes des projets de développement international. Toutefois, les grandes orientations (mission, valeurs) de l'ONG B le rejoignent dans sa conception d'une pratique internationale du travail social.

D'un côté, la mission de l'ONG B vise le renforcement de ses partenaires du Sud afin de lutter contre la pauvreté et l'injustice. Elle soutient des valeurs de « respect, solidarité, responsabilisation, cohérence, innovation et partage du savoir » (ONG B, site internet). Elle croit en la volonté des populations du Sud d'améliorer leurs conditions de vie en renforçant leurs capacités.

#### **4.2.2.3 Base formelle du travail social**

Ces orientations rejoignent Miguel dans sa compréhension de la pratique d'un travailleur social en organisation communautaire. Pour lui, cette pratique doit plutôt se situer dans un processus de changement social plutôt que de contrôle social. Il explique le contrôle social comme étant une rigidité et un contrôle dans la manière d'accompagner les groupes palestiniens. Son rôle formel lui aurait permis d'imposer des choses aux groupes, d'être plus exigeant, mais il n'a pas voulu entrer dans ce jeu et a préféré s'assurer que l'argent était bien dépensé. Il énonce avoir agi à titre d'« agent de changement social » et souligne avoir utilisé les mêmes habiletés qu'en organisation communautaire, telles que comprendre les enjeux et établir des stratégies. Il mentionne également l'importance de l'écoute du groupe afin de bien le saisir :

[...] pis c'est une pratique d'organisateur communautaire, moi j'ai trouvé que c'était les mêmes habiletés qui étaient requises. Ça prenait du discernement, ça prenait de l'écoute pis de l'observation... [...] Ben d'être en appui avec des groupes, de pouvoir comprendre les enjeux, de pouvoir établir des stratégies, de pouvoir voir des stratégies, ça devient comme, c'est un métier [...] (Miguel, Palestine).

Il est possible de faire un lien direct entre la vision de Miguel et l'organisation communautaire en travail social québécois traité dans la première section de ce chapitre. En effet, des deux côtés, on cherche à permettre à des groupes de se mobiliser, de s'organiser afin de planifier un changement dans leurs conditions de vie (Bilodeau, 2005 ; Lamoureux, 2002). Tout comme les valeurs portées en organisation communautaire, Miguel croit en la capacité des Palestiniens de changer les choses dans la communauté et d'agir dans son intérêt. Son rôle

dans le projet pourrait être associé à celui d'intermédiaire-courtier en travail social (Bilodeau, 2005).

#### 4.2.2.4 Cadre de la pratique

Néanmoins, Miguel souligne ne pas avoir été engagé comme travailleur social, mais que sa formation en travail social l'a préparé à agir là-bas. Miguel relate que son expérience dans le milieu communautaire, dans un secteur défavorisé, l'avait bien préparé et était comparable à ce qu'il faisait en Palestine :

Je serais presque tenté de dire mon expérience en travail social... en organisation communautaire. [...] Tsé d'avoir été à Montréal-Nord, j'dis ça dans un CLSC... ou d'avoir été dans un groupe communautaire dans Hochelaga-Maisonneuve... Ça faisait que quand j'suis arrivé en Palestine, j'étais pas surpris tsé... [L'organisation palestinienne] ça ressemble à des services familiaux où je travaillais là [...] (Miguel, Palestine).

En somme, il est possible de voir dans l'entrevue avec Miguel, qu'il ne considère pas sa pratique comme une «aide» à apporter à une population, mais bien un travail avec des personnes éduquées. Ses propos tranchent avec ceux d'Hervé (Guatemala), comme nous le verrons dans la prochaine section, qui conçoit sa pratique comme «une relation d'aide à une communauté».

### 4.2.3 Hervé au Guatemala

#### 4.2.3.1 Le but de sa pratique

Hervé est titulaire d'une maîtrise en travail social obtenue au début des années 1980. Il s'est spécialisé en intervention individuelle et familiale. Son expérience se distingue des autres individus interrogés, par le fait qu'il ne s'agit pas d'un projet de développement international structuré par une OCI canadienne, en tant que telle, mais plutôt d'un projet planifié par notre répondant. Le jeune retraité mentionne que la fin de sa carrière lui a permis de concrétiser son rêve, soit celui de faire de la coopération internationale dans un pays du Sud. Il est alors parti avec sa femme au Guatemala pour environ 24 mois, réaliser un projet auprès des femmes de deux villages, comprenant des allers-retours entre le Guatemala et le Québec. Plus concrètement, le projet a pris forme à la suite d'échanges avec une communauté du Guatemala. Sa première démarche fut de se déplacer là-bas pour valider les besoins de la

population, initialement identifiés par une de leurs amies guatémaltèques, ici au Québec. Une fois les besoins bien ciblés, il a entamé des démarches pour y répondre. La population locale demandait d'acheter de petites chèvres, des « pelibueyes », afin d'en faire l'élevage. Il a alors procédé à une collecte de fonds, ici au Québec.

Questionné sur son rôle, il le décrit comme celui de coordonnateur du projet. En effet, ayant bâti lui-même le projet, il affirme avoir été chargé d'évaluer le besoin, de coordonner l'aide qu'il pouvait leur apporter en réalisant les différentes étapes :

On a joué un rôle surtout de coordonnateur, on a fait de l'animation. En fait, on a fait différentes choses. Ça été d'abord de, un rôle d'évaluateur, on a évalué le besoin des personnes. Après ça, ça été de coordonner. Quand on a vu que le projet pouvait se faire, ça été de ramasser les sous, on a joué un rôle actif là-dedans [...] (Hervé, Guatemala).

Ses propos sont concordants avec l'objectif mentionné dans le rapport final du projet. Pour l'ONG C, il semble que le projet visait à soutenir des femmes dans le développement d'une activité économique : « le projet de coopération mis sur pied par le [nom du partenaire] a pour but d'aider les femmes seules (veuves, monoparentales...) sans ressources financières à développer une activité économique » (ONG C, rapport final).

### **Caractéristiques du répondant**

Initialement, il dit s'être impliqué dans une organisation québécoise qui lui offrait la chance de préparer un projet qui corresponde à ses attentes. D'une part, il fallait que le projet soit issu d'un besoin identifié par la communauté, dans lequel cette dernière pourrait s'impliquer. Cette préoccupation est soutenue par sa conviction selon laquelle les gens ont la capacité de se développer s'ils ont les ressources adéquates. Ils pourront alors développer leur autonomie :

[...] on prétend que les gens sont capables, si on leur donne les ressources nécessaires, sont capables de se développer, y ont les ressources dans leur environnement, y ont les capacités de le faire, seulement des fois, il leur faut un peu plus, des fois c'est au niveau de la finance, puis au niveau des mettre en contact avec les ressources pour qu'y soient capables de réaliser ces projets-là. C'est qu'on croit beaucoup en la capacité des gens à se, à devenir autonome [...] on croit aux ressources que la personne a [...] (Hervé, Guatemala).

D'autre part, ses convictions sont aussi guidées par des valeurs de charité, de partage et d'aide à son prochain. Il croit que certaines personnes sont plus nécessiteuses que lui et que si chacun y met du sien, la situation pourrait s'améliorer pour tous :

[...] plus il y a de monde qui veut donner des petits coups de main à l'autre en tenant compte des besoins, des gens, plus il y a de possibilités d'avoir un peu plus de, moins de misère dans le monde. C'est un peu des gouttes d'eau, si quelqu'un peut donner un petit coup de main, par-ci, par-là, probablement on pourrait arriver à un peu moins de misère. Les gens pourraient être un peu plus heureux aussi, alors on s'est dit nous autre dans un coin de pays, peut-être ça permet à du monde d'être un peu plus heureux et de vivre un peu plus [...] (Hervé, Guatemala).

### **Caractéristiques des personnes participantes**

C'est donc, pour ces raisons que le projet est conçu de façon à répondre à des demandes de la population. Ses convictions personnelles rejoignent d'ailleurs sa façon de concevoir les personnes participantes, c'est-à-dire les individus qui ont des demandes et qui attendent une aide extérieure : « c'est sûr que les gens qui demandent quelque chose, c'est parce qu'elle l'a pas. Puis s'attendent de nous, on vient d'un pays riche, riche, riche » (Hervé, Guatemala). Il présente également les Guatémaltèques comme un groupe au passé douloureux : des réfugiés du conflit armé qui ont fui le Guatemala pour le Chiapas dans les années 80-82 et revenir au Guatemala, où des terres leur ont été assignées par le Haut Commissariat des Nations Unies. Il semble justifier son intervention par la réalité éprouvante vécue par ce peuple dans le passé, mais également par la pauvreté actuelle du village : « y a des gens qui ont plus besoin que nous autres, on est prêt à partager un peu de notre avoir, de notre surplus » (Hervé, Guatemala).

Pendant l'année du projet, au Guatemala, le taux d'analphabétisme atteignait 36,7 % des femmes, comparativement à 24,6 % des hommes sur une population totale estimée à 12 599 000, dont 43 % était âgée de moins de 15 ans. L'espérance de vie était alors de 67,1 ans et le pays comptait un indicateur de développement humain de 0,663 (Collectif).

#### **4.2.3.2 Contexte institutionnel**

Par ailleurs, les convictions portées par Hervé, nous semblent en concordance avec les orientations de l'ONG C, ce qui nous porte à croire que l'organisation avait été choisie en ce

sens. Également, dans une perspective charitable, l'ONG C (site internet) offre la possibilité à des individus de réaliser leur quête personnelle et spirituelle par une expérience à l'étranger. Elle soutient des gens, engagés bénévolement, dans l'élaboration de leur projet de coopération internationale afin de développer une « plus grande solidarité internationale » avec « un choix préférentiel pour les pauvres »

Pour l'ONG C, les personnes coopérantes sont des personnes porteuses des valeurs chrétiennes et agissent dans ce sens : « altruisme [...], générosité [...], dévouement [...] épris d'un sentiment de bonté à l'égard de son prochain. [...] don de soi et de son travail. [...] esprit de compassion, l'ouverture à la transcendance » (ONG C, site internet).

Hervé souligne avoir fonctionné en concordance avec l'organisation qui l'appuyait. En effet, l'organisation québécoise leur demandait de trouver un partenaire local afin de les soutenir et d'assurer la pérennité du projet. Une collaboration s'est alors amorcée avec un partenaire guatémaltèque qui, lui-même, avait certaines exigences pour la réalisation du projet. Ces conditions ont été perçues favorables au projet et ont été adoptées par notre répondant :

Ce qui est intéressant, au Guatemala, ce qu'on a trouvé très intéressant, c'est qu'eux autres [partenaire guatémaltèque] nous ont dit les conditions pour qu'on implante un projet comme ça dans un village. Il faut que ça soit accepté par le maire de la région [...] Et c'est pas tout, un an après, l'engagement que la communauté prend, c'est que, un an après, y ont pas le droit de vendre leurs chèvres, ou de les manger avant deux ans. Après un an, y doivent donner l'équivalent d'une quarantaine de chèvres à une autre communauté, donnez au suivant. Ça fait partie des conditions, on a acheté ça tout de suite. (Hervé, Guatemala)

#### **4.2.3.3 Base formelle du travail social**

Sur le plan des références explicites au travail social, Hervé fait le lien avec ce qu'il appelle le « travail communautaire » où il établit une « relation d'aide avec une communauté », plutôt qu'avec des individus. Sa pratique a toujours été en intervention individuelle, mais, selon lui, ce travail communautaire fait appel aux mêmes habiletés :

[...] c'était plus un travail communautaire, si on veut. C'est un travail relationnel, on est en relation avec les gens et tout ça [...] qu'on a continué à faire du travail social d'une certaine façon. Mais plus d'un autre type, ou autre genre de travail. Encore là, tu vois l'idée de base c'est de donner un coup de main à du monde au point de départ que ça soit à un individu, à une communauté, ça se ressemble [...] (Hervé, Guatemala).

Sans identifier clairement les méthodes d'intervention indirecte en travail social, les étapes décrites par notre répondant réfèrent aux mêmes étapes que l'on retrouve en organisation communautaire : soit la préparation de l'intervention dans l'analyse du besoin de la communauté, la réalisation du projet et son évaluation (Lamoureux, 2002). Son rôle correspond à celui de conseiller, selon Bilodeau (2005), et à celui de catalyseur, selon Mercier (2000). On rejoint également les valeurs portées par le travail social dans la croyance à la capacité des personnes de s'autodéterminer (Boulanger, 1993 ; Lamoureux, 2002 ; RUFUTS, 1993).

Par la suite, Hervé établit un lien avec les méthodes d'intervention directe ou l'intervention individuelle. Il met l'accent sur les capacités relationnelles du travail social et les attitudes thérapeutiques (du Ranquet, 1991). Sa formation en travail social lui a fourni des techniques d'intervention qui l'ont aidé dans la réalisation du projet :

Techniques d'intervention, [...] être capable d'écouter, être capable de recadrer, de revoir les positions, les situations des gens, ça de la formation, ça nous a donné un bon coup de main pour nos contacts avec les gens aussi. (Hervé, Guatemala)

#### **4.2.3.4 Cadre de la pratique**

Finalement, notre répondant s'est montré peu loquace à l'égard du cadre de sa pratique. Néanmoins, il relate que son expérience auprès de populations défavorisées, ici au Québec, l'a préparé à intervenir auprès de la population guatémaltèque : « capable d'écouter des gens qui nous arrivent avec des choses que même si ça été terrible, on a dit, on est comme jusqu'à un certain point, préparé à ça » (Hervé, Guatemala).

Enfin, nous voyons que pour Hervé (Guatemala), il était important que le projet réponde aux besoins de la communauté, il considérait son rôle comme un conseiller dans le développement. Tel que nous pourrions le voir, ses propos sont similaires à ceux de Mathieu qui a réalisé un projet au Niger.

## 4.2.4 Mathieu au Niger

### 4.2.4.1 Le But de sa pratique

Mathieu a obtenu son baccalauréat en travail social à la fin des années 1980. Au début des années 2000, il a participé à un projet de développement communautaire au Niger, d'une durée initiale de 14 mois. Il a finalement demeuré 18 mois là-bas, compte tenu d'un retard dans le démarrage de ce projet. Il mentionnait que ce dernier s'inscrivait dans la phase pilote d'un plus vaste projet sur 12 ans de décentralisation des pouvoirs, parrainé par la Banque Mondiale. Selon lui, la Banque mondiale a notamment pour rôle et préoccupation d'éviter la corruption et de s'assurer que l'argent serve à la population en général et non à une minorité de personnes au pouvoir. Ainsi, Mathieu (Niger) explique que l'objectif a été d'établir des priorités de développement pour et par la population d'un secteur de 7 villages, à 130 km de Niamey.

Cette description succincte effectuée par notre répondant correspond aux objectifs formels du projet, inscrits dans le rapport final. Ces derniers peuvent se résumer à soutenir la communauté dans l'élaboration de projets, particulièrement en ce qui concerne la planification avec la population :

1. Renforcer les capacités des associations communautaires et des institutions locales pour faciliter la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du développement local;
2. Faciliter l'adoption des procédures de planification décentralisées et participatives pour améliorer les capacités des collectivités territoriales et des communautés dans la conception et la gestion des micros projets;
3. Aider les communautés locales à bien définir leurs besoins prioritaires à travers un processus d'auto-diagnostic participatif qui touche tous les aspects de la vie : santé, sécurité alimentaire, éducation, vie économique et sociale, etc.;
4. Aider les communautés à préparer un plan de développement simple, mais qui dégage les priorités par importance;
5. Aider les communautés à s'initier à la gestion de leurs affaires collectives, en tenant compte des groupes vulnérables (particulièrement femmes et enfants). (ONG D, rapport final)

Ainsi, Mathieu (Niger) mentionne que son travail consistait à définir les besoins du secteur, à gérer les ressources, à les former et à les orienter afin que la population prenne des décisions réalistes sur le développement qu'elle voulait. Il décrit son rôle comme celui de coordonnateur du projet : « C'est moi qui était responsable de l'ensemble du projet [...] j'ai veillé à ce que tout se passe bien puis à coordonner tout ça. » (Mathieu, Niger)

### Caractéristiques des personnes participantes

L'année où s'est déroulé le projet, la population du Niger était estimée à 10 078 000 personnes, dont 49,6 % était âgées de moins de 15 ans. L'espérance de vie était de 48,5 ans et le taux d'analphabétisme atteignait 92,7 % des femmes, comparativement à 78,3 % des hommes. La population se situait majoritairement en milieu rural (81,3 %) et le Niger indiquait un taux de développement humain de 0,298 (Collectif).

En ce qui concerne les conditions de vie, Mathieu relate que son secteur vivait dans des conditions économiques, sanitaires et médicales difficiles. Par exemple, il raconte que l'hôpital était situé à une trentaine de kilomètres, ce qui occasionnait de longs délais pour recevoir des soins, vu que les personnes se déplacent dans une charrette tirée par des bœufs ou un âne. Selon lui, plusieurs des villageois, particulièrement des enfants, meurent de la malaria ou d'infection causée par la contamination de l'eau et de la nourriture. De plus, il ajoute que la population se retrouvait souvent à vendre leur production céréalière à perte pour arriver à survivre durant la période de sécheresse.

Ses propos laissent deviner qu'il a été affecté par les conditions de vie des Nigériens, ce qui l'a amené à se recentrer sur ce qu'il pouvait faire avec eux :

[...] je vis avec du monde dans un contexte comme ça, moi ça été de dire, partir de leurs priorités à eux autres, avec les moyens qu'on a, pour monter le projet. On pourra pas régler tous les problèmes demain matin, même si on voulait. Le défi pour moi, ç'a été ça, un moment donné, de se replacer. Face à toute cette pauvreté-là. (Mathieu, Niger)

Pour Mathieu, tout comme pour l'ONG D, les personnes participantes au projet sont perçues comme ayant le potentiel de se réaliser et de devenir les maîtres d'œuvre de leur développement : «Ce sont les villageois et villageoises (70) qui composent les structures et qui sont les maîtres d'œuvre de toutes les actions sur leur territoire» (ONG D, rapport final). Pour Mathieu, les personnes connaissent les solutions à leurs problèmes et sont en mesure d'y répondre.

### Caractéristiques du répondant

Il s'agit, en effet, d'une croyance du répondant. Il souligne l'importance de ne pas réaliser les actions à leur place et de les impliquer tout au long de la conception et de la réalisation du projet :

[...] c'est de respecter, d'avoir un respect pour les gens avec qui tu travailles, avec, que tu, les considérer comme des personnes qui ont un potentiel puis qui sont, que c'est dans le fond eux qui connaissent de prime abord les solutions à leurs problèmes, c'est aussi de, d'avoir une attitude ou je suis plus un conseiller qu'un boss. (Mathieu, Niger)

Il croit nécessaire au départ de se positionner « en éponge », c'est-à-dire d'observer la population, de comprendre et d'apprendre de leur façon de faire. Son rôle n'est pas de leur montrer comment faire, mais plutôt de les « conseiller ». Il mentionne que le retard dans le projet s'est avéré être un avantage et lui a permis de consacrer ses deux premiers mois à comprendre les conditions de vie dans lesquelles les personnes évoluent. Sa venue au Niger était guidée par la curiosité de voir comment cela se passait là-bas, mais aussi donner un coup de main dans la mesure du possible. Il agissait en fonction de valeurs de justice sociale et d'équité :

[...] c'était beaucoup pour l'expérience, pour aller voir comment ça se passait, aller voir ailleurs, puis donner un coup de main dans la mesure de nos possibilités. Quand on est arrivé là, on s'est bien plus mis en position d'éponge qu'en position de quelqu'un qui venait leur montrer comment faire. Je veux dire, on s'est bien plus placé les premiers mois, on s'est mis, on avait les yeux de même [grand ouvert], puis les oreilles [ouvertes]. On regardait ce qui se passait, puis on apprenait. (Mathieu, Niger)

#### 4.2.4.2 Contexte institutionnel

Plus concrètement, Mathieu présente les différentes étapes du projet de la manière suivante : il raconte que son travail s'est amorcé avec « l'étude des ressources », qui consiste à dresser le portrait de chacun des villages. Pour y arriver, il a demandé aux villageois, avec l'aide d'un animateur nigérien, de dessiner leur village sur le sable. L'animateur reproduisait alors le dessin du village sur des cartes qu'il compilait. Par la suite, sept comités de développement ont été mis sur pied (un par village) afin d'établir un plan de développement propre à chaque village. Ensuite, un représentant de chacun de ces comités siégeait au comité de secteur qui, lui, veillait à la réalisation du projet et à la détermination des priorités de développement pour

le secteur. En définitive, la population a décidé de construire deux banques céréalières et une case de santé (Mathieu, Niger).

Dans la description de la méthodologie employée par le répondant, il est possible de faire un rapprochement avec celle proposée par les approches participatives développées dans le monde du développement international, particulièrement avec la *Participatory Rural Appraisal* (PRA) qui propose de dessiner avec les communautés afin de leur permettre d'identifier les ressources manquantes (Chambers, 1997). Toutefois, il demeure impossible de confirmer avec certitude l'utilisation de cette approche par le coopérant. L'ONG D ne nomme pas clairement cette approche dans sa documentation, mais nous retrouvons dans la mission et les valeurs portées par l'organisation (« coopération, respect, équité »), une place importante accordée à la participation des personnes au Sud : « [...] favorisons la collaboration entre les individus [...] en respectant les différences quelles qu'elles soient [...] l'équité entre hommes et femmes dans la société [...] » (ONG D, site internet).

L'ONG D (site internet) croit à un travail de collaboration entre les acteurs et les actrices et à un respect des différences dans sa lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Elle propose de renforcer les capacités de développement des communautés défavorisées par la mobilisation des ressources et l'échange de savoir-faire.

De plus, elle se fait un devoir de travailler à l'équité entre les hommes et les femmes tant à l'étranger qu'au sein de sa propre organisation. Elle a adopté une politique à cet effet dans laquelle elle nomme clairement ses intentions de favoriser des rapports égalitaires entre les femmes et les hommes dans ses projets et de prendre en compte leurs besoins réciproques afin de transformer les rapports inégalitaires pouvant exister (ONG D, site internet).

Concernant cette politique, Mathieu (Niger) critique légèrement l'exigence de l'ONG d'impliquer des femmes, dont la participation a été difficile. Il l'explique par le fait que son secteur était traditionnel avec un rapport hiérarchique marqué entre les genres, où les femmes ne prenaient pas part aux décisions :

on avait l'obligation dans le projet d'impliquer des femmes dans les comités, sauf que dans le secteur où j'étais, j'ai remarqué dans les échanges que c'était pas, c'était pas comme ça dans d'autres secteurs,

dans le secteur où j'étais, les femmes qui se sont impliquées étaient comme, y étaient là parce que je les avais obligés à mettre des femmes en place, puis y avait choisi des femmes dans le village, mais y disaient pas un mot, y avait, eux autres, au niveau de la participation, c'était assez nul merci

Par ailleurs, dans les défis qu'il a rencontrés, il souligne, également avoir eu de la difficulté à travailler en fonction du mode très hiérarchisé de l'endroit qui lui occasionnait des délais et alourdissait le processus. De plus, le projet s'est réalisé dans la langue locale ce qui demandait toujours la traduction en trois langues, soit en français, en Zarma et en Haoussa :

[...] y a toute une hiérarchie par laquelle, quand tu, quand tu veux faire quelque chose faut que tu passes par [...] c'est tout la hiérarchisation, ça c'est un peu le plus fatigant [...] la hiérarchie c'était plus, c'était moins, beaucoup moins intéressant et rentable à mon avis, je veux dire, tu fais toujours attention parce que tu sais, y en a toujours un qui veut ramasser du fric. (Mathieu, Niger)

#### 4.2.4.3 Base formelle du travail social

Questionné sur les liens avec le travail social, Mathieu (Niger) réfère explicitement son expérience à une pratique d'organisation communautaire. Pour lui, le projet s'est réalisé d'une manière similaire à un projet de développement communautaire : « t'es dans un projet de développement communautaire, je te dirais, c'est la même dynamique que quand tu le fais au Québec » (Mathieu, Niger).

D'ailleurs, la méthodologie employée ressemble aux étapes d'un projet d'organisation communautaire et plus particulièrement à une démarche de développement local (Lamoureux, 2002 ; Mercier, 2000). Le rôle de Mathieu dans le projet correspond bien à celui de conseiller, selon Bilodeau (2005) et à celui de catalyseur selon Mercier (2000). On retrouve les mêmes valeurs et les croyances portées par le coopérant que celles portées par le travail social. Le RUFUTS (1993 : 34) mentionne à cet effet que les « valeurs fondamentales affirmées, traditionnellement en travail social [sont] la justice sociale, la dignité humaine, la démocratie, la croyance en l'individu et la communauté comme force de changement ».

Finalement, Mathieu (Niger) mentionne que les attitudes d'« écoute », d'« ouverture à l'autre », de « respect » sont des attitudes que l'on retrouve chez les travailleurs sociaux, tout comme Bioy et Marquet (2003) qui soulignent qu'il s'agit d'attitudes thérapeutiques nécessaires à la relation d'aide.

#### 4.2.4.4 Cadre de la pratique

En dépit des quelques références explicites au travail social, notre répondant s'est montré guère loquace sur les liens avec la profession. D'une part, il insiste sur le fait qu'il n'a pas été engagé à titre de travailleur social, mais plutôt sur la base de son expérience en tant qu'agent de développement et de son implication en milieu municipal. Il relate que son expérience auprès de populations défavorisées du Québec l'a préparé à intervenir dans des contextes difficiles :

[...] c'est le mélange de tout ce que j'ai pu avoir comme expérience avant, je pense que c'est d'avoir travaillé dans des milieux avec des mésadaptés sociaux, avec des gens qui ont des problèmes comme des autistiques ou en santé mentale, avoir une réinsertion sur le marché du travail. (Mathieu, Niger)

Puis, d'autre part, il a semblé éprouver des difficultés à parler des spécificités théoriques de sa pratique. Pour lui, la formation se dissout avec l'expérience et s'avère difficile à expliciter :

[...] bien de la difficulté à détacher les affaires comme ça [...] en travail social, t'as appris à reconnaître différente, soit différentes approches pour, on parle d'écoute, de troisième œil ou de troisième oreille, d'une technique comme le reflet, le miroir un moment donné, tu l'as étudié, puis un moment donné tu l'as intégré, c'est comme apprendre à conduire. Je veux dire, t'apprends à conduire manuel, le temps que tu apprends à conduire, c'est dur en maudit, mais une fois que tu le sais, c'est niaiseux. Tu y penses même plus, c'est un automatiste, tu changes les vitesses, tu pèses sur la pédale d'embrayage puis tu regardes les angles morts, le temps que tu l'apprends tu es tout. Pour moi, c'est pour ça que je te dis la difficulté à faire le lien comme tel, parce qu'à un moment donné, ça se dissout dans, avec l'expérience que tu vis après, de vie, ça se mélange tellement puis ça se dissout que qu'est-ce qui vient de, l'expérience ou de la formation [...] (Mathieu, Niger).

Somme toute, lors de l'entrevue, nous pouvons constater que Mathieu a mis l'accent sur le contexte du projet, particulièrement celui institutionnel. Nous remarquons, entre autres, l'adaptation de sa pratique au rapport hiérarchique du Niger. Il s'agit d'une récurrence que nous avons remarqué chez tous nos répondants et répondantes dont le projet s'est déroulé en Afrique, comme nous pourrions le voir également avec Ève au Ghana et Valérie au Rwanda.

#### 4.2.5 Ève au Ghana

##### 4.2.5.1 Le But de sa pratique

Ève a obtenu son baccalauréat en travail social au début des années 2000. Elle a également suivi le programme court de coopération internationale à Rivière-du-Loup. Tout récemment,

elle raconte avoir participé à un projet de prévention de la violence conjugale au Ghana, d'une durée de 13 mois. Elle mentionne qu'elle devait initialement concevoir et réaliser un programme de prévention pour sensibiliser les femmes et les enfants à la violence conjugale et aux agressions à caractère sexuel. Toutefois, elle relate qu'à son arrivée, le partenaire ghanéen lui a annoncé qu'il n'avait pas reçu le financement nécessaire à la réalisation du projet. Son mandat s'est alors modifié quelque peu. L'organisation ghanéenne lui a plutôt demandé de faire de la recherche de financement et de développer des partenariats avec des partenaires sur place qui pouvaient avoir accès à des fonds. Concrètement, elle dit avoir peaufiné le projet de prévention afin qu'il corresponde aux critères de la *Gestion axée sur les résultats*, « qu'on aime bien, ici au Canada » souligne-t-elle. Elle affirme avoir rencontré des partenaires ghanéens afin de leur présenter l'organisation hôte et le projet. Pour elle, ces actions font sens parce qu'elles sont les réalités de la coopération, mais également du processus de prévention. Par la suite, elle ajoute avoir également offert quelques ateliers sur la violence conjugale et les agressions sexuelles dans les écoles.

Ainsi, lors de l'entrevue, Ève (Ghana) soulève une distinction entre son rôle dans le projet et le rôle qu'on s'attendait d'elle, du fait qu'elle était travailleuse sociale. D'une part, elle explique son rôle en lien avec l'objectif de financer le projet et de le promouvoir auprès des organisations locales.

[...] pour moi la coopération c'est ça aussi. C'est pas juste, souvent on veut des résultats ben, ben rapidement, pis c'est sûr que c'est de l'argent. Juste d'établir des contacts, faire des liens, de faire connaître l'organisme dans la communauté, c'est super important. Pis en même temps, ça fait partie du rôle quand tu fais de la prévention, de faire connaître l'organisation. (Ève, Ghana)

D'autre part, elle souligne aussi que l'ONG qui la recevait avait des attentes, imputables à sa profession de travailleuse sociale. Elle devait établir des liens avec « la société » et expliquer de quelle manière la violence n'est pas du domaine de la vie privée.

[...] mon rôle dans le projet, par exemple, c'était très clair que comme je suis travailleuse sociale, puis comment y en avait pas d'autres dans l'organisation. Toi, tu vas développer telle partie, par exemple des ateliers [...], parle nous de tout ce qui est fait au niveau de la société par exemple. D'expliquer pourquoi la violence conjugale, c'est pas, c'est pas une histoire de vie privée, ça regarde tout le monde finalement. C'est quoi les ressources, comment on le fait pour aller le dire? C'est quoi les ressources? Euh comment

on peut aller chercher de l'aide? Ça, c'est vraiment du travail plus de travailleuse sociale, c'était bien défini. J'ai senti qu'on venait chercher mon, ce côté-là de moi. (Ève, Ghana)

Conformément à son mandat initial, on remarque dans le rapport final de l'ONG E que l'objectif formel du projet prévoyait la réalisation d'activités éducatives sur les agressions à caractère sexuelles. La coopérante devait implanter un programme dans les écoles et veiller à la formation et à l'évaluation du programme auprès des professeurs. Le rapport final explique également les raisons pour lesquelles les objectifs n'ont pas été atteints :

[...] design school based educational programmes on Sexual abuse; implement program in select basic schools; to design monitoring and evaluation tools for tracking the progress of the programme; To conduct a needs assessment of basic school teachers in designated schools as a baseline for the program; to develop a training manual to train the teachers on program content. (ONG E, Ghana)

### **Caractéristiques des personnes participantes**

Concernant les données démographiques de l'année du projet au Ghana, la population était estimée à 23 008 000 personnes, dont 37,3 % était âgée de moins de 15 ans. L'espérance de vie atteignait 60 ans. Le taux d'analphabétisme se situait à 50,2 % chez les femmes, contre 33,7 % chez les hommes. L'indicateur de développement humain était de 0,445 (Collectif).

Par ailleurs, dans l'entrevue, Ève élabore très peu sur sa perception de Ghanéens. Elle souligne un préjugé que les personnes du Nord ont souvent des personnes du Sud, à l'effet qu'elles sont désorganisées et que leur rythme est différent. Toutefois, elle mentionne qu'il s'agit plutôt de différences culturelles auxquelles la personne coopérante doit s'adapter :

[...] dans les pays du Sud en général, y ont pas la même, au niveau de l'organisation, c'est un rythme différent, souvent les gens trouvent que c'est désorganisé. Tu dois pas t'attendre à faire comme tu ferais ici, tu parles pas la langue, c'est pas ta culture, ça va prendre du temps juste te faire accepter [...] (Ève, Ghana).

### **Caractéristiques de la répondante**

Par la suite, Ève relate que la motivation première pour ce projet était l'occasion de travailler sur une problématique qui lui tient à cœur. Elle se considère comme féministe et s'intéresse à tout ce qui concerne le droit des femmes. Elle travaille, ici au Québec, en violence conjugale et

elle souhaitait connaître les méthodes d'intervention des Ghanéens sur cette problématique. Sa participation au projet lui donnait un peu le sentiment de contribuer aux droits des femmes :

[...] je me considère comme féministe, puis, pour moi, tout ce qui touche le droit des femmes, ça vient beaucoup me chercher, puis, on sait que dans certaines parties de ce monde, y a des violations innommables du droit des femmes, fac je trouvais ça, j'avais l'impression de dire ok je va m'impliquer dans une organisation qui fait quelque chose, de faire ma part un peu. (Ève, Ghana)

Toutefois, elle mentionne, également, être consciente d'avoir plusieurs choses à apprendre considérant qu'elle est étrangère au pays et à la culture. Dans ce sens, elle ne s'attendait pas à changer les mentalités des individus, mais de prendre part à quelque chose d'intéressant, à sa manière.

#### 4.2.5.2 Contexte institutionnel

En ce sens, Ève rapporte que le Ghana venait d'adopter une loi sur la violence conjugale, la *Domestic Violence Act* et qu'il était nécessaire de sensibiliser la population à cette réalité, car peu de gens sont informés de la problématique. Selon elle, il s'agit d'un sujet confrontant et tabou, particulièrement pour les hommes, et qu'il y a beaucoup de cas d'agressions sexuelles dans les écoles, chez les jeunes. Le projet était construit en fonction de cette nouvelle législation et guidait sa pratique là-bas :

[...] parce que la loi, en fait, la *Domestic Violence Act* est passé en [année]. Fac c'est comme relativement récent, donc y a beaucoup de gens qui sont pas trop au courant, donc ça faisait beaucoup de ça, de, d'information, de. Puis en général, les gens, c'est sur que, c'est confrontant aussi pour eux, surtout les hommes je dirais, c'est sûr qu'y a toujours la réaction « ben là, vous faites tout ça pour les femmes, mais qu'est-ce que vous faites pour les hommes ». C'est un sujet tabou, y a des sujets comme le viol conjugal, ça passe pas du tout, c'est sur que ça, tu ne peux même pas trop en parler [...] (Ève, Ghana).

En effet, les propos d'Ève sont en conformité avec la documentation de l'ONG E. Cette dernière mentionne travailler à outiller son partenaire ghanéen dans l'accès à la justice afin de favoriser la protection du droit des femmes et des enfants :

Le Ghana prend aussi des mesures pour protéger les droits des femmes et des enfants dans le cadre du système de justice. Une loi sur la violence familiale a d'ailleurs été adoptée tout récemment par le Parlement. [...] bien des employés du Service juridique du Ghana, qui travaillent directement ou non sur les affaires juridiques, manquent de compétences et de connaissances en ce qui a trait à la question des genres. [...] [ONG E] continue à soutenir le Service juridique du Ghana [...] Le but de ce projet est

d'accroître le rôle de la magistrature ghanéenne dans la prestation d'une justice équitable et responsable.  
(ONG E, rapport d'activités)

Dans sa documentation, l'ONG E (site internet) croit en la solidarité entre les peuples pour réaliser des changements durables. Elle valorise la diversité, le respect, l'honnêteté et l'ouverture à l'autre.

Elle semble accorder de l'importance aux savoirs locaux pour la réalisation de ses projets, à l'expérience des partenaires locaux et au partage avec la personne coopérante : « [...] stratégies sont enracinées dans le savoir et l'expérience que nos partenaires à l'étranger ont acquis » (ONG E, rapport d'activité).

Toutefois, Ève mentionne qu'elle aurait aimé une meilleure supervision de la part de l'ONG E, quant à son intégration là-bas. Elle a eu l'impression d'être une surcharge de travail pour la personne responsable de sa supervision. Ses collègues ghanéens n'étaient pas informés de sa venue avant son arrivée. Elle dit être restée seule au début, conséquence du fait que les personnes ne la connaissaient pas et ignoraient son rôle dans le projet. Elle sentait une certaine gêne de leur part et ils lui ont raconté, plus tard, être intimidés par les blancs. Ainsi, son acceptation par les Ghanéens a dû passer par la « démythification du rôle de la blanche qui débarque » (Ève, Ghana). Elle dit s'être finalement intégrée à l'équipe grâce à sa patience et parce qu'elle a pris le temps de poser des questions pour connaître la culture et apprendre la langue locale :

[...] au début c'est comme pas qui s'occupe pas de toi, mais, t'es comme dans ton coin pis euh, tu sais pas trop pourquoi t'es là, pis y a une certaine, une certaine gêne. Je sentais, les gens m'ont dit par la suite, qu'ils étaient intimidés, sont intimidés souvent par les blancs. Là, je parle au Ghana là, fac que comme c'est, un, un, une certaine distance qui a pris du temps, qui a fini par s'en aller, faut être patiente, qui est parti avec le temps [...] (Ève, Ghana).

De plus, Ève (Ghana) semble avoir éprouvé des difficultés avec le processus décisionnel hiérarchique du Ghana. Elle raconte qu'elle devait avoir le consentement de la « personne en haut » qui était souvent débordée et difficile à rejoindre, ce qui ralentissait la prise de décision et la mise en action.

#### 4.2.5.3 Base formelle du travail social

Questionnée sur les liens entre son expérience et le travail social, elle souligne que sa formation lui a été bénéfique dans sa capacité de faire des liens entre la problématique de violence conjugale et la société, de montrer les effets socioéconomiques de la problématique. Elle souligne avoir privilégié une approche féministe dans ses interventions avec les Ghanéens, par exemple elle favorisait la prise de parole des petites filles lors des discussions en classe. De plus, l'approche féministe, promue en travail social, permet de mettre également en lumière les rapports de genre comme élément important dans la compréhension des relations humaines. Cette approche postule que la violence faite aux femmes est un problème social, engendré par une société patriarcale qui maintient un rapport de subordination entre les hommes et les femmes (Bilodeau, 2005).

En outre, pour Ève, les personnes étaient « expertes » de leur situation, elle conçoit le rôle de la travailleuse sociale comme étant celui d'accompagner et d'outiller les autres. Elle associe cette façon de penser au concept *d'empowerment*, présent dans le corpus du travail social. Elle illustre cet aspect dans sa pratique par le fait qu'elle n'était pas toujours en accord avec les décisions prises, mais qu'elle considère que les individus étaient les mieux placés pour identifier l'action à poser :

[...] d'empowerment, ici, c'est un mot qu'on aime bien en travail social surtout [rires], je pense que ça, ça reste en moi euh, qu'on fait pas à la place de, que tu essayes dans la mesure du possible de, de, de donner les outils ou d'essayer de, c'est ça d'accompagner, mais pas faire à la place de. Partir avec le principe que c'est pas moi l'experte, c'est les gens là-bas. (Ève, Ghana)

En travail social, le concept *d'empowerment* se traduit dans des attitudes et des comportements d'autodétermination chez la personne. L'action privilégiée est « d'aider la personne à accéder aux ressources et aux opportunités sociales » (Bilodeau, 2005: 131).

Dans un autre ordre d'idées, Ève (Ghana) soulève qu'elle ne faisait pas de « relation d'aide directe » et que ce n'est pas le mandat donné à une coopérante ou à un coopérant, formé en travail social. Selon elle, la coopération internationale demande des habiletés en gestion de projet, qu'elle n'associe pas au travail social et qu'elle devra aller chercher dans une autre

formation. C'est d'ailleurs un aspect qu'elle identifie comme manquant chez les travailleuses et les travailleurs sociaux à l'étranger :

[...] travailleuse sociale, par exemple, vu qu'on peut pas intervenir, souvent c'est difficile d'intervenir directement, pis c'est pas ça le mandat non plus du coopérant ou de la coopérante qui est travailleuse sociale, c'est pas d'intervenir directement. En tout cas, personnellement moi, y va falloir que j'aie me chercher une autre formation qui va toucher peut-être plus à la gestion de projets, c'est beaucoup ça qui est demandé, et ça c'est sur que ça, je l'ai pas maintenant. Pis mes capacités, mes habiletés comme travailleuse sociale, c'est limité souvent là-bas, ce que je veux dire c'est que c'est plus un côté gestion qui va peut-être manquer aux travailleurs sociaux, pour aller là-bas pis faire quelque chose de plus. (Ève, Ghana)

Pourtant, plusieurs des éléments de sa pratique au Ghana pourraient être liés à une pratique d'organisation communautaire en travail social. En ce sens, sensibiliser une population à une problématique particulière fait partie des activités promues en organisation communautaire (Lamoureux, 2002).

#### **4.2.5.4 Cadre de la pratique**

Finalement, rien, dans les propos d'Ève, ne nous permet de faire des références explicites au cadre de la pratique. Elle mentionne avoir une pratique en violence conjugale au Québec, mais ne s'y réfère pas lorsqu'elle parle de son expérience au Ghana et elle n'a pas été interrogée dans ce sens non plus.

Enfin, nous pouvons voir, dans la base formelle de sa pratique, qu'Ève éprouve des difficultés à lier son expérience au discours de l'organisation communautaire, l'associant plutôt à celui de la gestion de projet. C'est, d'ailleurs, une réalité que nous retrouverons aussi chez Valérie au Rwanda.

#### **4.2.6 Valérie au Rwanda**

##### **4.2.6.1 Le but de sa pratique**

Valérie a obtenu son baccalauréat en travail social dans le milieu des années 1980, puis s'est par la suite perfectionnée en approche systémique. À la fin des années 1990, suite au génocide, elle a participé à un projet de développement communautaire qu'elle nomme comme « Le » grand projet, d'une durée de 14 mois, au Rwanda. Elle explique qu'il existait

quatre volets à ce projet : un volet pour la reconstruction des maisons, un volet pour l'eau, un volet de microcrédit et un volet à caractère social dans lequel elle s'est inscrite. Elle dit avoir eu pour mandat de choisir des projets présentés par des organisations rwandaises et d'en assurer le suivi financier. En tout, elle mentionne avoir sélectionné 6 ou 7 projets qui répondaient à différents critères préétablis, tels qu'employer des Rwandais, s'adresser majoritairement à des femmes et être en mesure de s'autofinancer suite à l'aide apportée. Pour arriver à faire la sélection, elle affirme avoir travaillé avec un comité composé de ses deux patrons, l'un rwandais et l'autre québécois. Elle devait, par la suite, s'assurer d'une dépense adéquate du financement, en contrôlant les factures. Chacun des montants était donné en tranche, à la réception des pièces justificatives. Elle souligne que le projet était bien structuré et qu'elle devait suivre les directives et justifier ses choix.

Le rôle de Valérie fut celui d'évaluatrice. En somme, elle disait évaluer les projets qu'elle choisirait de financer et, par la suite, évaluer comment les sommes étaient dépensées.

Tout le processus d'évaluer quels organismes qu'on prendrait tout ça [...] suivre le projet et l'argent se donnait en tranche, mais avant que je leur donne une tranche, fallait qui me justifie toute la tranche que je venais de leur donner. (Valérie, Rwanda)

### **Caractéristiques des personnes participantes**

Au Rwanda, suite au génocide, la population était estimée à 6 268 207 de personnes, dont 3 369 763 étaient de sexe féminin (53,6 %). La population a évolué, toutefois, rapidement suite au rapatriement massif d'anciens réfugiés des pays voisins, comptant 7 651 792 personnes en 1997. La population est principalement féminine et vit dans des conditions difficiles de veuvages, de monoparentalité et de misère :

La santé de la population (entendue comme bien-être physique, mental et social) est affectée par de grands maux, tels que le fléau du paludisme, le VIH/SIDA, les traumatismes de la guerre et du génocide, le désespoir, la famine et la malnutrition, le pouvoir d'achat régressif (pour la nourriture, les médicaments, la scolarisation, etc.), un nombre élevé de groupes vulnérables (veufs, orphelins, handicapés, enfants non accompagnés, veuves ou enfants devenus chefs de ménage), la recrudescence de la délinquance juvénile (par désœuvrement et insuffisance ou manque d'encadrement) [...] (Mukabaranga, 1997: 7).

D'ailleurs, il s'agit d'une population assez jeune, dont 48,8 % est âgée de moins de 15 ans. Le pays est peu urbanisé et industrialisé : à peine 5 % de la population réside en milieu urbain et 90 % de la population travaille dans le secteur primaire, dominé par l'agriculture. Le taux d'analphabétisme atteint 47,3 % et le taux de scolarisation est lui aussi très bas, uniquement 5,4 % des femmes ont des études postprimaires, contre 7,8 % chez les hommes (Mukabaranga, 1997).

Valérie, d'après ses propos, semble percevoir les personnes comme étant démunies et pauvres, mais ayant de bonnes capacités pour s'en sortir et pour passer au travers des différentes épreuves. Elle conçoit les Rwandais et les Rwandaises comme des personnes qui « louvoient » et des « beaux parleurs ». Il ne s'agit pas ici d'une caractéristique en soit, mais plutôt une façon d'exprimer la difficulté qu'elle avait de reconnaître les organisations qui lui mentaient afin que leur projet soit financé :

[...] c'est des beaux parleurs, parce que sont menteurs, puis là c'est pas du raciste de dire ça là. Ça louvoie, puis moi prend pas toujours comment, parce que nous aussi on louvoie et on peut être très menteur, mais on se connaît, c'est comme, « aie, y me charrie », mais là, je pouvais pas le dire ça, parce que par des organismes, je me suis faite bourrée, faut bien le dire [...] (Valérie, Rwanda)

### **Caractéristique de la répondante**

Valérie (Rwanda) relate qu'elle souhaitait aller en Afrique pour se mettre à l'épreuve et voir comment elle réagirait dans un autre contexte. Elle voulait comprendre « comment ça se passe ailleurs » et « aider » dans la mesure de ses moyens. Elle a donc répondu favorablement à une offre d'emploi qui s'est présentée. Toutefois, elle se montre nuancée quant à l'aide qu'elle pouvait apporter à la population du Rwanda, ne connaissant pas la culture locale et remettant en question son propre rôle :

[...] j'en avais entendu parler, j'avais lu, pis j'avais rencontré des gens, moi je voulais tout simplement aller voir. Je voulais aider entre guillemet, est-ce que je peux faire qqch pour ces gens-là, euh [...] Mais, j'ai embarqué dans ce projet-là en disant, j'va aller mettre les pieds-là, pis j'vas aller voir comment ça se passe, je veux voir comment ça se passe, je veux aller voir ce qui se passe, je veux aller voir, moi, comme personne, je vais m'adapter à ce genre de [...] j'aurai aimé aider les gens, je parlais toujours avec l'idée que j'allais aider. [...] mais en même temps, j'étais consciente que, que, que, aider, aider, aider des Africains, aider un autre continent. Je ne sais même pas, je connais rien de leur culture, qui suis-je pour aller les aider? (Valérie, Rwanda)

#### 4.2.6.2 Contexte institutionnel

Par ailleurs, le contexte culturel et historique dans lequel s'inscrivait son projet était particulier. Le projet s'est réalisé à la fin des années 1990, soit quelques années après le génocide. Valérie décrit le climat comme étant difficile, voire même effrayant. Elle raconte avoir vécu à Kigali, dans un milieu encore militarisé, où la présence de militaires était marquée et où elle entendait l'éclatement de bombes et de coups de feu, sans savoir exactement ce qui se passait. Elle souligne que la population rwandaise se trouvait encore dans une situation d'urgence plutôt que dans un contexte de développement. C'est d'ailleurs dans ces contextes que l'ONG B (site internet) axe son travail, c'est-à-dire auprès des communautés touchées par les conflits et plus particulièrement auprès des femmes et des groupes de femmes. Tel que mentionné précédemment lorsque nous avons présenté la pratique de Miguel (Palestine), la mission de l'ONG B vise le renforcement de ses partenaires dans les pays du Sud afin de lutter contre la pauvreté et l'injustice. L'organisation croit au potentiel des populations du Sud d'améliorer leurs conditions de vie en renforçant leur capacité.

Néanmoins, la différence culturelle fait place à différents défis pour la personne coopérante. En effet, selon Valérie, les règles n'étaient pas les mêmes pour elle que pour les Rwandaises et les Rwandais qui travaillaient sur les autres volets du grand projet. Son statut de blanche la différenciait des autres. D'un côté, elle relate que les personnes la voyaient comme la blanche qui a de l'argent et de l'autre côté, elle indique qu'on n'interférait pas dans sa façon de gérer son projet : « j'avais un statut particulier, parce que j'étais blanche, parce que mon volet était différent aussi un peu [...] c'est sûr qui y aura toujours une différence juste de ma couleur de peau » (Valérie, Rwanda).

Elle explique cette différence par son statut particulier, mais également attribuable au fait qu'elle n'avait pas de collègues, comparativement aux autres volets qui comptaient plusieurs employés rwandais, où la dynamique était fort différente. Elle soulève, entre autres, le rapport hiérarchique et autocratique très présent dans leur relation et qui aurait constitué une difficulté importante si on avait fonctionné ainsi avec elle :

Mon grand patron avec les employés Rwandais, on parle juste des employés Rwandais, écoute c'est [???]. «Défense de parler, tais-toi», on voit pas ça ici, dans les réunions. Moi, je suis comme, «voyons donc», «tu sors là», moi j'étais quasiment la rebelle là, puis pourtant je suis assez discrète, j'étais comme «woo-là», pas à moi, y m'aurait jamais fait ça. Mais entre eux, c'était tu travailles jusqu'à telle heure, tu t'en vas pas chez vous, en fin de semaine, tu travailles, y faut que ça se finisse. Y ont aucune... Ah sac à papier, c'est quelque chose. Je me souviens, moi j'étais comme « ben là ». On avait vraiment un patron particulier aussi, exiger des choses là qui ont pas d'allure, y ont des familles, y ont des... [...] (Valérie, Rwanda)

D'une manière générale, la répondante souligne avoir suivi les règles de l'organisation qui l'envoyait et avoir fonctionné en fonction des comptes qu'elle avait à rendre :

[...] ah ça, c'était des règles. Je devais, on attendait de moi que je leur justifie aussi, c'était vraiment gérer l'argent. Fac, je n'ai pas nécessairement décidé, ben en même temps je pense que tout le monde aurait fonctionné comme ça aussi, parce que euh, mais j'avais des comptes à rendre moi [...] Fac que c'est ça, fac moi je fonctionnais comme il me le demandait mais à l'intérieur, j'avais beaucoup de latitude pour arriver à, à mes fins, je pouvais prendre ce que je voulais comme, sauf que je n'avais pas de milliers de façons d'arriver à savoir qu'est-ce qui ont fait avec mon argent. C'est ça, les factures [...] (Valérie, Rwanda).

#### 4.2.6.3 Base formelle du travail social

Sur le plan des références au travail social, elle ne reconnaît pas, de prime abord, avoir fait du travail social, mais plutôt de la gestion de projet. En ce sens, elle n'a fait ni « relation d'aide », ni « thérapie ». Elle mentionne ne pas avoir été engagée pour cela. Pour elle, le travail social qu'elle connaît se situe plus près de l'intervention directe individuelle, de la thérapie et du suivi psychosocial. Elle établit, néanmoins, un lien entre sa pratique au Rwanda et l'organisation communautaire, qu'elle connaît peu :

Pour moi, le travail social, c'est ce que je fais ici, le travail social c'est large. Le travail social que je connais, c'est en fait, la thérapie avec les gens. J'ai pas fait ça. Si je l'ai fait, je l'ai fait naturellement et je le voyais pas comme un suivi psychosocial ou thérapeutique, pas du tout. C'est sûr que si j'avais été un peu plus en organisation communautaire [...] (Valérie, Rwanda).

Dans cet ordre d'idées, le projet rejoint l'idée générale de l'organisation communautaire, soit de permettre à des groupes de s'organiser, de se mobiliser en vue d'un changement dans leurs conditions de vie (Bilodeau, 2005 ; Lamoureux, 2002). Mais, le rôle de la personne répondante se rapprocherait peut-être plus particulièrement de celui d'intermédiaire courtier en

organisation communautaire (Bilodeau, 2005), c'est-à-dire agir en concertation avec les différents partenaires.

Valérie identifie tout de même certains éléments qui l'ont aidée à assumer son rôle qu'elle lie au travail social. En ce sens, elle reconnaît que le travail social l'a préparée à établir des relations avec les autres et à s'adapter aux différentes problématiques :

C'est sûr que au travers de ça, je suis travailleuse sociale, mais là, tout au niveau relationnel [...] j'va aller en relation avec les gens [...] Aller leur parler, puis m'intéresser, ça en est des façons d'être en relation avec les gens, puis d'avoir un peu confiance [...] (Valérie, Rwanda)

En effet, la formation en travail social accorde une place importante à la relation entre la personne intervenante et l'autre (comprendons ici, une personne, un groupe ou une communauté). La relation de confiance est considérée comme un facteur déterminant des résultats obtenus (du Ranquet, 1991).

De plus, Valérie souligne que l'étude de l'approche systémique lui permet également de reconnaître les différents contextes et d'en prendre compte dans son analyse :

[...] l'approche systémique aide, parce que c'est une approche plus communautaire, une approche un peu plus de regarder les contextes, sont dans quel contexte, est-ce qu'y a des choses qui entrent en ligne de compte qu'on ne voit pas, y as-tu des contextes fantômes [...] (Valérie, Rwanda).

En ce sens, l'intervention en approche systémique prend en compte différents éléments des systèmes afin de restaurer les capacités auto-organisationnelles du système. Le système est expliqué comme « un ensemble d'éléments qui sont en interaction de telle manière qu'une modification quelconque d'un élément entraîne une modification de tous les autres » (Bilodeau, 2005: 139). Selon Valérie, son analyse est plus sociale, comparativement à celle des psychologues.

#### **4.2.6.4 Cadre de la pratique**

Finalement, Valérie mentionne avoir été engagée dans le projet sur la base de son expérience. Elle racontait avoir déjà travaillé dans un organisme communautaire et elle était habituée avec les subventions :

Y m'ont engagé parce que j'avais été directrice d'une maison de jeunes entre autres, donc j'avais joué dans des paperasses, j'avais joué dans des subventions, j'avais joué, y savait que probablement j'étais

capable de le faire. Le fait que j'étais travailleuse sociale, je pense que, c'est important d'avoir une habilité dans les relations, mais y l'ont vu dans mon entrevue aussi. (Valérie, Rwanda)

Elle soulignait également que son expérience auprès de populations défavorisées d'ici l'avait préparée à intervenir dans des contextes difficiles.

Néanmoins, d'une manière générale, elle exprimait avoir de la difficulté à nommer clairement sa pratique en travail social, considérant que les éléments avaient été intégrés et se produisent d'une manière naturelle :

Ce que j'ai appris comme technique de, ça se fait naturelle, c'est difficile de parler de ça concrètement, j'ai jamais pensé à ça comme ça. Mais c'est sûr, je pourrai te dire qu'il y a des concepts de travail social que je fais à tous les jours, à ce moment-là parce que, mais comme j'ai été plus individuelle, oubliée jamais ça, j'ai été plus dans apprendre à faire des suivis, je le faisais pas ça là-bas, mais des concepts de, je me souviens plus des concepts en TS, en travail social, je me souviens plus ce que vous entendez par concepts [...] (Valérie, Rwanda).

En définitive, dans ce chapitre nous avons exposé la pratique de nos six répondantes et répondants que nous avons liée aux éléments du corpus littéraire. Nous avons donc amorcé notre analyse en décrivant les liens qui existaient entre les deux. Dans le prochain chapitre, nous l'approfondirons pour démontrer de quelle manière certains discours performant dans celui des personnes interrogées.

## CHAPITRE V

### DISCUSSION

Dans le chapitre traitant de la méthodologie, nous avons annoncé que nous procéderions à une analyse de discours à partir de certains mots utilisés par nos répondantes et de nos répondants. Nous soutenons que ce type d'analyse nous permettra de démontrer la performance de certains discours dans la pratique des personnes interrogées, plus spécifiquement, nous nous intéresserons aux discours de l'organisation communautaire en travail social et à ceux des approches promues en développement international ayant un volet femmes. Cette démarche nous permettra de répondre à notre question générale de recherche : **quel est le discours de personnes coopérantes, formées en travail social au Québec, sur leur pratique de travail social dans un contexte de projet de développement international ayant un volet femmes?** Ensuite, en deuxième partie, nous tenterons de répondre à notre question spécifique de recherche : **quelle(s) figure(s) du travail social est (sont) mobilisée(s) dans leurs discours sur leur pratique internationale du travail social?**, en identifiant les différentes configurations des figures de Karsz présentes dans leur discours.

#### 5.1 Performance des discours dans la pratique des personnes coopérantes

##### 5.1.1 Base formelle du travail social : le discours de l'organisation communautaire

Nous avons choisi d'analyser spécifiquement la performance du discours de l'organisation communautaire en travail social, car ce dernier ressort dans les propos tenus par nos répondantes et nos répondants. En effet, quatre d'entre eux réfèrent explicitement leur

pratique internationale de travail social au discours de l'organisation communautaire. Par exemple, Miguel (Palestine) mentionne que sa pratique a sollicité les mêmes habiletés, telles que comprendre les enjeux et établir des stratégies d'action. Mathieu (Niger) et Valérie (Rwanda) soulignent, quant à eux, que leur pratique est similaire à celle que nous retrouvons dans un projet d'organisation communautaire, sans toutefois préciser en quoi elle consiste. Pour Hervé (Guatemala), le lien est moins évident, mais il convient que sa pratique correspond à une « relation d'aide à une communauté ». Tandis qu'Ève (Ghana) et Johanne (Bénin) restent silencieuses sur les liens à faire. Néanmoins, malgré que les liens ne semblent pas évidents pour tous nos répondants et nos répondantes, plusieurs relations peuvent être établies et se retrouvent d'une manière implicite dans leurs propos. Pour en faire la démonstration, nous proposons une analyse en fonction de trois éléments de l'organisation communautaire : 1) la présence des valeurs portées par ce discours; 2) la présence des étapes nécessaires à la démarche; 3) la concordance dans les rôles.

En premier lieu, rappelons que le discours québécois de l'organisation communautaire en travail social met, entre autres, de l'avant les valeurs de démocratie et d'autonomie (Lamoureux, 2002). La valeur de démocratie laisse supposer que les personnes et les groupes ont la capacité de s'informer, de réfléchir et de participer aux décisions qui les concernent; tandis que la valeur d'autonomie réfère à la capacité des personnes d'agir pour l'amélioration de leurs conditions de vie et rejoint les principes du concept d'*empowerment*. Pour toutes les personnes interrogées, les individus participant au projet de développement possédaient un pouvoir d'autodétermination et connaissaient les solutions à leurs problèmes. Ces énoncés s'illustrent dans les entrevues par l'utilisation de trois termes : « potentiel », « solutions » et « ressources ». Tout d'abord, trois de nos répondants (Johanne (Bénin), Hervé (Guatemala) et Mathieu (Niger)) donnent un sens similaire au mot « potentiel », en mentionnant que les individus participant au projet possèdent le « potentiel » de se réaliser. Nous avons, d'ailleurs, comptabilisé cinq fois la répétition de ce mot à travers les trois entrevues (Johanne : 3; Hervé : 1 et Mathieu : 1). Par la suite, Hervé (Guatemala) utilise également le terme « ressource » pour expliquer que les personnes sont dotées de « ressources », et ce, à 15 reprises. La forte

réurrence de ce mot dans ses propos nous laisse penser qu'ils désirent mettre l'accent sur cet aspect, qu'il considère comme essentiel à sa pratique. Puis, le terme « solutions » est répété 12 fois à travers les propos de trois répondants (Miguel, Palestine (6); Mathieu, Niger (2); Valérie, Rwanda (4)). Nous croyons que ces derniers désirent souligner par son utilisation que les participantes et les participants connaissent les « solutions » à leurs problèmes et sont les mieux placés pour les résoudre, rejoignant ainsi les valeurs d'autonomie et de démocratie de l'organisation communautaire. Ève (Ghana), pour sa part, n'a pas utilisé ces mots, mais réfère explicitement au concept d'*empowerment*, sous-jacent au discours de l'organisation communautaire :

[...] *empowerment*, ici, c'est un mot qu'on aime bien en travail social surtout (rires), je pense que ça, ça reste en moi euh, qu'on fait pas à la place de, que tu essayes dans la mesure du possible de, de, de donner les outils ou d'essayer de, c'est ça d'accompagner, mais pas faire à la place de. Partir avec le principe que c'est pas moi l'experte, c'est les gens là-bas. (Ève, Ghana)

Bref, nous constatons que les valeurs portées par ce discours se retrouvent dans celui de nos répondantes et de nos répondants, à travers les mots qu'ils et elles utilisent. En second lieu, nous continuons notre analyse en démontrant que les trois grandes étapes de l'organisation communautaire : la préparation, la réalisation et l'évaluation (Bilodeau, 2005 ; Lamoureux, 2002 ; Mercier, 2000 ; Van de Sande, Beauvolsk et Renault, 2002) sont également présentes dans leur discours.

L'étape de la préparation nous semble être la plus évidente, car les coopérantes et les coopérants ont insisté davantage sur cette étape que sur les autres. La préparation renvoie à la connaissance du milieu, ainsi qu'à l'analyse de la situation problème ou du besoin nommé par les personnes (Lamoureux, 2002 ; Mercier, 2000). Toutes les personnes interrogées ont utilisé le mot « besoins » pour décrire comment elles ont débuté leur intervention. Pour Johanne (Bénin), il était essentiel de bien comprendre le « besoin » des Béninoises, sur lequel elle revient à 15 reprises durant l'entrevue. Il en va de même pour Hervé (Guatemala), qui lui, répète le terme 17 fois. Les autres répondantes et répondants utilisent également ce vocable, d'une manière plus modérée cette fois-ci, pour décrire leur pratique (Miguel, Palestine (2); Mathieu, Niger (5); Ève, Ghana (3); Valérie, Rwanda (2)). Tous l'ont, cependant, utilisé pour

décrire la première étape de leur projet à l'étranger et mettre l'accent sur l'importance de connaître la communauté auprès de laquelle ils et elles allaient intervenir. Les deuxième et troisième étape (réalisation et évaluation) sont aussi présentes dans leur discours. Il est intéressant de noter qu'ils et elles soulignent avoir orienté leur intervention en fonction de ce qui leur avait été mentionné afin de réaliser un projet qui soit en concordance avec le besoin exprimé par le groupe. Toutefois, il est plus difficile ici de souligner des mots clés et communs aux personnes interrogées, vu que les objectifs varient beaucoup d'un projet à l'autre. Dans la troisième et dernière partie, nous allons voir la façon dont ils et elles conçoivent leur rôle dans le projet afin de dresser un lien avec ceux acceptés en organisation communautaire.

Dans la littérature du travail social, nous retrouvons des rôles qui sont reconnus lors de ce type d'intervention. Bilodeau (2005) en reconnaît six : conseiller, formateur/éducateur, intermédiaire courtier, médiateur/négociateur, défenseur/intercesseur/avocat et protecteur/avocat. Quant à Mercier (2000), il identifie un rôle de catalyseur qui comprend un rôle de mobilisateur, de formateur et de coordonnateur. Lorsqu'en entrevue une personne répondante identifie le rôle qu'elle croit jouer dans le projet auquel elle est attachée, nous pouvons trouver son équivalent dans le discours de l'organisation communautaire. Par exemple, Johanne (Bénin) mentionne avoir eu pour rôle de concevoir un programme d'alphabétisation et de le mettre en place auprès des animateurs. Nous associons son rôle à celui de formateur (Bilodeau, 2005), car elle conçoit son travail comme entrant dans le domaine de l'éducation, c'est-à-dire de « donner des connaissances », plutôt qu'un soutien financier. Hervé (Guatemala) et Mathieu (Niger), quant à eux, soulignent avoir agi à titre de coordonnateur du projet, ce qui coïncide donc explicitement au rôle reconnu par Mercier (2000). Miguel (Palestine) et Valérie (Rwanda) relatent, de leur côté, avoir eu un rôle de soutenir des organisations et d'assurer un suivi financier des projets. Ils se présentent comme la courroie de transmission entre l'ONG et les différents projets. Leurs activités se rapprochent de celle de la concertation où la praticienne ou le praticien agit à titre d'intermédiaire entre l'ONG et les petits projets, correspondant ainsi au rôle d'intermédiaire courtier de Bilodeau (2005). Le cas d'Ève (Ghana) est moins explicite que les autres. Elle souligne avoir travaillé à

promouvoir le projet et à sensibiliser la population ghanéenne aux agressions sexuelles, ce qui ne correspond pas à un rôle formellement identifié en travail social. Toutefois, nous pouvons incontestablement affirmer que les activités de sensibilisation sont à placer dans une démarche d'organisation communautaire (Lamoureux, 2002). En somme, nous voyons que chaque rôle nommé par nos répondantes et nos répondants concorde avec ceux promus dans le discours de l'organisation communautaire.

Tout comme nous venons de le démontrer, ce discours est bien imprégné dans celui des personnes interrogées, et ce, peut-être à leur insu. Par ailleurs, dans la littérature sur le travail social international, l'organisation communautaire est régulièrement associée au développement international. Certains auteurs soulignent, entre autres, que les projets de développement international, chapeautés par des OCI québécoises, particulièrement depuis les années 1990, s'inscrivent dans les secteurs de l'éducation et de l'organisation communautaire avec une forte tendance à appuyer des projets socioéconomiques (Favreau, Fréchette et Lachapelle, 2007). Pour Cox (2006) et Dominelli (2005), le développement communautaire est un véhicule qui permet de mobiliser les populations vers un changement. Il est particulièrement associé au développement social des communautés du Sud, notamment auprès des populations défavorisées. Tout comme celui proposé au Québec, ce développement communautaire se base sur le principe *d'empowerment* et sur la participation active des personnes défavorisées au processus (Cox, 2006). Il doit, de plus, être sensible à la réalité de ces gens, en accordant une importance particulière à ce qu'elles veulent et à comment elles veulent le faire. La relation doit se baser sur un rapport égalitaire et éviter d'agir avec paternalisme, en considérant que la personne praticienne connaît mieux la solution que les gens du Sud (Dominelli, 2005).

En définitive, plusieurs des éléments décrits par nos répondantes et nos répondants, et par la littérature de l'organisation communautaire en travail social international rencontrent les critiques formulées dans notre problématique de recherche, à l'effet que la pratique actuelle doit prendre en compte les besoins exprimés par les communautés du Sud afin d'éviter de reproduire les rapports coloniaux des années 1960. Par ailleurs, nous pouvons également

inscrire le discours de l'organisation communautaire dans l'un des trois discours dominants de la profession : celui des mouvements sociaux et de la défense de droits, abordé succinctement dans notre cadre théorique (Healy, 2005). Effectivement, le discours des mouvements sociaux et de la défense de droits, contrairement à celui biomédicolégal ou celui issu de la psychologie, insiste sur la participation active des individus dans la formulation et la réponse à leurs besoins. Il s'appuie sur leur potentiel et vise leur *empowerment*. Dans ce discours, les structures sociales et culturelles de la société sont perçues comme à l'origine des problèmes et des entraves vécues par les individus (Healy, 2005). Toutefois, ce discours reconduit également le projet de modernité, car il continue de concevoir des identités rigides (fixes) basées sur des catégories sociales, tels le genre, l'ethnie et la condition socioéconomique. Il permet, en effet, une organisation citoyenne qui pourra contester les structures de pouvoir (au niveau macro), mais demeure, cependant, aveugle à la mouvance de l'identité dans le temps, ou encore en fonction des circonstances et du contexte. Il ne se préoccupe pas, non plus, de la complexité des relations de pouvoir existant à un niveau interpersonnel ou du point de vue des pratiques institutionnelles. Enfin, le discours des mouvements sociaux et de la défense de droits supprime les différences ou les particularités individuelles au profit des membres de la communauté (Healy, 2005). Pour ces raisons, il serait par conséquent difficile d'inscrire ce discours dans un projet postmoderniste et nous constatons ainsi que les discours dominants du travail social ont toujours une place de choix dans celui des praticiens et des praticiennes. Dans un autre ordre d'idée, nous remarquons, également, la présence des discours venant du contexte institutionnel chez les personnes interrogées, sans toutefois faire l'unanimité. Nous verrons dans la section suivante que les discours des approches de développement international sont souvent soit adoptés, soit contestés par les personnes coopérantes.

### **5.1.2 Contexte institutionnel : discours des approches de développement**

En effet, il n'est pas surprenant que les discours des approches de développement se retrouvent dans celui des répondantes et des répondants, car la pratique de ces derniers se déroule dans un contexte de développement international ayant un volet femmes. Dans cette section, nous présenterons, tout d'abord, le discours des approches participatives, dont les

principes se rapprochent du discours de l'organisation communautaire en travail social. Puis, nous nous intéresserons, dans un deuxième temps, aux discours des approches de développement international auprès des femmes.

### 5.1.2.1 Les approches participatives

Depuis les années 1990, il est possible de remarquer un gain de popularité des approches participatives puisqu'elles proposent une alternative aux approches basées, entre autres, sur la théorie de la modernisation. Certains auteurs identifient son origine comme découlant des contributions de Paulo Freire avec la *Pédagogie des opprimés* (Chambers, 1997 ; Kazi Aoul, 2002 ; Rahnema, 1992 ; Tommasoli, 2004). On reconnaît principalement à Robert Chambers sa contribution pour avoir développé les approches participatives. Ce dernier, tout comme plusieurs autres auteurs (Chambers, 1997 ; Craig, 1997 ; CRDI ; Tommasoli, 2004), réfère à la *Participatory Rural Appraisal* (PRA)<sup>10</sup> comme étant l'approche largement utilisée actuellement dans les projets de développement international. Cette dernière s'inspire d'autres approches, dont, entre autres, la *Participatory action-reflection research* (PAR). Ces approches nous paraissent intéressantes, car nous avons retrouvé plusieurs de ces principes dans les propos des personnes répondantes, ainsi que dans les politiques de certaines OCI à l'étude et nous nous proposons d'en faire la démonstration.

Tout d'abord, la base fondamentale de la PAR est l'implication de la communauté au processus, car elle suppose que cette dernière est la mieux placée pour travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie. La démarche principale étant leur *empowerment*

---

<sup>10</sup> Cette dernière a été construite en fonction de cinq approches : soit la *Participatory action-reflection research* (PAR), *Agro-ecosystem analysis*, *Applied anthropology*, *Field Research on farming systems* et la *Rapid rural appraisal* (RRA) (Chambers 2005). Cette approche a été développée principalement pour intervenir dans les milieux ruraux agricoles, mais plusieurs de ces principes peuvent être repris dans différentes situations. Globalement, la PRA est « une famille d'approches et de méthodes qui donne la possibilité à des personnes de milieux ruraux de partager, de s'enrichir et d'analyser la connaissance qu'ils ont de leur vie et de leur condition afin de planifier, d'agir, de contrôler et d'évaluer. » (Chambers, 1997 : 104, traduction libre). Elle tire son essence de sa pratique, de ce qui a fonctionné sur le terrain et elle repose sur trois piliers fondamentaux. Tout d'abord, les attitudes et les comportements des personnes coopérantes doivent faciliter et non dominer. Ensuite, la méthode utilisée vise un changement de l'individu vers le groupe, du verbal vers le visuel et du mesurable vers le comparable. Puis, finalement, la PRA vise l'entraide, le partage d'informations, d'expériences, et de formation entre la personne coopérante, les organisations et la communauté.

(Chambers, 1997, 2005). La base de cette approche rejoint les valeurs d'autonomie et de démocratie promues dans le discours de l'organisation communautaire en travail social<sup>11</sup>. Tel que nous l'avons démontré dans la section précédente, les coopérantes et les coopérants croyaient au « potentiel » d'autodétermination des participantes et des participants et considéraient que les gens de la communauté étaient les mieux placés pour « solutionner » leurs problèmes. Les personnes interrogées soulignaient d'ailleurs les avoir impliqués dans la détermination du « besoin » à la base de leurs projets. Afin d'éviter toute redondance, nous ne reprendrons pas cette analyse, considérant que la démonstration serait similaire à celle du discours de l'organisation communautaire. Toutefois, par extrapolation, nous pouvons supposer la présence du discours des approches participatives dans celui des répondantes et des répondants.

Par ailleurs, considérant que nous traitons du contexte institutionnel, nous démontrerons plutôt que ces approches sont portées par certaines des OCI à l'étude et influencent la pratique des personnes coopérantes. Nous retrouvons en effet différents termes ou expressions dans les politiques des ONG qui nous indiquent la présence de ce discours. L'ONG B, par exemple, utilise des termes tels : « respect », « le partage des savoirs » et « épauler » dans les valeurs qu'elle promeut. L'ONG D, de son côté, propose des mots tels que : « coopération », « collaboration entre les individus », « bâtir des ponts », « respect des différences » et « favorise l'échange de savoir-faire » pour parler de son travail. Puis, en ce qui concerne l'ONG E, des « stratégies [...] enracinées dans le savoir et l'expérience que [leurs] partenaires à l'étranger ont acquis » sont importantes pour la poursuite de ses activités. Ce sont tous des termes ou des expressions qui montrent qu'il est nécessaire pour ces OCI d'impliquer les populations du Sud dans leurs projets et des indices nous indiquant que ces organisations sont porteuses de ce discours.

De plus, d'autres éléments spécifiques au discours des approches participatives se retrouvent également dans les propos de certaines des personnes interrogées. La PRA soulignent que

---

<sup>11</sup> Nous supposons même que le discours des approches participatives est intimement lié au discours de l'organisation communautaire. L'origine de ces discours, n'est-elle pas, entre autres, issue des travaux de Paulo Freire? Mais le parallèle entre les deux approches ne constitue pas l'objectif de cette recherche.

les personnes coopérantes portent un regard critique quant à leurs attitudes, comportements et méthodes dans leurs relations avec les participantes et les participants au projet. Selon Chambers (1997), le rôle de la personne coopérante est de faciliter et non de dominer. Pour voir comment cet élément affecte le discours des répondantes et des répondants, nous nous sommes intéressée à leur manière de parler de l'« aide » apportée aux populations du Sud. Nous avons constaté que le sens donné à ce mot varie sensiblement d'un répondant à l'autre. Par exemple, Miguel (Palestine) souligne clairement qu'il ne venait pas les « aider », mais bien occuper un emploi qui l'intéressait et pour lequel il était compétent. Il se montre d'ailleurs critique face à l'« aide » que l'Occident apporte aux pays du Sud. Selon lui, les acteurs de la coopération internationale imposent leur vision dans les projets, par « un pastiche de l'occidentalité ». Valérie (Rwanda) et Mathieu (Niger), quant à eux, énoncent une motivation d'aller « aider », mais questionnent, tout de même, l'« aide » qu'ils peuvent apporter. Valérie (Rwanda), en particulier, n'est pas certaine d'être en mesure d'apporter une « aide » :

[...] je parlais avec la même vision , mais en même temps, j'étais consciente que, que, que, aider, aider, aider des Africains, aider un autre continent. Je ne sais même pas, je connais rien de leur culture, qui suis-je pour aller les aider? (Valérie, Rwanda)

Mathieu, dans son cas, croit pouvoir donner un « coup de main », tant et aussi longtemps que ce dernier repose sur les coutumes et la culture des personnes. Il souligne ne pas vouloir imposer sa vision. Ainsi, nous voyons dans les propos de ces trois répondants, une attitude ouverte quant à l'« aide » qu'ils peuvent apporter et un questionnement sur les manières de travailler avec les populations du Sud. Cette attitude, ainsi que le questionnement critique, rejoignent le discours des approches participatives mentionné plus haut.

D'un autre point de vue, Hervé (Guatemala) et Johanne (Bénin) conçoivent l'« aide » dans une vision plus charitable, c'est-à-dire qu'ils cherchent à donner à « des personnes dans le besoin » (Hervé, Guatemala). Johanne (Bénin) se positionne d'ailleurs dans une « relation d'aidant-aidée », considérant les Béninoises comme des « bénéficiaires » de l'« aide » qu'elle peut leur apporter. Nous remarquons que ces propos ne suivent pas les principes des approches participatives, mais ils sont concordants avec la vision portée par les ONG A et C. Ces deux OCI portent un discours plus missionnaire afin de prêter assistance à des plus

démunis et en basant son intervention sur le don de soi. Les approches participatives sont donc présentes dans le discours de nos répondantes et de nos répondants, mais nous sommes à même de constater que certaines visions sont plus missionnaires que d'autres. Nous reviendrons plus particulièrement sur ces éléments dans la seconde partie de la discussion en traitant des figures de Karsz. Pour l'instant, nous aborderons la performance des discours des approches de développement auprès des femmes.

### **5.1.2.2 Les approches de développement international auprès des femmes**

Les projets retenus pour cette recherche avaient tous minimalement un volet femmes et plusieurs des personnes interrogées s'y réfèrent, dans leur discours, pour parler de leur pratique. Plusieurs d'entre eux et d'entre elles utilisent le mot « femme » en lien avec les approches de développement promues par les ONG et dans le monde de la coopération internationale. Certaines et certains de nos répondants en adoptent le discours, tandis que d'autres le critiquent. En effet, il est possible de lier leur propos principalement à deux approches de développement.

La première approche à avoir vu le jour dans le développement international est l'*Intégration des femmes au développement* (IFD ou WID en milieu anglophone) suite, entre autres, aux critiques de la théorie de la modernisation par les féministes, que nous avons abordée dans la problématique de cette recherche. Tout comme son nom l'indique, les promoteurs et promotrices du développement visent par cette approche à intégrer les femmes au développement, c'est-à-dire à les inclure dans les projets afin qu'elles participent à une croissance économique, mais sans pour autant remettre en question les rapports de pouvoir existant entre les hommes et les femmes. Nous reconnaissons ce discours dans les propos de deux de nos répondants : Johanne et Hervé. En effet, lorsque Johanne (Bénin) parle de développement, elle met l'accent sur le développement économique comme précurseur de l'autonomie des femmes et du développement social :

le développement économique, y procure une autonomie qui permet après aux gens d'assurer leur développement social. Par exemple, la femme qui est capable de s'ouvrir un commerce, puis qui est capable de gérer son commerce, après elle va être capable d'habiller ces enfants pour aller à l'école, après elle va être capable de payer leur fournitures scolaires, après elle va être capable de payer les

médicaments quand ils vont être malades. Mais si tu donnes des médicaments, elle ne sera jamais capable de payer ses médicaments, si toi, l'aide que t'apporte, c'est de lui donner des médicaments par exemple. Alors c'est pour ça que je pense que le développement, ça commence par l'éducation et l'économie, le développement économique (Johanne, Bénin).

Tout comme le propose cette approche, l'amélioration des conditions de vie des femmes passera par la croissance économique et c'est d'ailleurs aussi la perception d'Hervé (Guatemala) qui note que les « femmes prendront plus de place » avec la réalisation de petits projets de développement. Ainsi, le discours de nos deux répondants reprend celui de l'IFD pour expliquer leur façon de travailler avec les femmes, tandis que d'autres répondantes et répondants réfèrent à une autre approche pour parler de leur pratique.

Cette autre approche fait son apparition, dans les années 1990, suite aux nombreuses critiques féministes du Nord et du Sud. Ces dernières soulèvent, d'une part, le fait que les institutions tentent d'intégrer les femmes au développement économique sans toutefois remettre en question les structures politiques et économiques (Ferguson, 2000 ; Harding, 2000 ; Parpart, 1995, 1998 ; Rathgeber, 1994 ; Thibault, 2004) et, d'autre part, elles proposent une approche qui se préoccupe des rapports de genre et non uniquement des femmes (Thibault, 2004). C'est donc l'apparition de l'approche Genre et développement (GED)<sup>12</sup> qui s'intéresse à l'expérience des femmes, comme à celle des hommes et met en lumière les relations de pouvoir existant dans les rapports de genre. Cette approche est d'ailleurs fort populaire au sein des OCI. Dans cet ordre d'idées, les ONG B, D, et E proposent des politiques guidées par ce discours et des interventions qui se soucient du principe d'équité. Les ONG utilisent des mots tels que : « équité » (ONG B et D), « participation et renforcement du pouvoir des femmes » (ONG D), « droit des femmes » (ONG E) et « développement économique et social des femmes et des groupes de femmes » (ONG B), dans leurs politiques internes. Néanmoins, seule l'ONG D insiste sur les spécificités relatives aux hommes et aux femmes dans son

---

<sup>12</sup> Le GED met l'accent sur l'importance d'examiner la division du travail selon les genres dans des sociétés spécifiques, particulièrement les aspects invisibles du travail productif et reproductif des femmes en relation avec les inégalités associées au genre. Il met en lumière les relations de pouvoir existant dans le genre et vise par ces stratégies *d'empowerment*, la transformation sociale (Parpart, 1998). Les outils conceptuels proposés par le modèle québécois (voir en annexe) mettent de l'avant une analyse des projets de développement international, dans une perspective de changement social, en misant notamment sur la reprise de pouvoir par les individus concernés (Thibault, 2004).

analyse : « nous nous préoccupons de l'impact des activités, des projets et des programmes sur la situation des femmes et des hommes en nous assurant que leurs priorités et leurs besoins différents sont pris en compte. » (ONG D)

En réalité, bien que le GED semble une approche appropriée pour travailler avec les populations du Sud, certains de nos répondants ont formulé une critique à l'égard du volet femmes des projets de développement. Nous retrouvons dans le discours de Miguel (Palestine) et de Mathieu (Niger) une hésitation quant à l'implication des femmes dans les projets comme moteur de changement de la situation des femmes. Selon eux, il s'agit plutôt d'une exigence des bailleurs de fonds, où tout le monde joue le jeu afin que le projet se réalise. Par exemple, Miguel (Palestine) illustre ce fait par des expressions telles que : une « mode », un « parti pris occidental » et « jouait la game » pour parler des volets femmes des projets. Mathieu (Niger) et Valérie (Rwanda)<sup>13</sup> parlent d'« obligations », d'« exigence » et de « critères de sélection ». Nous remarquons donc que les critiques de Miguel (Palestine) et de Mathieu (Niger) les placent en contradiction avec le discours porté par les OCI qui les envoient. Ces deux répondants ne semblent pas s'opposer au principe d'égalité, mais ils semblent plutôt penser que la méthodologie proposée par l'ONG n'est pas adéquate pour réellement changer les conditions de vie des femmes.

Leurs propos rejoignent d'ailleurs un discours de plus en plus présent dans la coopération internationale auprès des femmes. Humble (1998) indique que le GED reste plutôt silencieux sur sa méthodologie ou sur les moyens de le mettre en pratique. En effet, les théoriciennes du GED ont contribué à mettre en lumière la complexité des rapports de genre dans différents contextes socio-économiques. Mais, elles n'ont, toutefois, pas montré de quelle manière ces complexités pouvaient être utilisées par la personne coopérante et traduites en action. Par ailleurs, la plupart des institutions continuent d'adopter l'approche IFD, plus facilement applicable en ce qui a trait à la participation des femmes. En somme, nous constatons la présence du discours des approches de développement international auprès des femmes

---

<sup>13</sup> Valérie parle d'obligation sans toutefois critiquer cette pratique, contrairement à Mathieu et Miguel.

chez nos répondantes et nos répondants, car ils et elles l'adoptent ou le critiquent lorsqu'ils parlent de leur pratique.

En définitive, nous avons démontré que le contexte institutionnel proposait des approches de développement qui teintent le discours des personnes coopérantes sur leur pratique, ces discours étant soit contestés, soit adoptés par les OCI, les praticiennes et les praticiens. Par ailleurs, il est intéressant de noter que les approches participatives sont parfois même présentées comme une solution à un rapport colonial. En ce sens, elles se centrent sur le local, dans un contexte précis à un moment donné et à partir des solutions envisagées par les personnes elles-mêmes. De plus, les personnes coopérantes doivent se montrer critiques par rapport à leur propre rôle et favoriser une relation égalitaire avec les personnes participant au projet. Toutefois, un doute subsiste quant à la capacité de réaliser un projet de développement international exempt d'un rapport colonial. En ce sens, la personne coopérante peut se montrer critique quant à son rôle et à ses repères occidentaux, mais la communauté peut aussi lui accorder un statut de par sa couleur de peau, conséquence de la colonisation. Ce n'est malheureusement pas parce qu'une personne coopérante se montre critique par rapport à ses attitudes et à son rôle que la relation avec la communauté sera plus égalitaire et basée sur un échange réciproque. D'ailleurs, plusieurs des répondantes et des répondants relatent que les personnes du Sud jouent le « jeu de la coopération internationale », en nommant ce qu'elles croient que la personne blanche veut entendre. Pour Ève (Ghana) et Valérie (Rwanda), le statut de blanche est considéré comme un défi à relever, car les gens du Sud peuvent aussi avoir des préjugés sur les personnes du Nord. À notre avis, il s'agit d'un leurre que de penser que la relation pourra s'établir sur un rapport égalitaire si c'est uniquement la personne coopérante qui se questionne. En ce sens, le colonialisme a laissé ses traces et nous risquons d'occulter ce rapport de pouvoir si nous ne modifions que nos attitudes et nos comportements. Ainsi, il nous semble impossible d'inscrire ces discours dans un pôle postmoderniste, tant et aussi longtemps que les projets de développement international n'auront pas questionné tous les rapports de pouvoir existants entre les différents acteurs et actrices. Nous reviendrons plus particulièrement sur les rapports de pouvoir existant dans la

dernière partie de notre discussion. Mais avant, nous aimerions aborder la dernière dimension d'une pratique de Karen Healy (2005), soit le cadre de la pratique. Dans cette partie, nous n'exploiterons pas la présence d'un discours en particulier, mais nous proposons plutôt de décrire une réalité fort importante qui fait partie du discours des travailleuses et des travailleurs sociaux lorsqu'ils et elles parlent de leur pratique : soit la difficulté à nommer sa pratique.

### **5.1.3 Cadre de la pratique : une pratique difficile à identifier**

Trois des personnes répondantes (Johanne, Bénin; Mathieu, Niger; Valérie, Rwanda) ont soulevé avoir de la difficulté à nommer concrètement leur pratique en travail social. Ils éprouvaient des difficultés à identifier les spécificités théoriques de leur pratique, arguant que ces dernières ont été intégrées et s'expriment maintenant de manière naturelle, donc inintelligible. Ces propos ne sont pas réellement surprenants et renvoient plutôt au cadre de la pratique de Karen Healy (2005). Ce cadre se construit par un amalgame de savoirs puisés à même les références théoriques de la profession et à travers les éléments acquis par l'expérience au fil des années. Par exemple, une personne peut apprendre, lors de sa formation à intervenir auprès des groupes, mais plus tard, son expérience l'aide à décoder des phénomènes que la littérature passe sous silence. Une personne praticienne puise sa pratique à travers différentes situations semblables, desquelles elle élabore des savoirs, issus de sa pratique et pour lesquels, elle ne se sent pas l'obligation de mettre « sous forme logico-discursive » :

[...] un praticien pense les situations avec des métaphores, des exemples; il rapporte chaque situation à une famille de situations de même type; il se sert de concepts sans nom, issus de son expérience; il combine de façon pragmatique des modèles d'origine divers. Les savoirs d'un praticien ont une allure d'autant moins canonique qu'il « se comprend » et n'éprouve pas le besoin d'une mise en forme et en mots (Perrenoud, 2004: 16)

Pour paraphraser Couturier (2001) et Perrenoud (2002), la difficulté de rendre intelligible le « fait » en « dit » n'est pas symptomatique d'une carence théorique, mais plutôt le résultat d'une méthode si générique qu'il semble inutile, pour les personnes praticiennes, de la nommer ou encore qu'elle constitue le résultat d'observations cliniques évidentes qui nécessitent peu de paroles (cités dans Couturier et Huot, 2004: 110).

Toutefois, cette difficulté à rendre intelligible les savoirs issus de la pratique est problématique pour la production de nouveaux savoirs. Incontestablement, les intervenantes et les intervenants utilisent et produisent des savoirs dans leur pratique, mais ces derniers demeurent trop souvent invisibles ou sous utilisés, laissant la place aux discours dominants pour expliciter la pratique des travailleuses et des travailleurs sociaux (Healy, 2005). En ce sens, l'analyse de discours effectuée dans cette recherche a montré la place occupée par les discours dominants, mais laisse un vide sur ceux issus de la pratique. Pourtant, la responsabilité d'enrichir la base du travail social est collective et se doit d'être représentative des différentes réalités du travail social, et ce, dans plusieurs contextes de pratique. Par ailleurs, en gardant ce savoir invisible, il nous est alors impossible de le soumettre au regard extérieur qui nous permettrait de bien en comprendre ses forces et ses limites (Healy, 2005). Tout compte fait, il n'est pas surprenant que les discours dominants plus modernistes prennent toujours cette place dans celui des praticiennes et des praticiens, car ils sont plus intelligibles comparativement à ceux issus du cadre de la pratique. Ce constat met fin à la première partie de notre discussion. Nous croyons avoir su démontrer la performance des discours de l'organisation communautaire et des approches de développement dans les propos des personnes interrogées et comment ces derniers reproduisent un projet de société moderniste. Dans la seconde partie de notre discussion, nous illustrerons les différentes configurations des figures de Karsz.

## 5.2 Les figures de Karsz bien présentes

De prime abord, nous pouvons affirmer, tel que nous l'avions anticipé, que toutes les figures de Karsz sont présentes dans le discours des personnes répondantes. D'une manière générale, nous retrouvons majoritairement la figure de *prise en compte* et celle de *la prise en charge*. C'est d'ailleurs avec surprise que nous constatons que la figure de la *charité* n'est présente que dans le discours d'un seul de nos répondants, et ce, d'une manière nuancée. Nous démontrerons de quelle manière chacune des figures s'illustre dans le discours des personnes coopérantes.

### 5.2.1 Une figure de prise en compte

Pour Karsz (2004), la *prise en compte* se constate grâce à différents éléments d'analyse. Tout d'abord, elle se reflète dans la capacité de l'intervenante et de l'intervenant de comprendre son parti pris dans les situations, de comprendre qu'il ou elle n'est pas neutre. Lorsque nous avons abordé cet énoncé dans la première partie de la discussion, nous avons relevé certains indices qui nous indiquent que les personnes coopérantes sont critiques quant à leur travail outremer. Certaines d'entre elles remettent en question les objectifs des projets et identifient leurs repères occidentaux sous-jacents à leur participation. Par exemple, Miguel (Palestine) mentionne clairement ses repères occidentaux. Il comprend qu'il n'est pas neutre et agit en fonction des critères de l'ONG qui l'envoie. Ses intentions, comme celles d'Ève (Ghana), ne sont pas « d'aider » ou d'améliorer les conditions de vie des personnes là-bas, mais de réaliser un projet qui lui permette de connaître une nouvelle culture. Leurs propos se situent en marge d'une vision missionnaire qui croit que les personnes du Sud ont besoin d'une aide extérieure pour se réaliser et s'épanouir. Dans le cas de Valérie (Rwanda), malgré qu'elle souhaitait « aider », elle était également consciente que sa portée était limitée et remettait en question l'« aide » qu'elle pourrait apporter à la population rwandaise, ne connaissant pas leur culture.

Un deuxième principe de la figure de *prise en compte* reconnaît la place déjà occupée par les individus participant au projet. Il ne s'agit pas de les mobiliser, mais d'entendre ce dont ils sont déjà porteurs. Ils sont des « sujets socio-désirants » qui ont des caractéristiques et des traits à considérer (Karsz, 2004: 113). Cet énoncé s'illustre dans les propos de deux de nos répondants qui ne considèrent pas les personnes participantes comme des victimes ou des bénéficiaires. Pour Miguel (Palestine), les personnes sont éduquées, elles connaissent les ressources à développer pour améliorer leurs conditions socioéconomiques et nécessitent une aide financière pour y arriver. Dans le cas de Mathieu (Niger), les conditions de vie des Nigériens et des Nigériennes servent à contextualiser l'intervention et à définir la portée qu'elle aura.

Finalement, un troisième principe retenu suppose que la figure de *prise en compte* reste ouverte sur les résultats à obtenir, puisque ceux-ci ne sont pas déterminés à l'avance. Le travail de la personne intervenante consiste à accompagner le groupe dans le processus (Karsz, 2004). Pour la majorité des personnes interrogées, il était important que le besoin soit identifié par les individus eux-mêmes. Ainsi, Mathieu (Niger) souligne ne pas connaître l'aboutissement du projet, car c'est aux personnes de choisir les actions qu'elles souhaitent réaliser. Il agit, donc, comme « conseiller » auprès des gens du Sud, non pas dans un principe d'insertion, composante clé de la *prise en charge*, mais plutôt dans la perspective où le groupe se développe en fonction de ce qu'il juge important. Par ailleurs, Ève (Ghana) mentionne qu'en coopération internationale, il faut s'attendre à voir son projet changer du tout au tout en fonction de la réalité vécue par le partenaire local. Il est nécessaire de revoir ses attentes à la baisse, de s'adapter à leur réalité et éviter des déceptions :

[...] on sait là-bas que ça peut arriver qu'y aille pas d'argent, tu vas peut-être changer de partenaire. Moi, j'ai changé de ville deux jours avant de partir, on m'a dit tu pars plus à cette ville-là, tu pars à cette ville. Pis y a tellement de facteurs qui fait que ça va changer du tout au tout. Si c'est t'es trop accroché, « aye, je devais faire ça, aye je devais monter un programme de prévention-là, mais j'ai fait de la recherche de financement, c'est poche », c'est comme vraiment décevant pis y a des gens qui perdent leur motivation pis qui s'en reviennent. J'en ai vu là-bas sur le terrain. Moi, c'est comme ça que je l'interprète dans le fond. Y a des attentes tellement précises, faut que tu baisses tes attentes de plusieurs cran selon moi (Ève, Ghana)

En somme, les propos de nos répondantes et de nos répondants nous permettent de confirmer la présence de la figure de *prise en compte*. Plusieurs d'entre eux et d'entre elles se montrent critiques quant aux actions qu'ils et elles pouvaient réaliser avec les gens du Sud. Les personnes participantes au projet sont perçues comme des « sujets socio-désirants », des individus conscients de ce qu'ils veulent faire et dont les résultats sont à déterminer.

### 5.2.2 Une figure de *prise en charge*

La figure de *prise en charge* est également présente dans le discours des personnes coopérantes. D'une part, la *prise en charge* présume que les gens participant au projet sont des destinataires ayant des demandes, qui sont souvent bloquées par leurs conditions de vie. Ils sont perçus comme défavorisés, exclus ou marginalisés (Karsz, 2004). Pour Johanne (Bénin), les Béninoises étaient perçues comme des « bénéficiaires », c'est-à-dire des

« apprenantes dans une relation d'aidant-aidée ». Le programme d'alphabétisation devait leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie. Elles sont présentées comme des femmes ayant des demandes auxquelles il faut répondre. Tout comme dans le discours de Johanne (Bénin), nous retrouvons dans les propos d'Hervé (Guatemala) une conception similaire des personnes. Son projet s'est construit en fonction des demandes des Guatémaltèques. Il les conçoit comme des individus ayant une capacité d'agir, s'ils ont les ressources nécessaires et non pas comme des victimes d'un sort inexorable. Ainsi, le rôle d'Hervé est selon lui de leur fournir les ressources nécessaires afin qu'ils puissent réaliser leurs projets et développer leur autonomie.

D'autre part, la *prise en charge* s'appuie sur une méthodologie bien établie et planifiée à l'avance. Les institutions définissent les ressources à mobiliser ainsi que les finalités à respecter. La visée de l'intervention est l'insertion des personnes par des politiques sociales, dans la perspective d'une plus grande justice sociale (Karsz, 2004). En ce sens, Johanne (Bénin) explique son action par la méthodologie proposée par l'ONG A. En se basant sur ses propos, il est permis de penser que les participantes, soumises à une méthodologie ne convenant pas à leur façon de faire, étaient laissées pour compte : « Alors, on les sensibilisait, on faisait tout pour qu'elles puissent être convaincues euh, mais si elles l'étaient pas la conséquence leur appartenait. C'est des choses qui arrivent. » (Johanne, Bénin).

Par ailleurs, malgré que nous pouvons associer certains propos de Miguel (Palestine) à la figure de *prise en compte*, les actions de ce dernier se situent plutôt dans une figure de *prise en charge*, c'est-à-dire que sa pratique répondait aux exigences des bailleurs de fonds qui demandaient certains résultats. D'un côté, il se montre critique dans la façon de reproduire l'Occident en Palestine, mais, de l'autre côté, il affirme répondre aux exigences de l'organisme qui l'a embauché. La situation est similaire pour Mathieu qui dit avoir impliqué les femmes au projet afin de répondre à des contraintes organisationnelles. Ces mesures sont dictées par l'organisation qui l'emploie et non déterminées, selon lui, par des préoccupations locales. Nous constatons ainsi que la figure de *prise en charge* est également présente dans le

discours des personnes coopérantes, particulièrement en lien avec celui des ONG qui les envoient.

### 5.2.3 Une figure de *charité*

Bien que le discours de peu de nos répondants se soit retrouvé dans cette figure, nous pouvons identifier certains éléments, chez l'un d'eux, correspondant à la figure de *charité* selon Karsz (2004). En effet, les assises de la *charité* voient l'intervention comme un don de soi, une vocation ou le désir de converger vers une juste cause (Karsz, 2004). Nous avons l'impression que le discours d'Hervé (Guatemala) tend dans cette direction et que sa pratique est dictée par sa volonté d'aider son prochain. En ce sens, il relate que des personnes sont dans une situation de besoins à être comblés et que les personnes au Nord peuvent partager leur surplus pour diminuer la misère du monde. Ainsi, sa pratique initiale est guidée par ses convictions profondes que le monde se porterait mieux si tous y mettaient du sien pour partager les richesses. Il est d'ailleurs appuyé par l'ONG C (site internet) qui offre à des individus « la possibilité de réaliser leur quête personnelle et spirituelle en vivant un engagement solidaire à l'étranger ».

En somme, l'exercice nous permet de mettre en lumière la présence des trois figures de Karsz, avec une prédominance de la figure de *prise en compte* chez les personnes interrogées. Nous avons mentionné dans le cadre théorique que la présence d'une figure de *prise en compte* rencontrerait les critiques postcoloniales du développement international auprès des femmes. Est-ce vraiment le cas? Nous maintenons qu'une réflexion critique du positionnement de la praticienne ou du praticien dans une intervention est nécessaire, mais n'est peut-être pas garante d'une relation égalitaire. Nous croyons qu'il est nécessaire de travailler sur la relation qui unit les personnes participantes, l'ONG et le praticien ou la praticienne. Le défi est de comprendre les rapports de pouvoirs qui existent entre eux. Une analyse unique de l'intervenant ou de l'intervenante ne permet pas de saisir de quelle manière se jouent les forces en présence. Ainsi, la figure de *prise en compte* est un pas dans la bonne direction, mais nous ne croyons pas qu'elle garantisse une relation égalitaire.

Enfin à la lumière de cette analyse basée sur nos deux modèles théoriques, nous reviendrons sur certaines des critiques abordées dans notre problématique afin de spécifier la pratique internationale du travail social. Tout d'abord, l'une des premières critiques s'adressait aux façons de se représenter les personnes du Sud, c'est-à-dire comme des victimes de leur sort, en attente d'une aide extérieure (Kothari, 2002 ; Mohanty, 1988). Lors de notre analyse avec le modèle de Healy (2005) nous avons démontré que toutes les personnes coopérantes adoptaient les valeurs du discours de l'organisation communautaire voulant que les communautés du Sud aient le pouvoir de s'autodéterminer et connaissent les solutions à leurs problèmes. Ainsi, nous sommes portée à croire que les manières de se représenter les personnes du Sud tendent à changer, impliquant davantage les communautés dans le processus de détermination du besoin. Toutefois, l'exercice d'analyse avec les figures de Karsz (2004) démontre également que le tiers de nos répondants semblent concevoir leur pratique dans la prise en charge des populations du Sud, c'est-à-dire nécessitant une aide extérieure. Ces propos nous semblent contradictoires avec les principes d'autodétermination. Nous supposons donc que les personnes coopérantes portent les valeurs du travail social, mais que leurs activités demeurent ancrées dans une prise en charge tel que nous pourrions le voir dans la prochaine critique.

En effet, notre deuxième critique va de concert avec les auteurs qui nous mettent au défi de favoriser le développement de pratiques propres aux contextes locaux (Ferguson, 2005 ; Gray, 2005 ; Haug, 2005). D'une part, les deux tiers des personnes interrogées se montrent critiques quant à l'« aide » à apporter. Elles remettent en cause leur rôle dans un pays du Sud soulignant leurs repères occidentaux et nuancent leurs actions là-bas, s'inscrivant plutôt dans la figure de prise en compte de Karsz (2004). Néanmoins, nous constatons que les processus et les méthodologies employés demeurent assez fixes : d'un côté, ils sont imposés par les ONG (gestion axée sur les résultats, GED, etc); mais, d'un autre côté, les personnes coopérantes reproduisaient également les modèles d'intervention dominants dans l'enseignement au Québec, soit celui de l'organisation communautaire. Par conséquent, nous sommes sceptiques quant à la capacité de développer des pratiques propres aux contextes locaux.

Ferguson (2005) et Gray (2005) nous ramènent au concept d'indigénisation qui questionne l'universalisme et l'hégémonie des discours dominants. Précédemment, nous avons soutenu que le discours de l'organisation communautaire s'inscrit bien dans les discours dominants du travail social laissant peu de place à la mouvance des identités. Or, l'indigénisation demande également que la pratique s'inscrive dans les contextes locaux, c'est-à-dire dans les théories, les valeurs et les philosophies locales. Il est vrai que les personnes coopérantes ont été soucieuses de partir avec les besoins des communautés du Sud, mais les processus utilisés correspondent à nos pratiques occidentales somme toute très peu questionnées. Tout compte fait, la plupart des travailleuses et des travailleurs sociaux semblent limités dans leur pratique, par des processus et des méthodologies appartenant aux frontières de leur propre pays (Gray, 2005: 235). Malgré un bon vouloir, le développement international, tout comme le travail social, n'est pas neutre et il est nécessaire de continuer à penser aux manières de développer des mécanismes qui permettent le questionnement de nos pratiques.

Enfin, pour terminer notre analyse, nous reviendrons sur un dernier élément en lien avec les approches féministes. Nous constatons que nos répondantes et nos répondants avaient peu à dire spontanément sur les liens entre la pratique en travail social et les approches féministes. Une seule coopérante s'est référée à l'intervention féministe apprise dans sa formation en travail social pour parler de sa pratique à l'étranger. Pourtant la relation entre la formation québécoise en travail social et les théories féministes semble évidente, du moins dans la littérature (Bilodeau, 2005 ; Van de Sande, Beauvoisk et Renault, 2002). D'ailleurs, selon les sites Internet des différentes universités québécoises, les curriculums en travail social comprennent tous au minimum un cours d'études féministes. Malgré cela, l'intégration de ces savoirs féministes semble plus ardue à faire pour les personnes interrogées. Tous font référence aux approches auprès des femmes, mais lient ces approches au contexte du développement international. Certains de nos répondants critiquent d'ailleurs la méthodologie de ces approches dans le contexte des projets. Ainsi, leur discours ne souligne pas les différentes théories féministes qui pourraient être associées à leur base formelle du travail social; nous permettant de croire que cette relation pourrait être consolidée auprès des

travailleuses et des travailleurs sociaux qui aspirent à une pratique internationale du travail social.

## CONCLUSION

Pour nous, le processus de mémoire s'est vécu d'une manière similaire à une expérience à l'étranger. La décision de partir en voyage résulte souvent d'un évènement ou d'une rencontre qui déclenche une curiosité envers un pays. Habituellement, nous nous renseignons un peu sur le pays qui nous intéresse. La première étape fut celle de la documentation. Nous nous sommes documentée sur les différents discours qui composent la pratique internationale du travail social en contexte de développement international ayant un volet femmes. Notre problématique de recherche retrace les différents usages des discours, passant de la théorie de la modernisation à la critique des rapports impérialistes entretenus entre les pays du Nord et ceux du Sud. Par la suite, poursuivant dans les étapes préparatoires au départ, des questions font surface et orientent nos décisions. Nous avons constaté que peu d'études se sont penchées sur le discours des personnes coopérantes, formées en travail social dans un contexte de développement international et nous avons décidé d'avancer dans ce sens.

À ce moment, nous commençons à faire des choix, à privilégier des lieux que nous avons le goût d'explorer. Les écrits sur le poststructuralisme attirent plus particulièrement notre attention et nous développons les concepts de savoirs, de discours et de pratique dans cette perspective théorique. Nous retenons le modèle de Karen Healy (2005) qui explique le but d'une pratique dans la négociation avec les discours de la base formelle de la profession, ceux du contexte institutionnel et ceux du cadre de la pratique. De plus, sensible à des critiques postcoloniales, nous retenons un modèle d'analyse complémentaire, celui des figures idéologiques de l'intervention sociale développé par Karsz (2004) afin de positionner les personnes coopérantes dans leur rapport avec les participantes et les participants au projet. Une fois nos modèles d'analyse bien définis, nous sommes prête à terminer la préparation de

notre voyage, en nous souciant des conditions plus pratiques, soit la méthodologie retenue. Nous avons privilégié la recherche qualitative, avec une collecte de données, basée sur des entrevues semi-dirigées et un corpus littéraire.

Nous sommes maintenant prête à l'atterrissage dans le pays et à vivre l'expérience. Nous avons rencontré six personnes coopérantes qui avaient participé à un projet de développement international, d'une durée supérieure à un an. Nous avons collecté une multitude de données, sans chercher tout de suite à comprendre leur signification. Dans la présentation de nos résultats, nous décrivons la pratique de chacune des personnes interrogées. Ce n'est qu'une fois de retour au pays que nous essayons de comprendre la réalité des personnes coopérantes. À l'aide de nos modèles, nous procédons à une analyse de discours et tentons de comprendre de quelle manière, les répondantes et les répondants utilisent les discours du travail social et ceux du contexte institutionnel pour construire leur pratique internationale de travail social. Ce travail d'analyse s'est élaboré autour des discours de l'organisation communautaire et des approches de développement international. Nous avons tenté d'évaluer la performance de ces discours dans les propos des répondantes et des répondants.

### **Performance des discours**

À la lumière de ces analyses, nous constatons que les discours de l'organisation communautaire et des approches participatives en développement international sont bien intégrés par nos personnes interrogées. Ils sont, en effet, adoptés et repris par les personnes coopérantes. Elles reconnaissent une importance à impliquer, dans leur démarche, les personnes participant au projet. Les répondantes et les répondants soutiennent que le projet doit répondre aux besoins des populations. Les participantes et les participants sont perçus comme des individus ayant le potentiel de se réaliser et étant les mieux positionnés pour solutionner leurs problèmes. Ces éléments rejoignent les étapes et les valeurs de l'organisation communautaire, tout comme les principes fondamentaux des approches participatives. Nous concevons, donc, que ces discours ont fait leur chemin dans celui des

personnes interrogées et sont adoptés pour expliquer le but de leur pratique, comparativement à d'autres plus mitigés.

À cet effet, rappelons que nous avons privilégié des projets de développement ayant un volet femmes, mais qu'il semble que les discours sur les approches de développement auprès des femmes fassent moins l'unanimité. Nous avons vu que certaines répondantes et certains répondants avaient adopté les principes de l'approche d'Intégration des femmes au développement (IFD), en soutenant que l'inclusion des femmes dans un développement économique leur permettra d'atteindre une autonomie financière et améliorera leurs conditions de vie. Tandis que d'autres répondants s'interrogent sur l'efficacité de ces approches, particulièrement en ce qui concerne l'approche de Genre et développement (GED), apparue dans les années 1990 afin de mettre en lumière les rapports de genre existant dans les projets. En ce sens, toutes les personnes interrogées reconnaissent l'importance de travailler auprès des femmes dans les pays du Sud, mais certaines questionnent les méthodologies d'inclusion dans les projets. Ils et elles critiquent, entre autres, l'implication obligatoire des femmes, laissant sous-entendre que la méthodologie n'est pas adaptée à la réalité vécue, mais bien à la croyance des bailleurs de fonds. Ainsi, nous constatons que ce discours est moins bien intégré par les personnes coopérantes et se négocie différemment d'une personne à l'autre.

Si les répondantes et les répondants sont enclins à parler de leur impression sur le terrain, leur discours sur le cadre de la pratique est à peu près absent. Plusieurs d'entre eux et d'entre elles soulignent une difficulté à mettre en mot leur pratique. Les références théoriques s'intègrent à la pratique avec le temps et rend compte d'une incapacité pour les personnes coopérantes à distinguer les savoirs produits. Cette situation est problématique, car elle rend difficile l'intelligibilité des discours alternatifs à ceux qui sont dominants. Effectivement, les discours les plus courants dans les entrevues sont ceux qui reproduisent le projet de modernité et ceux qui dominent dans les sphères universitaires. Le discours de l'organisation communautaire, tel que proposé dans le corpus du travail social québécois, propose de travailler avec les communautés sur les structures de pouvoir à un niveau macro, mais

demeure aveugle aux relations de pouvoir existant entre les individus ou entre les institutions. Ce discours se concentre sur les caractéristiques communes du groupe et achoppe à reconnaître la mouvance des identités (Healy, 2005). Ces critiques peuvent également être formulées à l'égard des approches de développement. Le GED semble offrir une alternative intéressante, mais, aux dires de nos répondantes et de nos répondants, cette perspective théorique se concrétise difficilement dans l'action. Ainsi, nous pouvons nous questionner à savoir si les projets de développement actuels sont exempts de relations de pouvoir coloniales? L'analyse complémentaire de nos résultats retrace certains éléments de réponse.

### **Figures idéologiques de l'intervention sociale**

À partir du modèle de Karsz, nous constatons que les principales figures sont celles de la *prise en compte* et de la *prise en charge*. D'une part, s'inscrivant dans la figure de *prise en compte*, certains de nos répondants et certaines de nos répondantes considèrent les participants et les participantes au projet comme des « sujets socio-désirants » et porteurs des changements (Karsz, 2004). Ils et elles se questionnent sur leur rapport à l'autre et critiquent les projets qui reproduisent les coutumes occidentales à l'étranger. Leur discours s'inscrit davantage dans un rapport postcolonial, mais n'en est pas garant. En effet, la personne coopérante peut se questionner, mais son action s'insère dans un contexte institutionnel qui peut prôner des valeurs et des méthodologies différentes. C'est d'ailleurs, l'une des réalités relatées lors des entrevues, certaines des personnes interrogées soulignent des critiques à l'égard des méthodologies proposées, particulièrement dans l'implication des femmes, mais fonctionnent néanmoins selon les lignes directrices de l'organisation. D'autre part, certains des répondants et des répondantes s'inscrivent dans la figure de *prise en charge* en concevant les participants et les participantes au projet comme des destinataires ayant des demandes ou des bénéficiaires de l'aide. Puis, étonnamment, la figure de *charité* nous apparaît dans les propos d'un seul de nos répondants, elle s'illustre dans sa conception de l'aide humanitaire qui suppose un don de soi, se sentant l'obligation de redresser des torts.

Enfin, le modèle de Karsz (2004), nous permet une première analyse des rapports de pouvoir existants dans une pratique internationale de travail social, mais n'est pas suffisante pour évaluer si les interventions sont exemptes d'un rapport colonial. En ce sens, nous n'avons accès qu'aux discours des personnes coopérantes et non à celui des organisations, ni à celui des participants et des participantes, ce qui nous amène donc à situer les principales limites de notre recherche.

### **Les limites de la recherche :**

Tout d'abord, nous n'avons analysé que le discours des personnes coopérantes et un peu effleuré celui des OCI, par l'intermédiaire du corpus littéraire, faisant en sorte que nous ne présentons qu'un seul point de vue pour décrire la pratique internationale de travail social. Pourtant, il faut reconnaître que la pratique se compose aussi des personnes participant au projet. Healy (2005) observe d'ailleurs que « les clients » sont rarement sollicités dans les études pour déterminer la pratique des travailleuses et des travailleurs sociaux, et ce, même s'ils sont au cœur de toute intervention et constituent des ressources inestimables à sa compréhension. Toutefois, considérant les réalités temporelles et financières de la maîtrise, il nous a été impossible de recueillir leur discours qui aurait, sans conteste, augmenté la rigueur de cette recherche.

De plus, nous ne sommes pas sans rappeler une limite imposée par nous-même, c'est-à-dire que la recherche est nécessairement subjective. Les discours sur la pratique ont été recueillis lors d'entrevues où les personnes répondantes interagissaient avec nous. Nous sommes nous-mêmes influencée par les discours sur la pratique en préférant certains à d'autres et il est impossible d'assurer une neutralité absolue. Par ailleurs, dans une perspective poststructuraliste, ce n'est pas le but recherché. Il s'agit plutôt de reconnaître une pratique dans un contexte particulier, c'est-à-dire exprimé dans le cadre d'entrevues semi-dirigées.

Finalement, nous jugeons important de relever une dernière limite qui s'exprime dans notre analyse partielle des résultats. Nous sommes consciente que l'analyse de discours aurait pu être approfondie et plus rigoureuse. Toutefois, considérant que notre recherche s'inscrit dans

un mémoire de maîtrise avec des limites imposées par le temps et par le mandat qui nous restreint à un nombre de pages assez fixe, nous croyons qu'une analyse de discours plus poussée pourrait faire l'objet d'études doctorales.

Dès lors, il serait possible d'observer les perspectives théoriques de certaines auteures du domaine du travail social international qui proposent des modèles de pratique internationale afin de faciliter les échanges avec les pays du Sud. Wilson et Whitmore (2000) mettent l'accent sur le processus à privilégier dans une intervention avec le pays du Sud en proposant des approches participatives et genrées. Tandis que Ferguson (2005) suggère, quant à elle, un modèle basé sur trois principes où l'échange doit être multidirectionnel, sans hiérarchie et circulaire. De plus, l'intervention doit se construire au fur et à mesure, sans l'obligation d'atteindre des étapes en particulier et dans la possibilité de pouvoir revenir sur ses pas. Nous croyons qu'il serait intéressant pour une prochaine recherche, de regarder ces modèles et de les lier à la pratique de personnes coopérantes, formées en travail social. Nous pourrions alors voir si les théories, les valeurs et les philosophies qui sous-tendent la pratique sont influencées par des facteurs locaux qui incluent les cultures locales, éléments propres au concept d'indigénisation (Gray, 2005). Nous pourrions ainsi évaluer la possibilité d'inscrire la pratique internationale du travail social dans une perspective postcoloniale

**ANNEXE A  
GRILLE D'ENTREVUE**

**Questions situationnelles (pour me situer et briser la glace) :**

Quelle est votre expérience de coopération?

Quelle a été la durée du projet dont vous allez me parler aujourd'hui?

Où êtes-vous parti?

Quel était le but général du projet?

Thèmes	Références à des repères (sous-repère)	Questions
Pratique	Théorique, éthique et politique	1. Pouvez-vous me décrire, ce que vous avez fait là-bas, étape par étape? 1.1 Comment s'est vécue l'élaboration du projet? Quelle a été votre implication? 1.2 Comment s'est réalisé le projet? Comment décrieriez-vous votre implication? 1.3 Comment décrieriez-vous les résultats du projet? 1.4 Quelle a été l'implication des personnes participantes?
	Politique (éthique)	2. Pourriez-vous me donner un exemple concret d'une activité qui représente bien votre pratique là-bas? 2.1 Comment s'est-elle déroulée? 3. Pour quelles raisons avez-vous fonctionné ainsi? 4. Comment expliqueriez-vous votre rôle dans le projet et celui des différents acteurs, actrices? 4.1 Bureau au Canada? 4.2 Bureau outremer et/ou de l'ONG locale? 4.3 Des personnes participantes?

	Théorie (éthique et politique)	<p>5. Comment décririez-vous les relations entre les différents acteurs et actrices? 5.1 Quels étaient les rapports de pouvoir?</p> <p>6. Quels sont les défis ou les problèmes que vous avez rencontrés? Pouvez-vous me donner un exemple concret? 6.1 dans votre pratique?</p> <p>7. Comment avez-vous réagi? Comment l'avez-vous abordé?</p>
	Éthique (politique)	<p>8. Si vous vous remettez dans le contexte d'avant votre départ, quelles étaient vos motivations à vous impliquer dans un projet de développement?</p> <p>9. Comment le projet rejoint-il votre histoire, vos besoins, votre vision du monde?</p>
<b>Savoirs</b>	Théoriques	10. Quelle est votre formation?
		11. Qu'est-ce qui vous a le mieux préparé à accomplir votre rôle dans le projet? De quelle manière?
		12. Y a-t-il des expériences, des concepts-clés, théories ou approches qui ont orienté vos actions?
		13. En quoi, faites-vous un lien entre le travail social et votre expérience?
		<p>13.1 Quel aspect du travail social vous a le mieux préparé à assumer votre rôle dans le projet?</p> <p>13.2 Quels sont les éléments dans la formation en travail social qui auraient facilité votre rôle dans un projet de développement international auprès des femmes?</p>
		<p>14. Comment voyez-vous l'avenir du travail social pour les pratiques en coopération internationale?</p> <p>15. Avez-vous quelque chose à ajouter?</p>

**ANNEXE B**  
**COURRIEL ENVOYÉ AUX DÉPARTEMENTS DE TRAVAIL SOCIAL D'UNIVERSITÉS**  
**QUÉBÉCOISES**

Bonjour,

Je suis étudiante à la maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et j'ai besoin de votre aide pour le recrutement de personnes pressenties pour ma recherche dans le cadre de mon mémoire. J'apprécierais énormément si l'information pouvait être transmise à toutes les personnes (professeurEs ou étudiantEs en travail social) qui pourraient me mettre en lien avec des individus qui répondent à mes critères.

**Les personnes recherchées doivent avoir une :** 1) **Participation de plus d'un an à un projet de développement international auprès des femmes, à titre de coopérant volontaire;**

**2) Formation universitaire en travail social.**

Le but général de ma recherche est de réfléchir sur les liens possibles entre la formation universitaire en travail social et la coopération internationale auprès des femmes par l'intermédiaire de personnes coopérantes qui contribuent à construire les discours sur la pratique internationale du travail social. L'implication demandée aux personnes est la participation à une entrevue individuelle d'une durée de 60 à 90 minutes qui respectera l'anonymat et la confidentialité des personnes (brevet déontologique de l'UQAM accordé 21 janvier 2009). Finalement, cette recherche permettra de documenter la pratique internationale du travail social au Québec.

Pour tout renseignement supplémentaire ou personne intéressée, me contacter à cette adresse courriel [jollette.dominique@courrier.uqam.ca](mailto:jollette.dominique@courrier.uqam.ca) ou par téléphone

Merci beaucoup pour votre aide, elle est grandement appréciée,

Dominique Jollette

## ANNEXE C FORMULAIRE DE CONSENTEMENT ÉCRIT

### Travail social et coopération internationale auprès des femmes

**Titre de la recherche :** Pratique internationale du travail social en contexte de coopération internationale auprès des femmes.

**Étudiante chercheure :** Dominique Jollette, candidate à la Maîtrise en travail social à l'Université du Québec à Montréal, sous la direction de Sylvie Jochems et Élisabeth Harper.

#### Informations pour la participante

Vous êtes invitéEs à participer à une recherche qui vise à réfléchir sur les liens possibles entre la formation universitaire québécoise en travail social et la coopération internationale par l'intermédiaire de personnes coopérantes qui contribuent à construire les discours sur la pratique internationale du travail social. Les objectifs de recherche sont :

- Explorer les enjeux du travail social international sur la scène québécoise;
- Permettre à des personnes coopérantes d'articuler leur expérience à l'étranger avec leur formation en travail social et d'en ressortir les points saillants;
- Documenter la pratique internationale du travail social des acteurs et des actrices qui participent à des projets de développement international auprès des femmes.

Votre participation à cette recherche consiste à faire une entrevue individuelle enregistrée d'une durée de 60 à 90 minutes, à l'endroit, à la journée et à l'heure de votre choix. Pendant l'interview, nous aimerions discuter de votre participation à un projet de développement international auprès des femmes.

Soyez assuréEs que les renseignements que vous nous transmettez demeureront confidentiels et ne pourront en aucun cas mener à votre identification. Lors de la transcription des entrevues sur ordinateur, nous attribuerons des noms fictifs aux participantEs de la recherche. À aucun moment, votre nom fictif ne sera associé à l'organisation avec laquelle vous êtes partiEs ou à l'endroit où s'est déroulé votre projet. Ces données seront traitées globalement, mais non individuellement. L'enregistrement audio et les fichiers de transcriptions seront conservés sous dossier sécurisé dans notre bureau et par accès restreint sur notre ordinateur. Ils seront détruits au plus tard 6 mois après le dépôt du mémoire, que nous terminerons à la fin 2009. Les données recueillies ne seront pas utilisées à d'autres fins que celles décrites dans le présent document.

Seules l'étudiante chercheure et ses directrices auront accès au matériel recueilli. L'étudiante chercheure pourra faire usage des extraits de cet entretien pour la rédaction de son mémoire. Les résultats de la recherche ne permettront pas de vous identifier. Ils seront diffusés dans notre mémoire de Maîtrise, que nous pourrons à votre demande vous envoyer par courriel ou par la poste. Le mémoire de Maîtrise sera disponible à la Bibliothèque Centrale de l'Université

du Québec à Montréal et sera un document public, dont aura accès l'organisation avec laquelle vous avez effectué votre projet de coopération.

Votre participation est volontaire et elle ne fera l'objet d'aucune rémunération sous quelque forme que ce soit. Vous êtes entièrement libre de participer ou non, et de vous retirer en tout temps sans préjudice. Dans ce cas, nous vous invitons à nous contacter ou à contacter Sylvie Jochems, professeure à l'École de travail social de l'UQAM (514-987-3000, poste 3702 ou [jochems.sylvie@uqam.ca](mailto:jochems.sylvie@uqam.ca)). Si vous éprouvez un quelconque embarras avec une question ou une thématique en particulier, vous pourrez refuser d'y répondre. Néanmoins, malgré toutes nos mesures, nous estimons qu'il demeure un risque minimal d'être identifiéE comme participantE à la recherche. Toutefois, nous estimons que notre façon de traiter les données ne devrait pas permettre d'identifier vos propos.

Si vous avez des questions concernant ce projet de recherche, communiquez avec Dominique Jollette, l'étudiante chercheuse, au [no. de téléphone] ou par courriel, [jollette.dominique@courrier.uqam.ca](mailto:jollette.dominique@courrier.uqam.ca).

Votre signature au bas de ce formulaire signifie que vous avez pris connaissance de ce document, que vous avez compris les informations mentionnées précédemment et que vous acceptez de participer de façon volontaire au projet sur la pratique internationale du travail social et la coopération internationale auprès des femmes.

\_\_\_\_\_  
Signature de la personne interviewée

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de l'étudiante chercheuse

\_\_\_\_\_  
Date

ANNEXE D  
GRILLE DE CODIFICATION (HEALY, KARSZ) DE L'ENTREVUE X

Catégorie	Sous-catégorie	Extraits	Figure
But	Rôle		
	Description projet		
	Caract. travailleur		
	Caract. participants		
Contexte	Institutionnel		
	Pays		
Base formelle			
Cadre de la pratique			
Autres	Difficulté		
	Pratique internationale du travail social		

## ANNEXE E OUTILS CONCEPTUELS DU GED

Les quatre premiers permettent l'analyse de genre à l'étape de la planification du projet, il s'agit de :

- 1) la division du travail selon le genre;
- 2) les trois types de travail (liés à la production de biens et services, à la reproduction et à la collectivité);
- 3) L'accès et le contrôle des ressources et des bénéfices;
- 4) Les facteurs d'influence (sociaux, économiques, politiques, environnemental, etc.);

Les cinq derniers servent plutôt au travail de développement :

- 5) La condition et la situation (répercussions sur leurs conditions de vie des femmes);
- 6) Les besoins pratiques et les intérêts stratégiques;
- 7) les niveaux de participation (à quel niveau se situe leur participation);
- 8) Les possibilités de transformation (dans les rapports de genre);
- 9) le concept d'empowerment.

## RÉFÉRENCES

- Bilodeau, Guy. 2005. *Traité de travail social*. Coll. «Politiques et interventions sociales». Paris: Éditions de l'École Nationale de la Santé Publique, 295 p. p.
- Bioy, Antoine, et Anne Maquet. 2003. *Se former à la relation d'aide: concepts, méthodes, applications*. Paris: Dunod p.
- Boulanger, Louise. 1993. *Les normes de pratique professionnelle des travailleurs sociaux: Corporation professionnelle des travailleurs sociaux du Québec* p.
- Chambers, Robert. 1997. *Whose reality counts? : putting the first last*. London: Intermediate Technology, xx, 297 p. p.
- Chambers, Robert. 2005. *Ideas for development*. London ; Sterling, VA: Earthscan, xxviii, 259 p. p.
- Collectif. L'état du monde. Montréal, Boréal
- Couturier, Yves, et François Huot. 2004. «Discours sur la pratique et rapports au théorique en intervention sociale: explorations conceptuelles et épistémologiques». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, no 2, p. 106-124.
- Cox, David R. 2006. «Basic Programs and Strategies for International Social Work». In *International Social Work: Issues, Strategies and Programs*. California: Sage Publications.
- Craig, David; Potter, Doug. 1997. «Framing participation: Development projects, professionals and organisations». *Development in Practice*, vol. 7, no.3(août), p. 229-236.

- CRDI Notes méthodologiques sur la participation. Centre de recherches pour le développement international (CRDI) En ligne. <[www.idrc.ca/uploads/user-S/11491537151Approche Participative texte.pdf](http://www.idrc.ca/uploads/user-S/11491537151Approche Participative texte.pdf)>.
- Crête, Jean. 1997. «L'éthique en recherche sociale». In *Recherche sociale: de la problématique à la collecte des données*, 3e éd., p. xii, 529 p. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Deslauriers, Jean-Pierre, et Yves Hurtubise. 2005. «Le travail social international à l'heure de la mondialisation». In *Le travail social international : éléments de comparaison*, p. 7-34. [Ste-Foy]: Presses de l'Université Laval.
- Do Pascal Sessouma, Kiemdoro. 1998. «Développement et démocratie en Afrique et stratégies d'approche d'organisme québécois de coopération». mémoire de maîtrise en communication, Montréal, UQAM, 120 p.
- Dominelli, Lena. 2005. «Community development across borders: Avoiding dangerous practices in a globalizing world». *International Social Work*, vol. 48, no 6, p. 702-713. En ligne. <<http://isw.sagepub.com/cgi/content/abstract/48/6/702>>.
- du Ranquet, Mathilde. 1991. *Les approches en service social*. Edisem: p.
- Dumont, J-L. 1995. «Pratique ». In *Nouveau dictionnaire critique d'action sociale*, Jean-Yves Barreyre et Brigitte Bouquet, p. 637 p. Paris: Bayard.
- Fargion, Silvia. 2008. «Reflections on social work's identity: International themes in Italian practioner's representation of Social work». *International Social Work*, vol. 51, no 2, p. 206-219. En ligne. <<http://isw.sagepub.com/cgi/content/abstract/51/2/206-a>>.
- Favreau, Louis, Lucie Fréchette et René Lachapelle. 2007. «La coopération internationale. Mise en contexte pour l'organisation communautaire». In *L'organisation communautaire : fondements, approches et champs de pratique*, Denis Bourque, p. 355-382. Québec: Presses de l'Université du Québec.

- Fédération internationale des travailleurs sociaux, FITS. 2000. «Définition du travail social». In, sous la dir. de. En ligne. <<http://www.ifsw.org/en/p38000376.html>>. Consulté le 28 septembre 2008.
- Ferguson, Ann. 2000. «Resisting the Veil of Privilege: Building Bridge Identities as Ethico-Politics of Global Feminisms». In *Decentering the center : philosophy for a multicultural, postcolonial, and feminist world*, Uma Narayan et Sandra Harding, p. xvi, 330 p. Bloomington, IN: Indiana University Press.
- Ferguson, Kristin, M. . 2005. «Beyond indigenization and reconceptualization: Towards a global multidirectional model of technology transfer». *International Social Work*, vol. 48, p. 519-535.
- Foucault, Michel. 1971. «L'ordre du discours». In *Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970* (Paris), sous la dir. de. Paris: Gallimard.
- Gauthier, Benoît. 1997. *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, 3e éd. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, xii, 529 p. p.
- Goldman, Benjamin, W. 1962. «International Social Work as a Professional Function». *International Social Work*, vol. 5, p. 1-8.
- Gray, Mel. 2005. «Dilemmas of International Social Work: paradoxical processes in indigenisation, universalism and imperialism». *International Journal of Social Welfare*, vol. 14, p. 231-238.
- Gros, Frédéric. 2004. *Michel Foucault*. Paris: Presses Universitaires de France p.
- Groulx, Lionel H. 1994. «Liens recherche et pratique: les thèses en présence». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, no 2, p. 35-50.
- Habermas, Jürgen. 2003. *Théorie et pratique*. Paris: Payot p.

- Harding, Sandra. 2000. «Gender, Development, and Post-Enlightenment Philosophies of Science». In *Decentering the center : philosophy for a multicultural, postcolonial, and feminist world*, Uma Narayan et Sandra Harding, p. xvi, 330 p. Bloomington, IN: Indiana University Press.
- Haug, Erika. 2005. «Critical reflections on the emerging discourse of international social work». *International Social Work*, vol. 48, p. 126-135.
- Healy, Karen. 2000. «Foucault, Feminism and the Politics of Emancipation». In *Social Work Practices. Contemporary Perspective on Change*, Sage Publications Ltd, p. 37-55.
- Healy, Karen. 2005. *Social work theories in context : creating frameworks for practice*. Houndmills, Basingstoke, Hampshire ; New York: Palgrave Macmillan, xiv, 238 p. p.
- Healy, Karen et Mulholland, Joan. 1998. «Discourse Analysis and Activist Social Work: Investigating Practice Processes». *Journal of Sociology and Social Welfare*, vol. 15, no 3, p. 3-27.
- Healy, Lynne M. 2008. *International social work*, 2nd. Oxford ; New York: Oxford University Press, xviii, 410 p. p.
- Johnson, Jerry L. 1999. «Consulting in Armenia». In *Days in the Lives of Social Workers: 50 Professionals Tell «Real-Life» Stories from Social Work Practice*, Linda May Grobman, p. 281-287. Harrisburg: White Hat Communications.
- Karsz, Saül. 2004. *Pourquoi le travail social? définitions, figures, clinique*. Paris: Dunod, 161 p.
- Kaufmann, Jean-Claude. 2004. *L'entretien compréhensif*. Paris: Armand Colin p.
- Kazi Aoul, Samina (2002). États des débats autour de quelques concepts concernant la mondialisation. Cahiers de recherche - CEIM: 47-52 p En ligne. <<http://www.ieim.ugam.ca/IMG/pdf/SKAoulWEB.pdf>>.

- Kothari, Uma. 2002. «Feminist and Postcolonial Challenges to Development». In *Development theory and practice : critical perspectives*, Uma Kothari et Martin Minogue, p. 35-51, 222 p. Houndmills [England] ; [New York]: Palgrave.
- L'Écuyer, René. 1987. «L'analyse de contenu: Notion et étapes». In *Les méthodes de la recherche qualitative*, Jean-Pierre Deslauriers, p. 49-66. Sillery: Presses de l'Université du Québec.
- Lacroix, Marie. 2007. «Le travail social international: Enjeux et défis». In *Problèmes sociaux ; Tome IV : Théories et méthodologies de l'intervention sociale*, H Dorvil, p. 427-448. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec.
- Lamoureux, Henri. 2002. *La Pratique de l'action communautaire*, 2e éd. rev. et aug. Sainte-Foy: Presses de l'Université du Québec, xiv, 518 p. p.
- Lecomte, Roland. 2000a. «Fondements théoriques et identités professionnelles en travail social». *Les politiques sociales*, no 1, p. 12-24.
- Lecomte, Roland. 2000b. «La nature du travail social contemporain». In *Introduction au travail social*, Jean-Pierre Deslauriers et Yves Hurtubise, p. 17-33. St-Nicolas: Les presses de l'université Laval.
- Leung, Lai-Ching. 2005. «Empowering women in social work practice: A Hong Kong case». *International Social Work*, vol. 48, no 4, p. 429-439. En ligne. <<http://isw.sagepub.com/cgi/content/abstract/48/4/429>>.
- Lhotellier, Alexandre; et Yves St-Arnaud. 1994. «Pour une démarche praxéologique». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 7, no 2, p. 93-109. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/301279ar>>.
- Lyotard, Jean-François. 1979. *La condition postmoderne : rapport sur le savoir*. Paris: Editions de Minuit, 109 p. p.
- Maingueneau, Dominique. 1991. *L'analyse du discours*. Paris: Hachette p.

- Manseau, Hélène. 1990. *L'abus sexuel et l'institutionnalisation de la protection de la jeunesse*. Sillery: Presses de l'Université du Québec, xxi, 169 p. p.
- Mayer, Charles Léopold. 1999. «Savoirs du Sud, Connaissances scientifiques et pratiques sociales: ce que nous devons aux pays du Sud». Réseau Réciprocité des Relations Nord-Sud.
- Mayer, Robert. 2000. *Méthodes de recherche en intervention sociale*. Boucherville, Québec: G. Morin, xiii, 409 p. p.
- Mayer, Robert, et Francine Ouellet. 1991. *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*. Boucherville, Québec: G. Morin, xxiv, 537 p. p.
- MEDSTAT, et EUROMED Le profil statistique - territoire palestinien occupé En ligne. <[http://www.medstat-finalforum.org/partners\\_pdf/PS-Profil\\_Stat\\_FR.pdf](http://www.medstat-finalforum.org/partners_pdf/PS-Profil_Stat_FR.pdf)>. Consulté le 10 juin 2010.
- Mercier, Clément. 2000. «L'organisation communautaire et le travail social». In *Introduction au travail social*, Jean-Pierre Deslauriers et Yves Hurtubise, p. 177-211. Saint-Nicolas: Les presses de l'université Laval.
- Midgley, James. 1981. *Professional imperialism : social work in the Third World*. London: Heinemann, xiv, 191 p. p.
- Midgley, James. 1997. «Social Work and International Social Development: Promoting a Development Perspective in the Profession». In *Issues in international social work : global challenges for a new century*, Merl C. Hokenstad et James Midgley, p. 11-25, 184 p. Washington, DC: NASW Press.
- Miles, Matthew B., et A. M. Huberman. 2003. *Analyse des données qualitatives*, 2e éd. Coll. «Méthodes en sciences humaines». Paris: De Boeck Université, 626 p. p.

- Mohanty, Chandra Talpade. 1988. «Under Western Eyes: Feminist Scholarship and Colonial Discourses». *Feminist Review*, vol. 30 (Autumn), p. 61-88.
- Mucchielli, Alex (1996). Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales. Paris, Armand Colin
- Mukabaranga, Beatrice (1997). Étude du secteur de l'éducation au Rwanda, Ministère de l'Éducation de la République rwandaise En ligne. <<http://unesdoc.unesco.org/images/0011/001121/112128f.pdf>>. Consulté le 9 juin 2010.
- Närhi, Kati. 2002. «Transferable and Negotiated Knowledge: Constructing Social Work Expertise for the Future». *Journal of Social Work*, vol. 2, no 3, p. 317-336. En ligne. <<http://sw.sagepub.com/content/abstract/2/3/317>>.
- Nelisse, Claude. 1997. «Pour une analyse du travail». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 10, no 2, p. 135-143.
- Paillé, Pierre. 2006. *La méthode qualitative: Postures de recherche et travail de terrain*. Paris: Armand Colin, 237 p.
- Parazelli, Michel, et Annamaria Colombo Maria Nengeh Mensah, Étienne Legault (2009). Les modes de médiation sociale et les pratiques de squattage. Le cas de Montréal et de Guindonville. Rapport préliminaire de recherche. . Document de travail. . Montréal, UQAM
- Parpart, Jane L. 1995. «Deconstructing the Development Expert Gender, Development and the Vulnerable Groups». In *Feminism/postmodernism/development*, Marianne H. Marchand et Jane L. Parpart, p. xiii, 275 p. London ; New York: Routledge.
- Parpart, Jane L. 1998. «Post-Modernism, Gender and Development». In *Power of Development*, Crush, Jonathan, Routledge, p. 253-265.

- Patenaude, Johane. 1998. «L'apport réflexif dans les modèles professionnels par delà l'efficacité». In *Analyse des pratiques professionnelles: comment s'y prendre?*, G Legault, p. 99-134. Sherbrooke.
- Perrenoud, Philippe. 2004. «Adosser la pratique réflexive aux sciences sociales, condition de la professionnalisation». *Éducation Permanente*, vol. 160, no septembre, p. 35-60.
- PNUD (2005). La coopération internationale à la croisée des chemins. L'aide, le commerce et la sécurité dans un monde marqué par les inégalités. Rapport mondial sur le développement humain. New York
- Quivy, Raymond, et Luc Van Campenhoudt. 2006. *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris: Dunod p.
- Racine, Guylaine. 2000. «La construction de savoirs d'expérience chez des intervenantes d'organismes communautaires pour femmes sans-abri: un processus participatif, collectif et non planifié». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 13, no 1, p. 69-844. En ligne. <<http://id.erudit.org/iderudit/000006ar>>.
- Rahnema, Majid (1992). Participation. The Development Dictionary. ed. Wolfgang Sachs. Londres, Zed: 116-131 p
- Rathgeber, Eva M. 1994. «WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement». In *Women, feminism, and development*, Huguette Dagenais et Denise Piché, p. 77-95, 447 p. Montréal: Publié pour l'Institut canadien de recherches sur les femmes par McGill-Queen's University Press.
- Rey, Alain (2001). Le grand Robert de la langue française. Dictionnaires Le Robert. Paris
- RUFUTS (1993). Les orientations de la formation en travail social au Québec - Rapport final En ligne. <<http://www.unites.uqam.ca/rufuts/documentation.html>>.
- Said, Edward W. 1980. *L'orientalisme l'orient créé par l'occident*. Paris: Edition du Seuil p.

- Schön, Donald A. 1994. *Le praticien réflexif: à la recherche du savoir caché*. Montréal: Éditions Logiques p.
- Schwab, Gerhard J. 1999. «Working with Raskal Gangs in the Highlands of Papua New Guinea». In *Days in the Lives of Social Workers: 50 Professionals Tell «Real-Life» Stories from Social Work Practice*, Linda May Grobman, p. 289-293. Harrisburg: White Hat Communications.
- Shawky, Abdel Monem. 1963. «Contribution of Social Work to Community Development». In *Urban and rural community development; proceedings*, International Conference of Social Work (11th : 1962 : Rio de Janeiro), p. 145-156. Petropolis,: Brazilian Committee of the ICSW.
- Thibault, Charlotte (2004). Trousse de formation: Genre et développement. Comité québécois femmes et développement En ligne. <[http://www.aqoci.qc.ca/ressources/05\\_ressourcesGuides.asp](http://www.aqoci.qc.ca/ressources/05_ressourcesGuides.asp)>. Consulté le 19 septembre 2007.
- Tommasoli, Massimo. 2004. *Le développement participatif : analyse sociale et logiques de planification*. Paris: Karthala, 265 p. p.
- Touraine, A. 1989. «La crise de la modernité». *Interface*, vol. (mars-avril), p. 30-34.
- Van de Sande, Adje, Michel-André Beauvolok et Gilles Renault. 2002. *Le travail social : théories et pratiques*. Boucherville, Québec: Gaëtan Morin, xv, 272 p. p.
- Weil, Eric (2009). Pratique & Praxis. Universalis En ligne. <<http://www.universalis-edu.com/article2.php?napp=7969&nref=P150061>>. Consulté le 13 juillet 2009.
- Wilkins, Anne. 1961. «Attributers Needed by North American Social Workers for Effective Performance in Other Countries». *International Social Work*, vol. 4, p. 21-23.
- Wilson, Maureen G., et Elizabeth Whitmore. 2000. *Seeds of fire : social development in the era of globalism*. Halifax, N.S.: Fernwood, 207 p. p.